Quatre-vingtième année. — N° 21. Le Numéro : 7 francs. Samedi 24 Janvier 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : en outre de l'Édition des Lois et Décrets et des Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 12 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du Conseil.

Arrêté du 22 janvier 1948 portant organisation de l'examen d'aptitude prévu aux articles 5 et 6 du décret n° 48-13 du 3 janvier 1948 portant règlement d'administration publique pour l'organisation du cadre des secrétaires d'administration des services administratifs du Conseil économique (p. 754).

Ministère de la justice.

Décrets des 30 décembre 1947 et 23 janvier 1948 portant nominations, attribution de fonctions, admission à la retraite, conférant l'honorariat et rapportant des nominations (magistrature) (p. 754).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 22 janvier 1948 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 756).

Ministère des forces armées.

Décret du 23 janvier 1948 portant promotions (armée de terre, active) (p. 756).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 47-2442 fixant les modalités d'application de la loi n° 46-1053 du 15 mai 1946 relative à l'exécution des contrats d'assurances sur la vie dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (rectificatif) (p. 764).

Arrêté du 22 janvier 1948 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 764).

Arrêté du 23 janvier 1948 relatif à la dévolution des droits appartenant à la Société du théâtre de l'Olympia et acquis par l'ennemi pendant l'occupation (p. 764).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 48-122 du 23 janvier 1948 modifiant l'article 9 du décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France (p. 765).

Décret n° 48-123 du 23 janvier 1948 modifiant les articles 8 et 28 du décret n° 47-157 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des houillères de bassin (p. 766).

Décret du 23 janvier 1948 instituant une commission de liquidation et d'arbitrage en ce qui concerne la réquisition des établissements Paul, à Marseille (p. 766).

Décret portant renouvellement partiel du conseil d'administration des Charbonnages de France (rectificatif) (p. 766).

Ministère de l'éducation nationale.

Listes des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude au professorat des écoles normales (session de 1947) (p. 766).

Liste des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel dans les écoles normales (session de 1947) (p. 766).

Liste des candidats admis en 1947 au certificat d'aptitude à l'enseignement du chant choral dans les écoles normales et les collèges modernes (p. 767).

Listes des candidates déclarées admises au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (ordre des lettres et ordre des sciences) (session de 1947) (p. 767).

Listes des candidats déclarés admis au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Saint-Cloud (ordre des lettres et ordre des sciences) (session de 1947) (p. 767).

Liste des aspirantes admises au certificat d'aptitude à l'inspection des écoles maternelles (session de 1947) (p. 767).

Liste des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude à l'économat des écoles normales (session de 1947) (p. 767).

Liste des aspirants et aspirantes admis au concours pour l'emploi de stagiaire d'économat dans les écoles normales (session de 1947) (p. 767).

Listes des aspirants et aspirantes admis au concours pour les emplois de rédacteur et de secrétaire d'inspection académique (session de 1947) (p. 767).

Liste des candidats autorisés à prendre part au concours d'agrégation des facultés de médecine pour 1948 (additif) (p. 767).

Sanctions prises au titre de l'épuration administrative en application de l'ordonnance du 27 juin 1945 (p. 768).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume (rectificatif) (p. 768).

Arrêtés portant promotions, titularisations, nominations, avancements, classements, reclassements, intégrations, inscription au tableau d'avancement, rappels d'ancienneté, mise en disponibilité, rétablissement de situation, acceptation de démission, mise en position de congé, admission à la retraite et modifiant ou rapportant de précédents arrêtés :

Agriculture aux colonies (p. 768).

Eaux et forêts des colonies (p. 768).

Géologues et géologues assistants des colonies (p. 768).

Mines des colonies (p. 769).

Ports et rades des colonies (p. 769).

Transmissions coloniales (p. 770).

Travaux publics des colonies (p. 771).

Travaux publics, mines et techniques industrielles des colonies (p. 773).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret n° 48-91 portant règlement d'administration publique, modifiant et complétant certaines dispositions du décret du 20 août 1939 portant règlement général sur la police de la circulation et du roulage (rectificatif) (p. 765)

Arrêtés portant nominations, titularisations, affectation, intégration dans les cadres, réintégration, reclassement et modifiant les dispositions d'un précédent arrêté:

Aviation civile et commerciale (p. 765).

Inspection de la main-d'œuvre et des transports (p. 765).

Ponts et chaussées (p. 765).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 16 décembre 1947 portant admission à la retraite (directions régionales de la sécurité sociale) (p. 774).

Arrêté du 14 janvier 1948 autorisant une caisse de compensation de congés payés à acquitter les cotisations de sécurité sociale (p. 774).

Arrêtés du 16 janvier 1948 portant approbation des statuts de sociétés mutualistes (p. 774).

Arrêté du 19 janvier 1948 approuvant et enregistrant les statuts d'une caisse régionale d'assurance vieillesse (p. 774).

Arrêté du 19 janvier 1948 autorisant le fonctionnement d'une institution de prévoyance (p. 774).

Arrêtés portant nominations, titularisations et chargeant de mission (administration centrale et directions régionales de la sécurité sociale) (p. 774).

Liste, par ordre de mérite, des candidats déclarés admissibles à l'emploi de secrétaire d'administration à la suite des épreuves d'admission des 9 et 10 décembre 1947 (p. 774).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décrets du 23 janvier 1948 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 774).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Modifications aux listes électorales des membres des groupes. — Listes rectifiées des candidats aux commissions générales et à la commission de comptabilité (p. 775).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Listes des candidats aux commissions générales et à la commission de comptabilité (p. 777).

Assemblée de l'Union française. — Ordre du jour (p. 778).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (1re semaine) (p. 778).

Annonces (p. 779).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuille 25 (session de 1947) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Organisation de l'examen d'aptitude prévu aux articles 5 et 6 du décret n° 48-13 du 3 janvier 1948 portant règlement d'administration publique pour l'organisation du cadre des secrétaires d'administration des services administratifs du Conseil économique.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu le décret n° 48-13 du 3 janvier 1948 portant règlement d'administration publique pour l'organisation du cadre des secrétaires d'administration des services administratifs du Conseil économique,

Arrête:

Art. 1er. — L'examen d'aptitude prévu par les articles 4 et 5 du décret n° 48-13 du 3 janvier 1948 comprend les épreuves suivantes:

1° *Epreuves écrites.*

a) Une composition portant sur un sujet choisi par le candidat sur une liste de trois sujets de caractère général et actuel (coefficient: 3; durée: quatre heures);

b) La rédaction d'une note, d'un rapport, d'un compte rendu analytique ou d'une lettre de service après étude d'un dossier (coefficient: 2; durée: trois heures).

2° *Epreuves orales.*

a) Interrogation sur l'organisation et les attributions du Conseil économique (coefficient: 2; durée: dix minutes, après préparation de dix minutes);

b) Conversation avec le jury sur des sujets de caractère général et actuel (coefficient: 2; durée minimum de quinze minutes, après préparation de quinze minutes).

Art. 2. — Ne sont admis à se présenter aux épreuves orales que les candidats ayant obtenu un minimum de 50 points pour l'ensemble des épreuves écrites.

Art. 3. — Les épreuves écrites auront lieu le lundi 9 février 1948.

Fait à Paris, le 22 janvier 1948.

JEAN BIONDI.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 30 décembre 1947 portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 30 décembre 1947, M. Jean-Bernard Descubes-Desgueraines, magistrat colonial du premier degré, président de la cour d'appel de la Réunion, est nommé premier président de la cour d'appel de Fort-de-France (Martinique).

Décret du 23 janvier 1948 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948, sont nommés:

Président du tribunal de première instance de Rouen, sur sa demande, M. Bosquet, président de chambre à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Tribillac, qui a été nommé premier président de la cour d'appel d'Aix.

Président de chambre à la cour d'appel de Besançon, M. Nadau, conseiller à la cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Wellemet, qui a été nommé premier président de la cour d'appel de Bourges.

Président de chambre à la cour d'appel de Poitiers, M. Blanchard, conseiller à la cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Chayron, qui est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 1948 (loi du 14 avril 1924, art. 8).

Conseiller à la cour d'appel d'Angers, M. Peyre, magistrat en congé de longue durée, en remplacement de M. Fontaine, décédé.

Conseiller à la cour d'appel de Colmar (chambre de Metz), sur sa demande, M. Sibille, conseiller à la cour d'appel d'Aix, en remplacement de M. Taron, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Rouen, sur sa demande, M. Gailly, procureur de la République près le tribunal de première instance de Cambrai, en remplacement de M. Agnes, qui a été nommé substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

Président du tribunal de première instance de Saint-Marcellin, M. Charignon, juge de 2e classe au tribunal de première instance d'Aix, en remplacement de M. Huet, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Rouen.

Décret du 23 janvier 1948 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948:

M. Joseph Fleurent, ancien premier président de la cour d'appel de Colmar, est nommé premier président honoraire de ladite cour.

Sont nommés:

Conseiller honoraire à la cour d'appel de Colmar, M. Taron, ancien conseiller à ladite cour (chambre de Metz).

Juge honoraire au tribunal de première instance de Colmar, M. Ingold, ancien juge audit tribunal.

Juge honoraire au tribunal de première instance de Strasbourg, M. Lamant, ancien juge audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal de Saverne, M. Adam, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal de Strasbourg, M. Ferber, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal de Molsheim, M. Heubel, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal de Bischwiller, M. Mangold, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal de Brumath, M. Meyer, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal d'Haguenau, M. Molitor, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Juge du livre foncier honoraire au tribunal cantonal de Sarreguemines, M. Sorne, ancien juge du livre foncier audit tribunal.

Décret du 23 janvier 1948 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948:

Sont chargés pour trois ans des fonctions de l'instruction dans les tribunaux ci-après désignés:

Abbeville. — M. Serlooten, juge audit tribunal, en remplacement de M. Bridard qui reprend, sur sa demande, ses fonctions de juge au siège.

La Flèche. — M. Lecourt, juge audit tribunal, en remplacement de M. Chanteau qui reprend, sur sa demande, ses fonctions de juge au siège.

M. Peyret, juge au tribunal de première instance de Lourdes, est chargé des fonctions de juge de paix des cantons de Lourdes et Saint-Pé, en remplacement de M. Ronquières, qui a été chargé des fonctions de l'instruction au tribunal de première instance de Pau.

Décret du 23 janvier 1948 portant nomination de magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Garrigue, juge de paix de Gabès, est nommé, sur sa demande, juge de paix de Grombalia, en remplacement de M. Paoli, qui a été nommé juge de paix de Bizerte.

Décret du 23 janvier 1948 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948:

Sont nommés, à compter du 1er novembre 1947, au grade de juge de 2e classe et maintenu dans leurs fonctions actuelles:

M. Hardoyal, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Villefranche-sur-Saône.

M. Le Caron de Choqueuse, juge d'instruction de 3e classe, détaché au tribunal de première instance de la Seine.

Sont nommés, à compter du 1er décembre 1947, au grade de juge de 2e classe et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

M. Aldemar, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance d'Alès.

M. Bornay, juge de 3e classe, mis à la disposition du commissariat des affaires allemandes et autrichiennes.

M. Cuinet, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Roanne.

M. Gaveau, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Pontivy.

M. Martin, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Fontainebleau.

M. Morin, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Bayeux.

M. de Saint-Blancard, juge de 3e classe au tribunal de première instance d'Orange.

Sont nommés, à compter du 31 décembre 1947, au grade de juge de 2e classe et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

M. Amsler, juge de 3e classe au tribunal de première instance d'Aubusson.

M. Bonniol, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Belfort.

M. Boyeaux, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Grasse.

M. Brugeille, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Bar-sur-Aube.

M. Joubrel, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Morlaix.

M. Monegier du Sorbier, juge d'instruction de 3e classe détaché au tribunal de première instance de la Seine.

M. Patier, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Brive.

M. Schremer, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Charleville.

M. Simon, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Fougères.

Décret du 23 janvier 1948 portant nomination dans la magistrature.

Par décret en date du 23 janvier 1948:

M. Faucheux, juge d'instruction de 2e classe au tribunal de première instance de Cholet, est nommé juge au tribunal de première instance du Mans, en remplacement de M. Aurran, qui est nommé, sur sa demande, juge au tribunal de première instance de Cholet.

M. Aurran, juge de 3e classe au tribunal de première instance du Mans, est nommé, sur sa demande, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Cholet, en remplacement de M. Faucheux.

Décret du 23 janvier 1948 portant nomination dans la magistrature.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Andrieux, juge au tribunal de première instance de Brioude, est chargé des fonctions de juge de paix dudit canton.

Décret du 23 janvier 1948 portant nomination dans la magistrature.

Par décret en date du 23 janvier 1948, sont rapportées les dispositions du décret du 31 décembre 1946 par lesquelles M. Bomont a été nommé suppléant rétribué du juge de paix d'Aumale.

Decret du 23 janvier 1948 portant attributions de fonctions à deux magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Perret, juge au tribunal de première instance de Belley, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal, en remplacement de M. Tanneur, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Thionville.

M. Boudon, juge du tribunal de première instance de Belley, est chargé des fonctions de la justice de paix de Belley.

Décret du 23 janvier 1948 portant délégation d'instructions.

Par décret en date du 23 janvier 1948, sont chargés pour trois ans des fonctions de l'instruction dans les tribunaux de première instance ci-après désignés:

Corte. — M. Alberti, juge audit tribunal, en remplacement de M. Dumoulin, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Bastia.

Dax. — M. Monségur, juge audit tribunal, en remplacement de M. Duval, qui a été nommé juge d'instruction de 2e classe, détaché au tribunal de première instance de la Seine.

Marmande. — M. Dewannieux, juge audit tribunal, en remplacement de M. Abadie, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Digne.

Trévoux. — M. Molines, juge audit tribunal, en remplacement de M. Martzloff, dont la démission a été acceptée.

Décret du 23 janvier 1948 chargeant des magistrats des fonctions de juges pour enfants.

Par décret en date du 23 janvier 1948, sont chargés pour trois ans des fonctions de juges des enfants aux tribunaux ci-dessous énumérés:

Tribunal pour enfants de Lille. — M. Vienne, juge audit tribunal, en remplacement de M. Bazin, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Douai.

Tribunal pour enfants de Saint-Brieuc. — M. Cadic, juge audit tribunal, en remplacement de M. Le Floch, qui a été chargé des fonctions de juge d'instruction.

Tribunal pour enfants de Fougères. — M. Hervé, président dudit tribunal, en remplacement de M. Cavellat, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Saint-Brieuc.

Tribunal pour enfants d'Alençon. — M. Metenier, juge audit tribunal, en remplacement de M. Lechaix, qui est déchargé, sur sa demande, desdites fonctions.

Décret du 23 janvier 1948 chargeant un magistrat des fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Perrot, juge au tribunal de première instance de Quimper, est chargé, pour trois ans, des fonctions de l'instruction audit tribunal, en remplacement de M. Hervé, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Fougères.

Décret du 23 janvier 1948 portant admission à la retraite.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Marchal, juge de paix de Villeurbanne (Rhône), est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 5 février 1948 (lois des 14 avril 1924, 18 août 1936 et 15 février 1946).

Décret du 23 janvier 1948 portant admission à la retraite et rappel à l'activité de magistrats.

Par décret en date du 23 janvier 1948:

Sont admis à cesser leurs fonctions:

MM. Le Nail, juge honoraire au tribunal de première instance de la Seine;

Herold, juge honoraire au tribunal de première instance de la Seine,

Duchesne, vice-président honoraire au tribunal de première instance de Colmar,

rappelés à l'activité pour exercer les fonctions de juge adjoint au tribunal de première instance de la Seine.

Sont rappelés à l'activité pour exercer les fonctions de juge adjoint au tribunal de première instance de la Seine.

M. Ditte, ancien vice-président au tribunal de première instance de la Seine.

M. Wahl, ancien vice-président au tribunal de première instance de la Seine.

M. Darras, ancien juge au tribunal de première instance de la Seine.

M. Rivaud, ancien juge au tribunal de première instance de la Seine.

Décret du 23 janvier 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Neyron de Saint-Julien, ancien juge au tribunal de première instance de Saint-Etienne, est nommé juge honoraire.

Décret du 23 janvier 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Le Breton, ancien vice-président au tribunal de première instance de la Seine, est nommé vice-président honoraire au tribunal de première instance de la Seine.

Décret du 23 janvier 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Menescal, ancien substitut du procureur général près la cour d'appel d'Alger, est nommé conseiller honoraire à ladite cour.

Décret du 23 janvier 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 23 janvier 1948, M. Couroumat, ancien procureur de la République près le tribunal de première instance de Montpellier, est nommé président de chambre honoraire à la cour d'appel de Montpellier.

Décret du 23 janvier 1948 rapportant le décret du 16 décembre 1947 portant nomination.

Par décret en date du 23 janvier 1948, sont rapportées les dispositions du décret du 16 décembre 1947 par lesquelles a été nommé suppléant rétribué du juge de paix de Paestro, M. Rossi, non acceptant.

Décret du 23 janvier 1948 rapportant les dispositions d'un arrêté du 17 avril 1945 et portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 23 janvier 1948.

Sont abrogées les dispositions de l'arrêté du 17 avril 1945 par lequel M. Leygue, président du tribunal de première instance d'Angoulême, a été rétrogradé et nommé président du tribunal de première instance de Briey.

M. Leygue est nommé président de chambre à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Bosquet, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Rouen.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 22 janvier 1948 portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur.

Par décret en date du 22 janvier 1948, et sur déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés:

Au grade de commandeur.

MM.

Lagrave (Michel-Louis), ancien trésorier-payeur général. Officier du 8 mai 1902.

Metois (Florentin-Alexis), lieutenant-colonel en retraite, ancien membre de la mission Fourneau-Lamy. Officier du 30 décembre 1944.

Au grade d'officier.

MM.

Auge (Pierre-Léon-Joseph), secrétaire général honoraire de l'académie d'Alger. Chevalier du 21 janvier 1936.

Berthurion (Antoine-Marie), ingénieur des travaux publics de l'Etat en retraite. Chevalier du 8 janvier 1913.

Blondel (Arthur-Armand-Maurice), professeur agrégé honoraire à la faculté des lettres de l'université d'Aix-Marseille. Chevalier du 7 septembre 1927.

Chaudiron (Rolland-Léon-Alphonse), sous-chef du bureau des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Chevalier du 15 juin 1932.

Devaux (Henri-Edgard), professeur honoraire à la faculté des sciences de Bordeaux. Chevalier du 26 janvier 1932.

Dol (Léon-Alphonse-Eugène), ingénieur en chef honoraire des chemins de fer de l'Etat. Chevalier du 13 janvier 1907.

Falgos (Fernand-Théodard-Elie), président de chambre honoraire à la cour d'appel de Bordeaux. Chevalier du 31 juillet 1925.

Gallier (Paul-Emile-Octave), directeur adjoint honoraire à la préfecture de police. Chevalier du 28 décembre 1928.

Mme de Gramont (Elisabeth-Antonia-Corisande), femme de lettres. Chevalier du 13 juillet 1933.

Mouton (Léon-Emile), rédacteur principal en retraite du ministère de la guerre. Chevalier du 23 juillet 1921.

Queroy (Henry-Louis), commissaire contrôleur honoraire au ministère du travail. Chevalier du 5 janvier 1918.

Robinet (Albert), ancien membre du conseil de gouvernement de l'Afrique équatoriale française. Chevalier du 10 avril 1925.

Vergelot (Albert-Edouard-Armand), conseiller honoraire à la cour de cassation. Chevalier du 13 janvier 1926.

Au grade de chevalier.

MM.

Appietto (Vincent), greffier en retraite au tribunal d'Ajaccio; 51 ans de services.

D'Arnaudy (Marius-Jean-Cyrille), commissaire central honoraire de la sûreté nationale; 31 ans de services.

Billet (Antoine-Marius-Gabriel), ancien soldat au 13e régiment d'infanterie, médaillé militaire, 9 citations, 1 blessure.

Caujolle (Alexandre-Paul-Jean), instituteur honoraire; 45 ans de services.

Cavalier (Ernest-Auguste-Emile), chef de bureau honoraire de préfecture; 39 ans de services civils et militaires.

Chieze (Benjamin-André), directeur honoraire des postes, télégraphes et téléphones; 45 ans de services.

Collet (Marcel-Jules-Léon), directeur honoraire des cours complémentaires; 36 ans de services.

Cuillier (Jules-Eugène), directeur d'école honoraire; 45 ans de services civils et militaires.

Danet (André), directeur honoraire d'école publique, médaillé militaire, cité et blessé, médaille de la Résistance; 46 ans de services civils et militaires.

De Faget de Casteljau (Paul-Marie-Joseph-Jean), administrateur honoraire des colonies; 35 ans de services.

Faure (Léonce-Jean-Baptiste), avoué de la grande chancellerie de la Légion d'honneur; 27 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Garnier (Edgar), maréchal des logis chef de gendarmerie en retraite, médaillé militaire; 45 ans de services.

Hastier (Louis-Simon), conservateur honoraire des hypothèques; 41 ans de services civils et militaires.

Henry (Henri-Paul), contrôleur des postes, télégraphes et téléphones en retraite, médaillé militaire; 31 ans de services civils et militaires.

Hoog (Joseph), né le 27 septembre 1846, ancien combattant de 1870; 43 ans de services civils et militaires.

Jacquin (Charles-Jules), né le 18 février 1849, ancien combattant de 1870, médaillé militaire; 29 ans de services militaires.

Lods (Charles-Ernest), ancien directeur de l'école franco-arabe de la Marsa (Tunisie); 45 ans de services.

Maginot (Camille-Henri), commissaire de police honoraire; 45 ans de services civils et militaires.

Millin (Michel-François-Marie), ancien patron de canot de sauvetage; 53 ans de services.

Mme Palanque, née Massip (Jeanne), directrice d'école normale en retraite; 42 ans de services.

Robinet (Adrien-Raoul), directeur honoraire de la Banque de France; 47 ans de services.

Selig (Victor), président des sections lorraines des médaillés militaires, médaillé militaire; 23 annuités.

Sophie (Ulrich-Symmaque), instituteur du cadre local de la Guyane française en retraite; 33 ans de services.

Southon (Léon-Octave-Adolphe), inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, médaillé militaire; 40 ans de services civils et militaires.

Speich (Auguste), ancien proviseur au lycée Kléber, à Strasbourg; 40 ans de services.

Viault (Louis), conseiller honoraire à la cour d'appel de Poitiers; 41 ans de services.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Décret du 23 janvier 1948 portant promotions (armée de terre, active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et les textes subséquents;

Vu l'ordonnance du 16 mars 1838 portant règlement, d'après la hiérarchie militaire des grades et des fonctions, sur la progression de l'avancement et la nomination aux emplois dans l'armée, en exécution de la loi du 14 avril 1832 et les textes subséquents;

Vu la loi du 4 juillet 1931 relative à la constitution d'une section hors cadres des officiers du service du recrutement;

Vu la loi du 3 juillet 1935 relative à la création au ministère de la guerre d'un service des fabrications d'armement;

Vu le décret du 10 septembre 1935 sur l'organisation de la gendarmerie;

Vu les décrets des 9 août 1941, 25 septembre 1941, 16 septembre 1941, 21 septembre 1941 et 20 octobre 1941, dont les dispositions relatives au recrutement, à l'avancement et aux limites d'âge ont été validées, à l'égard des cadres de la justice militaire, des bâtiments, de la chancellerie, des adjoints administratifs des corps de troupe, de l'intendance, du service de santé, du matériel, par l'ordonnance du 13 mai 1943 portant abrogation des lois des 25 et 26 août 1940 et du 15 septembre 1940 portant constitution de corps et cadres civils du département de la guerre, rendue applicable sur le territoire métropolitain par l'ordonnance du 2 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental;

Vu le décret du 20 octobre 1941 fixant statut des affaires militaires musulmanes, provisoirement applicable;

Vu la loi n° 48-39 du 7 janvier 1948 relative au rappel à l'activité et à l'avancement des officiers de l'armée active de terre en non activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps,

Décrète :

Art. 1er. — Sont promus à titre définitif :

ARMÉE

TROUPES METROPOLITAINES

Gendarmerie nationale.

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels :

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. Chaignot (Jean-François), en remplacement de M. le colonel Pourtier, retraité.

M. Mattet (Paul-Roger), en remplacement de M. le colonel Defer, retraité.

M. Nicolini (Henry-Louis), en remplacement de M. le colonel Lambert, retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs d'escadron :

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. Hugon (André), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Chaignot, promu.

M. Leauble (Henri), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Mattet, promu.

M. Morisot (Alexandre-Marius), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Nicolini, promu.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines :

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Larche (Pierre-Roger-Louis-Georges-Emmanuel), en remplacement de M. le chef d'escadron Hugon, promu.

2e tour (choix). M. Maffi-Berthier (Aimé-Jules-Louis), en remplacement de M. le chef d'escadron Leauble, promu.

1er tour (ancienneté). M. Taurand (Ernest-Roger), en remplacement de M. le chef d'escadron Morisot, promu.

2e tour (choix). M. Delpal (Maurice), en remplacement de M. le chef d'escadron Salomon, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Parriaux (Marc-Marie-Camille), en remplacement de M. le chef d'escadron Le Tallec, retraité.

2e tour (choix). M. Gérard (René-Louis), en remplacement de M. le chef d'escadron Lavaud, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Frenisy (Marie-Alphonse-Eugène), en remplacement de M. le chef d'escadron Marsaud, retraité.

2e tour (choix). M. Allais (Louis-Pierre), en remplacement de M. le chef d'escadron Chale, retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 24 mars 1947.)

(Application de l'article 36 de l'ordonnance du 18 mars 1838.)

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Laurent (Francis-Marc-Bernard-Emile), en remplacement de M. le capitaine Larche, promu.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants :

2e tour (choix). M. Lepoivre (Jean-Albert-René), en remplacement de M. le capitaine Maffi-Berthier, promu.

3e tour (ancienneté). M. Beller (Michel-Philippe-Victor), en remplacement de M. le capitaine Taurand, promu.

1er tour (ancienneté). M. Théoller (Jean-Adrien-Jules), en remplacement de M. le capitaine Delpal, promu.

2e tour (choix). M. Equoy (Roger-Emile), en remplacement de M. le capitaine Parriaux, promu.

3e tour (ancienneté). M. Jullin (Fernand), en remplacement de M. le capitaine Gérard, promu.

1er tour (ancienneté). M. Grospellier (Hermann-Léon-Narcisse), en remplacement de M. le capitaine Frenisy, promu.

2e tour (choix). M. Le Tinier (Brieuc-Louis-Marcel), en remplacement de M. le capitaine Allais, promu.

3e tour (ancienneté). M. Gervaise (Guy), en remplacement de M. le capitaine Alliot, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Kerhoas (Jean-François), en remplacement de M. le capitaine Couraux, retraité.

2e tour (choix). M. Bronner (Raymond), en remplacement de M. le capitaine Wecker, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Carlier (Marcel-Paul-Joseph), en remplacement de M. le capitaine Chambert, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Dupain (Fernand-André-Louis), en remplacement de M. le capitaine Chambert, retraité.

2e tour (choix). M. Boriaune (Emile-Robert), en remplacement de M. le capitaine Fortin, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Banet (Louis-Jules-Emile), en remplacement de M. le capitaine Foveau, décédé.

Au grade de sous-lieutenant.

Les sous-officiers :

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

MM. Vuarier (Léon-Camille).
Lorin (Louis).

Infanterie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les lieutenants-colonels :

M. Laparra (Félix-Jean), en remplacement de M. Mascureau, retraité.

M. Barbier (André-Hippolyte), breveté d'état-major, en remplacement de M. Gilgenkrantz, retraité.

M. Jay (Louis-Eugène), en remplacement de M. Peragallo, retraité.

M. Balmitgère (Jean-Léon), breveté d'état-major, en remplacement de M. Pendaries, retraité.

M. de Seguin de Reynies (Etienne-François), en remplacement de M. Moulin, retraité.

M. Simonot (André-Marie), breveté d'état-major, en remplacement de M. Perisse, retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les chefs de bataillon :

M. Geoffroy (Rober-Marie), en remplacement de M. Laparra, promu.

M. Girard (Léo-Joannès), en remplacement de M. Barbier, promu.

M. Gallizia (Jean-Baptiste), en remplacement de M. Jay, promu.

M. Petit (Victor-Joseph), en remplacement de M. Balmitgère, promu.

M. Putz (Henri-Pierre), breveté d'état-major, en remplacement de M. Seguin de Reynies, promu.

M. Lanney (Henri-Albert), en remplacement de M. Simonot, promu.

M. Masse (René-Félix), breveté d'état-major, en remplacement de M. Goybet, retraité.

M. Daigny (Fernand-Achille), en remplacement de M. Teze, retraité.

M. Blanchet (Paul-Aimé), en remplacement de M. Rihouey, retraité.

M. Poupelin (James-Marie), breveté d'état-major, en remplacement de M. Noël, retraité.

M. de Rocquigny du Fayel (Michel-Armand), en remplacement de M. Belloc, retraité.

M. Hubert (Jean-Gabriel), en remplacement de M. Hermann, retraité.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les capitaines :

2e tour (choix). M. Fournié (Raymond-Marie), en remplacement de M. Geoffroy, promu.

1er tour (ancienneté). M. Guynot de La Boissière (Yves-Edgard), en remplacement de M. Girard, promu.

2e tour (choix). M. Bourdel (Marcel-Paul), en remplacement de M. Gallizia, promu.

1er tour (ancienneté). M. Fertin (Léon-Emile), en remplacement de M. Petit, promu.

2e tour (choix). M. Roca (Georges-Albert), en remplacement de M. Putz, promu.

1er tour (ancienneté). M. Foureslier (Ferdinand-Paul), en remplacement de M. Lanney, promu.

2e tour (choix). M. Watel (Maurice-Edouard), en remplacement de M. Masse, promu.

1er tour (ancienneté). M. Davrainville (Jules-Arthur), en remplacement de M. Daigny, promu.

2e tour (choix). M. Ernould (Jean)-Marcel), en remplacement de M. Blanchet, promu.

1er tour (ancienneté). M. Maillard (Gustave-Joseph), en remplacement de M. Poupelin, promu.

2e tour (choix). M. Michin (Jean-Marie), en remplacement de M. de Rocquigny du Fayel, promu.

1er tour (ancienneté). M. Redon (Paul-Louis), en remplacement de M. Hubert, promu.

2e tour (choix). M. Rambaud (Alfred-Antoine), en remplacement de M. Le Bolleux, retraité

1er tour (ancienneté). M. Espesson (Henri-Louis), en remplacement de M. Servant, retraité.

2e tour (choix). M. Marquez (Hervé-Maurice), en remplacement de M. Bain, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Demaiche (Robert-Charles), en remplacement de M. Bressy du Guast, retraité.

2e tour (choix). M. Fontes (Jean), en remplacement de M. Chabot, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Charles (Joseph-Félix), en remplacement de M. Corne, retraité.

2e tour (choix). M. de Heizelin de Beaucourt (Aymon-Robert), en remplacement de M. Desloges, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Franquelin (Jean-Charles), en remplacement de M. Desme, retraité.

2e tour (choix). M. Degull (Jean-Alexandre), en remplacement de M. Dillemann, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Arbola (Adrien-Raymond), en remplacement de M. Dobinet, retraité.

2e tour (choix). M. Le Gall (Pierre-Louis), breveté technique, en remplacement de M. Eveno, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Vellutini (François-Xavier), en remplacement de M. Guiffray, retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 juin 1947.)

(Application de l'article 36 de l'ordonnance du 18 mars 1838.)

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Mauduit (Pierre-Alfred), en remplacement de M. Herrmann, retraité.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants :

2e tour (choix). M. Moisson (Olivier-Charles), en remplacement de M. Guynot de La Boissière, promu.

3e tour (ancienneté). M. Villeur (Maurice), en remplacement de M. Fournie, promu.

1er tour (ancienneté). M. Gruchy (Raoul-René), en remplacement de M. Bourdel, promu.

2e tour (choix). M. Defert (Jean-Marie), en remplacement de M. Roca, promu.

3e tour (ancienneté). M. Gain (Pierre-Lucien), en remplacement de M. Fertin, promu.

1er tour (ancienneté). M. Gaubert (Gaston-Louis), en remplacement de M. Fourestier, promu.

2e tour (choix). M. Blaudin de Thé (Bernard-Marie), en remplacement de M. Ernould, promu.

3e tour (ancienneté). M. Tron (Fernand-Jacques), en remplacement de M. Watel, promu.

1er tour (ancienneté), M. Brunet (René-Olivier), en remplacement de M. Davrainville, promu.

2e tour (choix). M. de Solms (Bernard-Joseph), en remplacement de M. Maillard, promu.

3e tour (ancienneté). M. Savard (Roger-Alphonse), en remplacement de M. Michin, promu.

1er tour (ancienneté). M. Bouyssou (Gilbert), en remplacement de M. Rambaud, promu.

2e tour (choix). M. Montaud (Pierre-André), en remplacement de M. Marquez, promu.

3e tour (ancienneté). M. Feuillet (Léopold-Auguste), en remplacement de M. Redon, promu.

1er tour (ancienneté). M. Hérault (Marcel-Ambroise), en remplacement de M. Espesson, promu.

2e tour (choix). M. Couget (Georges), en remplacement de M. Demaiche, promu.

3e tour (ancienneté). M. Lacavalerie (Jean-Jacques), en remplacement de M. Fontes, promu.

1er tour (ancienneté). M. Escarment (Jean-Marie), en remplacement de M. de Heinzelin de Braucourt, promu.

2e tour (choix). M. Delerm (Jean-Pierre), en remplacement de M. Deguil, promu.

3e tour (ancienneté). M. Garnaud (Cyrille), en remplacement de M. Charles, promu.

1er tour (ancienneté). M. Le Page (Léopold), en remplacement de M. Franquelin, promu.

2e tour (choix). M. Balladur (Edmond-Léonard), en remplacement de M. Arbola, promu.

3e tour (ancienneté). M. Pages (Jean), en remplacement de M. Le Gall, promu.

1er tour (ancienneté). M. Delecourt (Maurice-Léon), en remplacement de M. Vellutini, promu.

2e tour (choix). M. Chopin (Raymond-Marius), en remplacement de M. Lequerme, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Noël (René-André), en remplacement de M. Thebault, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Valentin (Raymond-Albert), en remplacement de M. Chaudruc de Crazannes, retraité.

2e tour (choix). M. Barbier (Marcel-Maurice), en remplacement de M. Couralet, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Carnier (Roger-Marie), en remplacement de M. Sechiari, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Bello (Raymond-Jean), en remplacement de M. Adam de Beaulieu, retraité.

2e tour (choix). M. Ronin (Jacques-Marie), en remplacement de M. Milhet, retraité.

3e tour (ancienneté). M. de Butler (Patrice), en remplacement de M. de Waresquiel, retraité.

1er tour (ancienneté), M. de Colombel (Xavier-Marie), en remplacement de M. Pontarly, retraité.

2e tour (choix). M. Simonin (Paul-Stéphane), en remplacement de M. Harnisch, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Maury (Roger-Clément), en remplacement de M. Amade, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Betz (Jean-René), en remplacement de M. Vidal, retraité.

2e tour (choix). M. Nicolas (Louis), en remplacement de M. Polidori, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Lutgen (André), en remplacement de M. Marteau, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Bessières (Joseph), en remplacement de M. Gorrioi, retraité.

2e tour (choix). M. Heliot (Michel), en remplacement de M. Brun, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Billard (Paul-Louis), en remplacement de M. Lanard, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Manenc (André-Jean), en remplacement de M. Blanchet, retraité.

2e tour (choix). M. Doumic (Robert-Jacques), en remplacement de M. Quennedey, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Espitallier (Jean-Léon), n remplacement de M. Eymard, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Mirat (Auguste), en remplacement de M. Tourout, retraité.

2e tour (choix). M. Mergien (Albert-Aloyse), en remplacement de M. Banière, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Barrois (Gérard-René), en remplacement de M. Tomsin, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Charpentier (Henri-René), en remplacement de M. Le Voyer d'Argenson, retraité.

2e tour (choix). M. Wallart (Victor-Jean), en remplacement de M. Lafforgue, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Marty (Aimé-Martin), en remplacement de M. Rolland, retraité

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Paillet (Raoul-Armand).
Jaeger (Joseph-Emile).
Lausseur (Philibert-Louis).
Allemand (Joseph-Demètre).
Cochu (Gaston-Paul).

Au grade de lieutenant nord-africain.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les sous-lieutenants nord-africains:

MM. Yousfi Abdelkader.
Mohamed ben Sadok Missaoui.
Zenine Said ben Miloud.

Armée blindée et cavalerie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. de Pouilly (Henri-Marie-Albert), lieutenant-colonel, en remplacement de M. Lecoq, promu.

M. de Villele (Marie-Joseph-Jacques), lieutenant-colonel, en remplacement de M. de Bonnet-d'Oléon, retraité.

(Pour prendre rang du 2 janvier 1948.)

M. de Buron (Marie-Antoine-André), lieutenant-colonel, en remplacement de M. Honnorat, retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. Borie (Jacques-Marie-Léopold-Louis), chef d'escadrons (breveté observateur en avion), en remplacement de M. de Pouilly, promu.

M. Le Porquier de Vaux (Jean-Baptiste-Louis-Marie), chef d'escadrons, en remplacement de M. de Villèle, promu.

M. Lebelin de Dionne (Jacques-Jules-Alfred-Marie), chef d'escadrons, en remplacement de M. de Buron, promu.

Au grade de chef d'escadrons.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Coue (Clément-Louis), capitaine, en remplacement de M. Borie, promu.

2e tour choix). M. Gascou (Louis-Washington-Camille), capitaine, en remplacement de M. Le Porquier de Vaux, promu.

1er tour (ancienneté). M. Toscan du Plantier (Frantz-Julien-Henri), capitaine, en remplacement de M. Lebelin de Dionne, promu.

2e tour (choix). M. Dehollain (Georges-Emile-Jean-Marie), capitaine, en remplacement de M. de La Roche-Brochard, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Deshayes de Merville (Jean-Henri-Marie), capitaine, en remplacement de M. Stevenin, retraité.

2e tour (choix). M. Gaillard de Saint-Germain (Raymond-Marie-Eugène-Raoul), capitaine, en remplacement de M. Le Gouvello, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Fege (Roger-Léo-Delphin), capitaine, en remplacement de M. Gridel, retraité.

2e tour (choix). M. Guth (Gaston-Louis), capitaine (chef d'escadrons à titre temporaire), en remplacement de M. Nicq, retraité.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Meniere (Henri-Charles-Maurice), capitaine, en remplacement de M. Berge, retraité.

2e tour (choix). M. Baggio (Antonio-Eugène-Paul-Joseph), capitaine, en remplacement de M. Garaud, retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Philippot (Jean-Claude), lieutenant, en remplacement de M. Coue, promu.

2e tour (choix). M. Haentjens (Jacques-Maurice-Etienne-Joseph), lieutenant, en remplacement de M. Gascou, promu.

3e tour (ancienneté). M. Renaud (Pierre-Yves-Léon), lieutenant, en remplacement de M. Toscan du Plantier, promu.

1er tour (ancienneté). M. Hans (François-Auguste), lieutenant, en remplacement de M. Dehollain, promu.

2e tour (choix). M. Mercier (Jean-Louis), lieutenant, en remplacement de M. Deshayes de Merville, promu.

3e tour (ancienneté). M. Bay (Guy-Jack-Gabriel), lieutenant, en remplacement de M. Gaillard de Saint-Germain, promu.

1er tour (ancienneté). M. Lorgeoux (Georges-Marie-Joseph), lieutenant, en remplacement de M. Fege, promu.

2e tour (choix). M. Bourgue (Lucien-Paul-Victor), lieutenant, en remplacement de M. Guth, promu.

3e tour (ancienneté). M. Emmery (Paul-Joseph-Marcel), lieutenant, en remplacement de M. Meniere, promu.

1er tour (ancienneté). M. Pages (Henri-Louis-Marie-Jean), lieutenant, en remplacement de M. Baggio, promu.

2e tour (choix). M. Arainty (Pierre), en remplacement de M. Faure, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Pirard (Jacques-Albert-Gabriel), lieutenant, en remplacement de M. Fortin, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Masson (Pierre-Marie-Léon), lieutenant, en remplacement de M. Calvet, retraité.

2e tour (choix). M. Berton (Pierre-Lucien-Jean-Louis), lieutenant, en remplacement de M. Le Jariel des Châtelets, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Cadis (Robert-Pierre), lieutenant, en remplacement de M. Dietsche, décédé.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Chevallier (René), lieutenant, en remplacement de M. Arnoux de Pirey, retraité.

2e tour (choix). M. Dorot (Marie-Jean-Baptiste-Louis-Georges), lieutenant, en remplacement de M. Azoulay, démissionnaire.

3e tour (ancienneté). M. Colteau (François-Antoine-Marie-Guy-Joseph), en remplacement de M. Genin, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Decelle (Henri-Victor-Jean), lieutenant, en remplacement de M. Seys, retraité.

2e tour (choix). M. Delrue (René-Emile-Gabriel), lieutenant, en remplacement de M. Delage, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Acker (Roger-René-Antoine), lieutenant, en remplacement de M. de Rasilly, retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Cottignies (Jacques-Georges-Joseph).
Dozinet (Roger-Adhéna-Zéphir).
Dartencet (Roger-Marie).

Train.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le chef d'escadron Buisson (Robert-Charles-Adolphe), en remplacement de M. Plaidi, promu.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les capitaines:

1re tour (ancienneté). M. Lemercier (Alfred-Gaston), en remplacement de M. Parazols, promu.

2e tour (choix). M. de Roffignac (Paul-Marie-Bernard), en remplacement de M. Le Pogam, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Pignol (Roger-Pierre-Marie), en remplacement de M. Drape, retraité.

2e tour (choix). M. Naas (René-Pierre-Joseph), en remplacement de M. Buisson, promu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants:

1re tour (ancienneté). M. Lagary (André-Emile), en remplacement de M. Germaine, promu.

2e tour (choix). M. Laussinotte (Sylvain), en remplacement de M. Bruch, promu.

3e tour (ancienneté). M. Prioux (Robert-Pierre-Jean), en remplacement de M. Pirabeau, promu.

1er tour (ancienneté). M. Ouvrie (Paul-Emile-Ghislain), en remplacement de M. Monnet, promu.

2e tour (choix). M. Labescat (Raymond-Julien), en remplacement de M. Ray, promu.

3e tour (ancienneté). M. Vallée (Charles-Alexandre-Marcel), en remplacement de M. Barlon, promu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'aspirant Lanrivain (Emile).

M. l'adjudant-chef Luneau (Roger).

Artillerie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. Labarbarie (Maurice-Victor-Roger), en remplacement de M. Brock (Emile-Paul), retraité.

M. Cosse (Marie-Léon-Jacques), en remplacement de M. Roubertie (Maurice-Pierre-Emmanuel), retraité.

M. Renauld (Pierre), en remplacement de M. Sausen (Gaston-Alfred-Gustave), retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. Blancher (Roger-Louis), en remplacement de M. Labarbarie (Maurice-Victor-Roger), promu.

M. Bidart (Henri-Charles-Marie-Joseph), en remplacement de M. Cosse (Marie-Léon-Jacques), promu.

M. Mayeur (Maurice), en remplacement de M. Brunet (Yves-Pierre), retraité.

M. Piroth (Charles-Jean-Clément), en remplacement de M. Guérin (Marius), retraité.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Bertrand (Rémy-Victor-Jean), en remplacement de M. Blancher (Roger-Louis), promu.

2e tour (choix). Bechereau (Henri-Marie-Félix), en remplacement de M. Bidart (Henri-Charles-Marie-Joseph), promu.

1er tour (ancienneté). M. Perrin (Joseph-Clovis), en remplacement de M. Dillemann (Charles-Marie), retraité.

2e tour (choix). M. Beaulieu (Louis-Marie-Prosper), en remplacement de M. Mayeur (Maurice), promu.

1er tour (ancienneté). M. Trichet (Pierre), en remplacement de M. Piroth (Charles-Jean-Clément), promu.

2e tour (choix). M. Debayeux (André-Eugène-Auguste), en remplacement de M. Percerou (Louis-Henri), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Guinot (Pierre-Lucien), en remplacement de M. Plantey (Romain-Jacques-Philippe-Gustave), retraité.

2e tour (choix). M. Bourne (Robert-Emile-Lucien), en remplacement de M. Fraval de Coatparquet (Alain-François-Paul), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Vidal (Joseph-Marie), en remplacement de M. Weil (Jacques), retraité.

2e tour (choix). M. du Mont (Ernest-Charles-Jean), en remplacement de M. Bartol (Antoine-Napoléon), retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Goudon de Lalande de Tiférandière (Guy-Marie-Joseph-Louis), en remplacement de M. Bertrand (Rémy-Victor-Jean), promu.

2e tour (choix). M. Lacoste (Jean-Raymond), en remplacement de M. Bechereau (Henri-Marie-Félix), promu.

3e tour (ancienneté). M. Texier (Jean-Achille), en remplacement de M. Perrin (Joseph-Clovis), promu.

1er tour (ancienneté). M. Levaique (Jean-François-René-Claude), en remplacement de M. Beaulieu (Louis-Marie-Prosper), promu.

2e tour (choix). M. Gras (Félicien-Marius), en remplacement de M. Trichet (Pierre), promu.

3e tour (ancienneté). M. Hermann (Claude-Edmond), en remplacement de M. Debayeux (André-Eugène-Auguste), promu.

1er tour (ancienneté). M. Martinet (Roland-Charles), en remplacement de M. Guinot (Pierre-Lucien), promu.

2e tour (choix). M. Fraisse (Louis-Charles-Marie-Alexandre), en remplacement de M. Bourne (Robert-Emile-Lucien), promu.

3e tour (ancienneté). M. Beilot (Henri-Louis), en remplacement de M. Vidal (Joseph-Marie), promu.

1er tour (ancienneté). M. Cesbron (Fabien-Alexis-Charles-Marie), en remplacement de M. du Mont (Ernest-Charles-Jean), promu.

2e tour (choix). M. François (Clément-Charles), en remplacement de M. Rollet (Marc-Pierre-Eugène), décédé.

3e tour (ancienneté). M. Suteau (Roger-Louis), en remplacement de M. Tchoubar (Serge), démissionnaire.

1er tour (ancienneté). M. Lys (Samuel-René-Arthur), en remplacement de M. Barnabe (René-Jean-Irénée), retraité.

2e tour (choix). M. Baffert (Joseph-Eugène-René), en remplacement de M. Baudouin (Charles-François), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Laurent (Louis-Auguste), en remplacement de M. Brunerie (Pierre-Jean), retraité.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Hugon (François-Alphonse), en remplacement de M. Chalamon (Jean-Marcel-Odile), décédé.

2e tour (choix). M. Boisson (Jean-Louis-Henri), en remplacement de M. Huguet (Christian-Charles), démissionnaire.

3e tour (ancienneté). M. Aubert (René-Gabriel-Henri), en remplacement de M. Carraud (Eugène-Félicien-Marcel), décédé.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Durand (Georges).
Charavet (Georges).
Le Doaltron (Noël).
Noailhac (Jean).
Gouvernel (Charles-Maurice).
Ratto (Ernest-Georges).

Les aspirants:

MM. Venet (Jean).
Rouaix (Henri-Jean-Raymond).
Brejon (Robert-Louis-Auguste).

Les adjudants-chefs:

MM. Briot (André-Auguste-Marie).
Beaucourt (Georges).

Génie.

A. — ARME

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Fensch (André-Joseph-Auguste), en remplacement de M. Guet, retraité.

M. Dutheil (Jacques), en remplacement de M. Simon, retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs de bataillon:

M. Hiblot (Jean), en remplacement de M. Legrand, retraité.

M. Pont (Robert-Léon-Victor), en remplacement de M. Fensch, promu.

M. Scherne (Edmond-Jules), en remplacement de M. Dutheil, promu.

M. Guelfi (François-Antoine), en remplacement de M. Antoine, retraité.

Au grade de chef de bataillon.

Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Chambreuil (Maurice-Pierre-Henri), en remplacement de M. Hiblot, promu.

2e tour (choix). M. Hayard (Charles-Albert), en remplacement de M. Pont, promu.

1er tour (ancienneté). M. Dugeny (Pierre-Gabriel), en remplacement de M. Scherne, promu.

2e tour (choix). M. Verdin (Camille-Maurice-Octave-Félix), en remplacement de M. Guelfi, promu.

1er tour (ancienneté). M. Ravel (Aimé-Jean), en remplacement de M. Legoy, démissionnaire.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants:

3e tour (ancienneté). M. Charli (René-Pierre-Paul), en remplacement de M. de Chambreuil, promu.

1er tour (ancienneté). M. Mahieu (Denis-Yvan-Roger), en remplacement de M. Hayard, promu.

2e tour (choix). M. Granjon (Jean-Laurent-Marius), en remplacement de M. Dugeny, promu.

3e tour (ancienneté). M. Malfilatre (Raymond-Marie-René), en remplacement de M. Verdin, promu.

1er tour (ancienneté). M. Pernod (Jean-Louis-Joseph), en remplacement de M. Schorp, démissionnaire.

2e tour (choix). M. Canivet (François-Sylvestre), en remplacement de M. Pauthac, démissionnaire.

3e tour (ancienneté). M. Descoubes (Pierre-André-Robert), en remplacement de M. Lions, démissionnaire.

1er tour (ancienneté). M. Simon (François-Paul-Jean), en remplacement de M. Galleron, retraité.

2e tour (choix). M. Sborgi (Anatole-Bruno), en remplacement de M. Soulier, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Perret (Michel-Marie-Adrien), en remplacement de M. Paille, nommé intendant militaire.

1er tour (ancienneté). M. Patat (Georges), en remplacement de M. Bouvier, retraité.

2e tour (choix). M. Panty (André), en remplacement de M. Deutsch, démissionnaire.

3e tour (ancienneté). M. Maes (Jules), en remplacement de M. Frinault, démissionnaire.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Barateau (Jean-Marie-Joseph), en remplacement de M. Bergassoli, affecté aux transmissions.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

2e tour (choix). M. Gambin (André-Paul), en remplacement de M. Delplanque, démissionnaire.

3e tour (ancienneté). M. Reversat (Lucien-Jean), en remplacement de M. Fleury, décédé.

1er tour (ancienneté). M. Ouguon (André-Charles-Fernand), en remplacement de M. Leonetti, retraité.

2e tour (choix). M. Delavaud (Gabriel-René), en remplacement de M. Finet, démissionnaire.

3e tour (ancienneté). M. Lamolinerie (Paul-Lucien-Jean-Marie), en remplacement de M. Girard, démissionnaire.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Zebonlon (Lucien).
Pesez (André-Maurice).
Laurent (Jean-André).
Daniel (Louis-Julien).

B. — Service des batiments

CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le chef de bataillon Robert (Charles-Louis-Léon), en remplacement de M. Delarue, retraité.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Nury (Gaston-Georges), en remplacement de M. Robert, promu.

2e tour (choix). M. Terrien (Henri-André-Lucien), en remplacement de M. Borie, promu.

CADRE DES ADJOINTS

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. le capitaine Soulier (Léon-Marius), en remplacement de M. Condat, retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant-chef Daniel (Lucien-Georges-François).

C. — Service du matériel

CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le chef de bataillon Tricaud (André-Antoine-Claude), en remplacement de M. Bonnelle, promu.

CADRE DES ADJOINTS

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant-chef Ehret (Charles-Marcel).

Transmissions.

A. — Arme

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le lieutenant-colonel Arnaud (Paul-Hugues-Stéphane), en remplacement de M. Charles (Alix-Maurice), retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les chefs de bataillon:

M. Lacoste (Marie-François-Gabriel), en remplacement de M. Arnaud (Paul-Hugues-Stéphane), promu.

M. Picquenard (Armel-Armand-Elie-Marie), en remplacement de M. Lebigue (Pierre-Louis-Edouard), retraité.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Rosier (Raymond-Paul-Georges), en remplacement de M. Lacoste (Marie-François-Gabriel), promu.

2e tour (choix). M. Stuck (Paul-Robert), en remplacement de M. Picquenard (Armel-Armand-Elie-Marie), promu.

1er tour (ancienneté). M. Nouaille-Decorge (Léon-Victor-Henri), en remplacement de M. Michaud (Louis-Joseph), retraité.

2e tour (choix). M. Moyon (André-Pierre), en remplacement de M. Goux (Joseph-Sylvestre), retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Blandin de Chalain (Hubert-Pierre-Marie), en remplacement de M. Rosier (Raymond-Paul-Georges), promu.

2e tour (choix). M. Beau (Georges-Paul-Jules), en remplacement de M. Stuck (Paul-Robert), promu.

2e tour (ancienneté). M. Viry (Marcial-Henri), en remplacement de M. Nouaille-Decorge (Léon-Victor-Henri), promu.

1er tour (ancienneté). M. Laurent (Jean-Marie-Marcel), en remplacement de M. Sidobre (André-Joseph), retraité.

2e tour (choix). M. Collet (Marcel-Augustin), capitaine à titre temporaire, en remplacement de M. Ducerisier (Georges-Jean), décédé.

3e tour (ancienneté). M. Chalopet (Etienne), en remplacement de M. Forey (Henri-François), démissionnaire.

1er tour (ancienneté). M. Duez (Gaston), en remplacement de M. Faugeras (Daniel-Jean), démissionnaire.

2e tour (choix). M. Dupuy (Jean-Maurice-Robert), en remplacement de M. Chaussis (André), retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Mathieu (Jean-Lucien).
Ramseyer (Jean-Lucien-Frédéric).

B. — Service du matériel

CADRE DES ADJOINTS

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Maignan (Gaston-Ferdinand) (figurait au tableau d'avancement), en remplacement de M. Bourgeois (Maurice-Auguste), retraité.

Corps du matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Bourdiaux (Gustave-Henri-Michel), breveté technique, en remplacement de M. Boucher, admis à la retraite.

M. Triquigneaux (Henri-Louis-Marie), en remplacement de M. Le Dore, admis à la retraite.

M. Brechon (Raymond-Aimé-Pierre), en remplacement de M. Rousselot, admis à la retraite.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

M. Bonnaud (Maurice-Roger), breveté technique, en remplacement de M. Serrant, promu.

M. de Bovis (Raymond-Louis-Marie), breveté technique, en remplacement de M. Fenton, admis à la retraite.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les capitaines:

(Choix.) M. Tancredi (Henri-Joseph-Eugène), en remplacement de M. Dujardin, admis à la retraite.

(Ancienneté.) M. Forestier (Marcel), en remplacement de M. Henin, promu.

(Choix.) M. Lallia (Guy-Jean-Louis), en remplacement de M. Bonnaud, promu.

(Ancienneté.) M. Faure (Léopold-Maurice-Albert), en remplacement de M. de Bovis, promu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

(Choix.) M. le lieutenant Gonin (Paul-Etienne-Louis), en remplacement de M. Badet, promu.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le capitaine Weller (André-Raymond-Stanislas), en remplacement de M. Utter, admis à la retraite.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Capillon (Emmanuel), en remplacement de M. Tetard, admis à la retraite.

3e tour (ancienneté, à défaut de choix). M. Floquet (Adrien-Antoine), en remplacement de M. Charrie, admis à la retraite.

4e tour (ancienneté, à défaut de choix). M. Lamiaux (René-Paul), en remplacement de M. Vachet, admis à la retraite.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

M. Saint-Upery (François-Victor), en remplacement de M. Boulonnet, admis à la retraite.

M. Ferrer (Honoré-Jean-Simon), en remplacement de M. Nahan, admis à la retraite.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Laurent (Gustave-Ludovic-Raoul), en remplacement de M. Muller, décédé.

3e tour (choix). M. Millet (Victor-Ernest), en remplacement de M. Truchot admis à la retraite.

4e tour (choix). M. Vigier (Pierre-Auguste-Léon), en remplacement de M. Autin admis à la retraite.

1er tour (ancienneté). M. Loiseleur (Achille), en remplacement de M. Chrétien, admis à la retraite.

2e tour (choix). M. Bonvallot (Lucien-Victor), en remplacement de M. Descout, admis à la retraite.

3e tour (choix). M. Liège (Jean-Fernand), en remplacement de M. Bilneau, admis à la retraite.

4e tour (choix). M. Mouly (Jean-Baptiste), en remplacement de M. Petit, admis à la retraite.

4er tour (ancienneté). M. Manach (François-Joseph), en remplacement de M. Stephan, admis à la retraite.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1918.)

Les adjudants-chefs:

MM. Lamoureux (Robert-Gaston).
Lacaze (Georges-Joseph).
Bougoin (Edmond).

Service des fabrications d'armement.

A. — Corps des ingénieurs militaires

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe.

M. Lemaitre (Frédéric-Charles), en remplacement de M. Lefranc, promu.

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe

M. Touzard (Charles-Julien-Philippe), en remplacement de M. Lemaitre, promu.

M. Grin (Joseph), en remplacement de M. Devé, retraité.

Au grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

(Ancienneté.) M. Rias (Marcel-Aimé), en remplacement de M. Lorant, promu.

(Choix.) M. Michalet (Gabriel-Eugène), en remplacement de M. Pace, démissionnaire.

B. — Corps des ingénieurs de travaux d'armement

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

Au grade d'ingénieur principal.

M. Abrial (Jean-Emile), en remplacement de M. Goubet, décédé.

M. Devillard (Roger-Alfred), en remplacement de M. Mahlet, promu.

Service de santé.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

Au grade de médecin colonel.

Les médecins lieutenants colonels:

M. Fontaine (Pierre-Philippe-Joseph), en remplacement de M. Saulnier, retraité

M. Reynaud (Henri-Marie-Alexis), en remplacement de M. Lerouge, retraité.

M. Tête (Laurent-Marie-Nicolas-Frédéric-Charles), en remplacement de M. Guilmain, retraité.

M. Bizien (Pierre-Yves-Marie), en remplacement de M. Streissel, retraité.

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

Les médecins commandants:

M. Guilleman (Paul-Marcel), en remplacement de M. Jehl, retraité.

M. Lombard (Jean-Marie-Alfred), en remplacement de M. Guibert, retraité.

M. Petitdemange (Céleste-André), en remplacement de M. Staub, retraité.

M. Ferry (Max-Delphin), en remplacement de M. Franchi, retraité.

M. Vadella (Louis-Emile-Gaston), en remplacement de M. Michaud, retraité.

M. Batlle (Ferdinand-Jacques-Hippolyte), en remplacement de M. Besnoit, retraité.

M. Mauvais (François-Eric-René), en remplacement de M. Fontaine, promu.

M. Coutie (Marcel-Robert-Paul), en remplacement de M. Reynaud, promu.

M. Martinet (Charles-Joseph-Louis), en remplacement de M. Bizien, promu.

(Pour prendre rang du 2 janvier 1918.)

M. Roque (Paul-Antoine), en remplacement de M. Tete, promu.

Au grade de médecin commandant.

Les médecins capitaines:

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

(Ancienneté.) M. Vernède (Charles-Jean), en remplacement de M. Morin, retraité.

(Choix.) M. Ollivier (Alphonse-Jean-Michel), en remplacement de M. Guilleman, promu.

(Ancienneté.) M. Ristorcelli (Albert-Philippe), en remplacement de M. Lombard, promu.

(Choix.) M. François (Marie-Jules-Valentin-Jean), en remplacement de M. Petitdemange, promu.

(Ancienneté.) M. Dupeyron (Paul-Marie-André), en remplacement de M. Ferry, promu.

(Choix.) M. Velluz (Jean), en remplacement de M. Vadella, promu.

(Ancienneté.) M. Daniel (Michel-Pierre-Louis), en remplacement de M. Batlle, promu.

(Choix.) M. Delatour (Jean-Emile-François), en remplacement de M. Mauvais, promu.

(Ancienneté.) M. Clec'h (René-Yves), en remplacement de M. Coutie, promu.

(Choix.) M. Canet (Jean-Jacques), en remplacement de M. Martinet, promu.

(Ancienneté.) M. Algrot (Raymond-Edmond-Fernand), en remplacement de M. Roque, promu.

(Pour prendre rang du 2 janvier 1918.)

(Choix.) M. Vigroux (Paul), en remplacement de M. Derennes, retraité.

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

3e tour (ancienneté). M. Laurens (Louis-François) (figure au tableau d'avancement supplémentaire de 1917), en remplacement de M. Boursiac, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Collon (Claude-Marcel-Henri-Joseph) (figure au tableau d'avancement supplémentaire de 1917), en remplacement de M. Nougues, retraité.

2e tour (choix). M. Aulong (Jacques-René), en remplacement de M. Thoulon, retraité.

3e tour (ancienneté). M. Favreaux (Claude-Marie-Adrien), en remplacement de M. Carli, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Gaborit (Charles-Georges), en remplacement de M. Cosset, retraité.

2e tour (choix). M. Jouvet (Pierre-André-René), en remplacement de M. Vernède, promu.

3e tour (ancienneté). M. Boillet (Pierre-Armand), en remplacement de M. Vigroux, promu.

1er tour (ancienneté). M. Vaichère (Jean-Henri-Marie-Philippe), en remplacement de M. Ristorcelli, promu.

2e tour (choix). M. Viarnaud (Guy-Emile), en remplacement de M. Ollivier, promu.

3e tour (ancienneté). M. Farsy (Samuel-Raoul-Joseph), en remplacement de M. Dupeyron, promu.

1er tour (ancienneté). M. Poncin (Ambert-Charles-Jules), en remplacement de M. François, promu.

2e tour (choix). M. Cesard (Eugène-Jean-Paul), en remplacement de M. Daniel, promu.

3e tour (ancienneté). M. Portal (André-Frézal), en remplacement de M. Velluz, promu.

1er tour (ancienneté). M. Fourcade (Maurice-René), en remplacement de M. Clec'h, promu.

2e tour (choix). M. Galy (Jean-André), en remplacement de M. Delatour, promu.

3e tour (ancienneté). M. Troublaiewitch (Dimitri), en remplacement de M. Algrot, promu.

1er tour (ancienneté). M. Dumas (Jean-Marie), en remplacement de M. Canet, promu.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

Au grade de pharmacien commandant.

(Choix.) M. le pharmacien capitaine Faure (Pierre-André-Marie), en remplacement de M. Vanbems, retraité.

Au grade de pharmacien capitaine.

2e tour (choix). M. le pharmacien lieutenant Allain (Georges-Lucien), en remplacement de M. Faure, promu.

Au grade de commandant d'administration.

Les capitaines d'administration:

M. Canou (Jean Emile-André), en remplacement de M. Arrighi, retraité.

M. Le Boulicaut (Emile), en remplacement de M. Gasquet, retraité.

Au grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1918.)

Les lieutenants d'administration:

3e tour (choix). M. Matter (Jacques), en remplacement de M. Bonelli, retraité.

4e tour (choix). M. Renard (Jean-Antoine-René), en remplacement de M. Lotlin, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Pouderoux (Emilien-Georges), en remplacement de M. Canon, promu.

2e tour (choix). M. Aures (Henry-Emile), en remplacement de M. Le Boulicaut, promu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1918.)

M. l'adjudant-chef Bourcier (Pierre-Ernest).

Service vétérinaire.

Au grade de vétérinaire lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

M. le vétérinaire commandant Richez (Daniel), en remplacement de M. Chabasse, retraité.

Au grade de vétérinaire commandant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1918.)

2e tour (choix). M. le vétérinaire capitaine Berguet (André-Georges), en remplacement de M. Soulie, promu.

1er tour (ancienneté). M. le vétérinaire capitaine Hespel (Henri-Jean-Alphonse), en remplacement de M. Richez, promu.

Au grade de vétérinaire capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1918.)

2e tour (choix). M. le vétérinaire lieutenant Bocquet (Paul-Edouard-Joseph), en remplacement de M. Berguet, promu.

3e tour (ancienneté). M. le vétérinaire lieutenant Guilhem (Pierre), en remplacement de M. Hespel, promu.

Intendance.

A. — Fonctionnaires

Au grade d'intendant militaire de 1re classe.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1918.)

Les intendants militaires de 2e classe:

M. Domejean (Jean-Marie-André), en remplacement de M. Reynaud, retraité.

M. Nonclercq (Etienne-Victor), en remplacement de M. Vergne, retraité.

M. Antoine (Denis-Joseph), en remplacement de M. Bellon, retraité.

Au grade d'intendant militaire de 2e classe.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les intendants militaires de 3e classe:

M. Massotte (Louis), en remplacement de M. Domejean, promu.

M. Macon (Jean-Fernand-Lucien-Gustave), en remplacement de M. Noncierq, promu.

M. Caillard (Georges-Hippolyte-Pierre), en remplacement de M. Antoine, promu.

M. Hays (Xavier-Emile-Auguste-Colombon), en remplacement de M. Bonneval, retraité.

Au grade d'intendant militaire de 3e classe.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les intendants militaires adjoints:

M. de Guillebon (Hubert-Marie-Paul), en remplacement de M. Deslandes, promu.

M. Lapalud (Pierre-François-Victor), en remplacement de M. Dubost, promu.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de lieutenant-colonel d'administration.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le commandant d'administration Levite (Jean-Prosper), en remplacement de M. Dubois, retraité.

Au grade de commandant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les capitaines d'administration:

M. Marquet (Fernand-Jean), en remplacement de M. Levite, promu.

M. Regneux (Lucien-Léon), en remplacement de M. Berl, retraité.

Au grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants d'administration:

3e tour (choix). M. Cazenave (Guy-Jules-Abel-Claude), en remplacement de M. Marquet, promu.

4e tour (choix). M. Defrance (André-Léon-Antoine-Raoul), en remplacement de M. Regneux, promu.

1er tour (ancienneté). M. Allignol (Guy), en remplacement de M. Auradou, retraité.

2e tour (choix). M. Naert (Théophile), en remplacement de M. Barjon, retraité.

3e tour (choix). M. Saillard (Maurice-André-Paul), en remplacement de M. Bastide, retraité.

4e tour (choix). M. Leroi (Charles-Léonce-Emile), en remplacement de M. Bouchet, retraité.

1er tour (ancienneté). M. Le Clech (Joseph), en remplacement de M. Boyer (Marius), retraité.

2e tour (choix). M. Naudin (Octave-André-Eugène-Marie), en remplacement de M. le Cabarrus, retraité.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Collencin (Ferdinand).
Lebreton (Francis-Joseph).

Cadre des adjoints de chancellerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

4e tour (choix). MB. le lieutenant Gratia (Gaston-Germain), en remplacement de M. le capitaine Baudot, retraité.

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Sallour (Georges-Eugène-Emmanuel), en remplacement de M. le capitaine Berge, retraité.

2e tour (choix). M. le lieutenant Queroy (Raymond-Marcel), en remplacement de M. le capitaine Perlandi, retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Chausse (André).
Léger (Robert-Georges).
Proy (Maurice-Timothée-Ulysse).

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

2e tour (choix). M. le lieutenant Laffont (Anselme-Félix), en remplacement de M. le capitaine Alech, retraité.

3e tour (choix). M. le lieutenant Huchet (Marcel-Louis-Ernest), en remplacement de M. le capitaine Ledoux, retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant-chef Bardo (Joseph).

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le capitaine Luthereau (Pierre), en remplacement de M. le commandant Michelangeli, promu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Després (Jean-Marius), en remplacement de M. le capitaine Franchi, promu.

Recrutement, statistique.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le commandant Depuydt (Maurice-Pierre-Cyrille), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Sagot, retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Debrion (Henri-Gabriel) (figure au tableau d'avancement de 1947), en remplacement de M. le capitaine Canioni, promu.

Service de la justice militaire.

TRIBUNAUX MILITAIRES

OFFICIERS DE JUSTICE MILITAIRE

Au grade de lieutenant-colonel de justice militaire.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le commandant de justice militaire Troyes (Martin-Justin-Louis-Ernest-Yves), en remplacement de M. le lieutenant-colonel de justice militaire Viboud, retraité.

Au grade de commandant de justice militaire.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. le capitaine de justice militaire Lefranc (René-Louis-Auguste), en remplacement de M. le commandant Troyes, promu.

OFFICIERS GREFFIERS

Au grade de capitaine greffier.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le lieutenant greffier Cancel (Robert), en remplacement de M. le capitaine greffier Bonneau (Gabriel), retraité.

Etablissements pénitentiaires.

OFFICIERS COMPTABLES

Au grade de sous-lieutenant comptable.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant-chef comptable Roque (Paulin-Désiré).

TROUPES COLONIALES

ACTIVE

Infanterie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les lieutenants-colonels:

M. Lecomte (Charles-Ernest-Prudent-Valentin), en remplacement de M. Sergent (Henri), retraité.

M. Fassy (Maurice-Gabriel), en remplacement de M. Alessandri (Eugène), retraité.

M. Gracieux (Jean), en remplacement de M. Verdier (Jacques), retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les chefs de bataillon:

M. Lanlo (Armand-François-Frédéric), en remplacement de M. Espiau (Gaston), décédé.

M. Chevreau (Henri-Georges-Marie-Emmanuel), en remplacement de M. Lecomte (Charles), promu.

M. Voisard (Gaston-Jacques-Robert-Edouard), en remplacement de M. Fassy (Maurice), promu.

M. Alain (Marie-Gabriel), en remplacement de M. Gracieux (Jean), promu.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

M. Duque (Jean-Julien), en remplacement de M. Bobo (Jean), retraité.

M. Mingant (Marcel), en remplacement de M. Huard (Yves), retraité.

M. Galibert (Georges), en remplacement de M. Bonafos (Vincent), retraité.

M. Ruellan (Norbert), en remplacement de M. Barat (Jean), décédé.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Alsace (Jean-Michel), en remplacement de M. Lanlo (Armand), promu.

2e tour (choix). M. de La Seiglière (Léonard-Pierre-Etienne), en remplacement de M. Chevreau (Henri), promu.

1er tour (ancienneté). M. Servant (Raymond), en remplacement de M. Voisard (Gaston), promu.

2e tour (choix). M. Rousset (Jacques-Fernand-Marie-Joseph-Albert), en remplacement de M. Alain (Marie), promu.

1er tour (ancienneté). M. Lenormand (Maurice-Etienne-Georges), en remplacement de M. Duque (Jean), promu.

2e tour (choix). M. d'Otton Loyewki (Stanislas-Wiltold), en remplacement de M. Mingant (Marcel), promu.

1er tour (ancienneté). M. Hallery (Jean), en remplacement de M. Galibet (Georges), promu.

2e tour (choix). M. Geschwin den Hammer (Jean), en remplacement de M. Ruellan, promu.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Dutot (Joseph-Roger), en remplacement de M. Margueron (William), retraité.

2e tour (choix). M. Corneloup (Louis-Pierre), en remplacement de M. Benezet (Franc), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Drouin (Jean-Victor-Henri), en remplacement de M. Cassagnaud (Pierre), décédé.

2e tour (choix). M. Lacour (Jean-Marie), en remplacement de M. Pocard du Cosquer de Kerviler (Philippe), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Pierrestiger (Louis-Rémy), en remplacement de M. Constantin (Jean-André), retraité.

2e tour (choix). M. Soumare (Abdoulaye), en remplacement de M. Bérard (Georges), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Farsac (Léon-François), en remplacement de M. Martin de Lasalle (Jean), retraité.

2e tour (choix). M. Dupin (Marcel), en remplacement de M. Gobillot (René), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Creusot-Eon (Paul-Camille-Lucien), en remplacement de M. Chalnot (Claude), retraité.

2e tour (choix). M. Esquillat (Georges-Jean), en remplacement de Reibel-Hazon de Saint-Firmin (Robert), retraité.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1947.)

(Application de l'article 36 de l'ordonnance du 18 mars 1838.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Beslay (François-Charles), en remplacement de M. Granvaux (Roger), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Prudhomme (Pierre-Marie-Jules), en remplacement de M. Raymondeau (Marc), décédé.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Babin (Michel-Jacques), en remplacement de M. Alsace (Jean), promu.

2e tour (choix). M. Salvat (André-Etienne), en remplacement de M. de La Seiglière (Léonard), promu.

3e tour (ancienneté). M. Turban (Francis-Marcel-Henri), en remplacement de M. Servant, promu.

1er tour (ancienneté). M. Copère (Louis-Marie-Paul), en remplacement de M. Rousset (Jacques), promu.

2e tour (choix). M. Savary (Albert-Jean-Alexis), en remplacement de M. Lenormand (Maurice), promu.

3e tour (ancienneté). M. Tixador (René Joseph), en remplacement de M. d'Otton-Loyewski (Stanislas), promu.

1er tour (ancienneté). M. Chotard (Auguste-Pierre-Marie), en remplacement de M. Hallery (Jean), promu.

2e tour (choix). M. Bellec (Jean-Charles), en remplacement de M. Geschwin den Hammer (Jean), promu.

3e tour (ancienneté). M. Bléhaut (Philippe-Charles), en remplacement de M. Dulot (Joseph-Roger), promu.

1er tour (ancienneté). M. Revellard (François-Marie), en remplacement de M. Corneloup (Louis), promu.

(Pour prendre rang du 11 janvier 1948.)

2e tour (choix). M. Piochelle (Paul-Gustave-Marie), en remplacement de M. Drouin (Jean), promu.

3e tour (ancienneté). M. Menvielle-Arrebou (Georges-Jean-André), en remplacement de M. Lacour (Jean-Marie), promu.

1er tour (ancienneté). M. Guillemet (Charles-Louis-Marcel), en remplacement de Pierrestiger (Louis), promu.

2e tour (choix). M. Le Mire (Henri-Marcel-Jean-Paul), en remplacement de M. Soumare (Abdoulaye), promu.

3e tour (ancienneté). M. Mourier (Paul), en remplacement de M. Farsac (Léon), promu.

1er tour (ancienneté). M. Barjou (François-Raymond-Marie), en remplacement de M. Dupin (Marcel), promu.

2e tour (choix). M. Aron (Guy-François), en remplacement de M. Creusot-Eon (Paul), promu.

3e tour (ancienneté). M. Sol (Alfred-Gabriel), en remplacement de M. Esquillat (Georges), promu.

1er tour (ancienneté). M. Abadie (Jean-Joseph-Sylvain), en remplacement de M. Evrard (Jean), retraité.

2e tour (choix). M. Lotte (Germain-Yves), en remplacement de M. Lenay (Louis), décédé.

3e tour (ancienneté). M. Bègue (Pierre-François-Léon), en remplacement de M. Pedinielli (Etienne), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Jacqmin (Bernard-Marie-Jean), en remplacement de M. Carre (Marcel), retraité.

2e tour (choix). M. Nicot (Jean-Louis), en remplacement de M. Alizart (Maurice), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Schilling (Joseph-Jean), en remplacement de M. Courcoul (Joannès), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Pinasseau (François), en remplacement de M. Lagarde (Gabriel), retraité.

2e tour (choix). M. Bonzon (Louis-Marie-Xavier), en remplacement de M. Bichoux (Jacques), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Pierre (Roger-Eugène-Edmond), en remplacement de M. Le Bris (Jean-Marie), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Adoue (François-Charles-Marie), en remplacement de M. Morand (André), retraité.

2e tour (choix). M. Barthélemy (Jean-Georges-François), en remplacement de M. Trider (Joseph), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Brixon (Pierre-Charles-Jean), en remplacement de M. Benneteau (Pierre), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Delon (Maurice-René-Maxime), en remplacement de M. Charbonneau (René), retraité.

2e tour (choix). M. Escarra (Maurice-Marie), en remplacement de M. Risch (Robert), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Clément (Frantz-Aimé-Adrien), en remplacement de M. Laforest (René), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Roedrer (Bertrand-Claude), en remplacement de M. Peschaud (Philippe), retraité.

2e tour (choix). M. Fournier (Marcel-Jules-Joseph), en remplacement de M. Guillemette (Henri), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Navarre (Pierre-Louis), en remplacement de M. Drouet (Jean), retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Dupont (René).
Secrétin (Arthur-Raymond-Pierre).

M. l'adjudant Sabot (Raymond).

Les aspirants:

MM. Junod (Adrien-Hubert).
Audran (Jean).

Au grade de sous-lieutenant autochtone.

Les adjudants-chefs:

MM. Damba Mainissera.
Fara (Joseph).

M. l'adjudant Eur Karol.

Artillerie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le lieutenant-colonel Vernet (Gabriel-Raymond), en remplacement de M. Bert (Pierre), retraité.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les chefs d'escadron:

M. Grapin (Henri-Jean-Marie), en remplacement de M. Imfeld (Hans), décédé.

(Pour prendre rang du 2 janvier 1948.)

M. Ansidei (Pierre-André), en remplacement de M. Poirée (Jacques), retraité.

M. Segretain (Pierre-Gabriel-Marcel), en remplacement de M. Magnaval (Roger), retraité.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Reslin (Gaston-Léon), en remplacement de M. Lambert (Raymond), décédé.

2e tour (choix). M. Bentayou (Henri), en remplacement de M. Girardot (Charles), retraité.

1er tour (ancienneté). M. Rémy (Armand-Félix-Antoine), en remplacement de M. Goudinoux (Paul), retraité.

2e tour (choix). M. Berteand (Marie-Emile-René), en remplacement de M. Grapin (Henri), promu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

1er tour (ancienneté). M. Gardey (Pierre), en remplacement de M. Reslin (Gaston), promu.

2e tour (choix). M. Marlec (Jacques-Marie), en remplacement de M. Bentayou (Henri), promu.

3e tour (ancienneté). M. Crozet (Paul), en remplacement de M. Rémy, promu.

1er tour (ancienneté). M. Luciani (Marcel), en remplacement de M. Bertrand (Marie), promu.

2e tour (choix). M. Tréchot (Roger-Louis-Aimé), en remplacement de M. Delacour (André), retraité.

3e tour (ancienneté). M. Chouffot (Louis-Julien-Philippe), en remplacement de M. Lefèvre (Jean), retraité.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Les adjudants-chefs:

MM. Maître (Henri-Robert).
Besançon (Lucien-Emile).
Lamarche (Ernest).
Parent (René).

Santé.

MÉDECINS

Au grade de médecin colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le médecin lieutenant-colonel Piéri (Etienne-Marie), en remplacement de M. Levet (Eugène), retraité.

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les médecins commandants:

M. Clerc (Samuel-Gustave), en remplacement de M. Ott (Raymond), retraité.

M. Grosperrin (René-Désiré-Prosper), en remplacement de M. Marneffe (Hubert), retraité.

M. Delom (Pierre), en remplacement de M. Pieri (Etienne), promu.

Au grade de médecin commandant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

(Application de l'article 36 de l'ordonnance du 18 mars 1838.)

1er tour (ancienneté). M. le médecin capitaine Brault (Jacques-Félix-René), en remplacement de M. le médecin commandant Peleran (Jean), retraité.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les médecins capitaines:

2e tour (choix). M. Cardaire (Georges-Marius-Philippe), en remplacement de M. Clerc (Samuel), promu.

1er tour (ancienneté). M. Amphoux (Victor-Augustin), en remplacement de M. Grosperrin (René), promu.

2e tour (choix). M. Pruvost (André-Georges-Eugène-Emile), en remplacement de M. Delom (Pierre), promu.

1er tour (ancienneté). M. Castera (Louis-Raymond) (figure au tableau supplémentaire de 1947), en remplacement de M. Rollin (Jean), démissionnaire.

2e tour (choix). M. Binson (Gaston), en remplacement de M. Le Flem (Roger), décédé.

1er tour (ancienneté). M. Silverie (Charles-Auguste-Marie-René), en remplacement de M. Guillon (Jean), démissionnaire.

2e tour (choix). M. Ouary (Pierre-Michel), en remplacement de M. Ribo (Edouard), décédé.

1er tour (ancienneté). M. Richard (Louis-Eugène), en remplacement de M. Lesconnec (Louis), décédé.

2e tour (choix). M. Bereni (Louis-Don Ignace-Joseph-Marie), en remplacement de M. Lobourlais (Adrien), décédé.

1er tour (ancienneté). M. Moret (Lucien-Yves-Georges), en remplacement de M. Foubert (André), décédé.

2e tour (choix). M. Jauberlie (René-Michel-Emile), en remplacement de M. Dubroca (Jean), décédé.

1er tour (ancienneté). M. Dezest (Georges-Jean-Théophile), en remplacement de M. Cremona (Toussaint), décédé.

2e tour (choix). M. Blanche (Jean), en remplacement de M. Broband (Henri), décédé.

1er tour (ancienneté). M. Ghersi (Henri-Thomas-Louis), en remplacement de M. Frambault (Pierre), décédé.

2e tour (choix). M. Pellegrino (Jean), en remplacement de M. Alain (Pierre), décédé.

1er tour (ancienneté). M. Ezel (Guillaume-Marie), en remplacement de M. Chabrelie (Louis), décédé.

2e tour (choix). M. Linhard (Jacques-Charles-Michel), en remplacement de M. Remion (Jean), démissionnaire.

Au grade de médecin capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les médecins lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Caurel (Armand-Joseph-Jules), en remplacement de M. Brault (Jacques), promu.

2e tour (choix). M. Constant (Yves-Pierre-Lucien), en remplacement de M. Cardaire (Georges), promu.

3e tour (ancienneté). M. Anraedt (Jean-Louis), en remplacement de M. Amphoux (Victor), promu.

1er tour (ancienneté). M. Ferrat (Pierre-Marie), en remplacement de M. Pruvost (André), promu.

2e tour (choix). M. Souveine (Georges), en remplacement de M. Castera (Louis), promu.

3e tour (ancienneté). M. Laigret (Jacques), en remplacement de M. Binson (Gaston), promu.

1er tour (ancienneté). M. de Jaureguiberry (Pierre), en remplacement de M. Silverie (Charles), promu.

2e tour (choix). M. Seignard (Prosper), en remplacement de M. Ouary (Pierre), promu.

3e tour (ancienneté). M. Lequinio (Yves), en remplacement de M. Richard (Louis), promu.

1er tour (ancienneté). M. Demarais (Maurice-Gabriel-Lucien), en remplacement de M. Bereni (Louis), promu.

2e tour (choix). M. Hervé (Pierre-Jean-Yves), en remplacement de M. Moret (Lucien), promu.

3e tour (ancienneté). M. Journiac (Henri-Paul-Auguste), en remplacement de M. Jauberlie (René), promu.

1er tour (ancienneté). M. Bruzat (Pierre-Simon), en remplacement de M. Dezest (Georges), promu.

2e tour (choix). M. Olivier (Georges-Gabriel), en remplacement de M. Castera (Louis), promu.

3e tour (ancienneté). M. Brugière (Jean), en remplacement de M. Ghersi (Henri), promu.

SERVICES GENERAUX ET PARTICULIERS DE L'ARMEE

Service de santé.

A. — PHARMACIENS

Au grade de pharmacien capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

Les pharmaciens lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Chartol (Arthur-Jules-Léon), en remplacement de M. Perrolo (Charles-Paul), promu.

2e tour (choix). M. Lecuillier (André-Edmond), en remplacement de M. Kerharo (Joseph), promu.

3e tour (ancienneté). M. Apprion (Yves), en remplacement de M. Albrand (Louis-Pierre), promu.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

Au grade de capitaine d'administration.

2e tour (choix). M. le lieutenant d'administration Sarciat (Henri), en remplacement de M. Durand (Antoine), retraité.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

M. l'adjudant-chef Bodin (Marcel).

Intendance.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant-chef Suppiger (Marius-Auguste).

Services administratifs des corps de troupe.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

2e tour (choix). M. le lieutenant Paoli (Jules-Pierre), en remplacement de M. Geslin (Robert), retraité.

Chancellerie.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant Henry (Max-Henri).

Services des matériels et bâtiments coloniaux.

A. — ADMINISTRATIFS

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1948.)

M. le capitaine Bontemps (Robert-Just), en remplacement de M. Mercier (Jean), retraité.

B. — TECHNIQUES

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1948.)

M. l'adjudant-chef Piezzoli (Xavier), conducteur de travaux.

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées,

PAUL BÉCHARD.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret n° 47-2442 fixant les modalités d'application de la loi n° 46-1053 du 15 mai 1946 *relative à l'exécution des contrats* d'assurances sur la vie dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 janvier 1948:

Page 383, 3e colonne, article 1er, 3e, 1re ligne, *au lieu de:* « *Un état détaillé des actions...* », lire: « Un état détaillé des actifs... »; 3e ligne, lire: « ... dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin... »; 5e ligne, lire: « ... des revenus provenant de ces actifs... ».

Page 384, 1re colonne, article 2, 3e, 4e ligne, au lieu de: « ... capitalisation de 3 p. 100... », lire: « ... capitalisation à 3 p 100... »; article 3, 4e ligne, au lieu de: « ... en quatre exemplaires », lire: « ... en quadruple exemplaire »; article 4, 4e alinéa, 2e ligne, lire: « ... la faculté donnée par l'alinéa 1er... ».

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 22 janvier 1948, des crédits ont été ouverts à titre de fonds de concours au budget du ministère des finances pour l'exercice 1947 au titre des chapitres ci-après:

Chap. 150. — Traitements du personnel des bureaux de l'administration des douanes	2.967.318 F.
Chap. 151. — Art. 2: Traitements du personnel des brigades de l'administration des douanes.	3.565.212
Chap. 153. — Art. 1er: Indemnités du personnel de l'administration des douanes	14.221
Chap. 163. — Indemnités de résidence	978.214
Chap. 164. — Supplément familial de traitement	222.751
Chap. 165. — Indemnités pour travaux extraordinaires	575.000
Chap. 170. — Indemnités pour difficultés administratives	30.000
Chap. 345. — Remboursement de frais de l'administration des douanes	158.618
Chap. 346. — Art. 6: Matériel et frais divers de l'administration des douanes	336.409
Chap. 400. — Allocations familiales	1.832.776
Total	10.630.544 F.

Dévolution des droits appartenant à la Société du théâtre de l'Olympia et acquis par l'ennemi pendant l'occupation.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'ordonnance du 12 novembre 1943, prise pour l'application de la déclaration des Nations Unies du 5 janvier 1943, sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle;

Vu l'ordonnance du 9 juin 1943 portant troisième application de l'ordonnance du 12 novembre 1943 sur la nullité des actes de spoliation et édictant la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi à son profit (avec rectificatif en date du 14 juin 1945);

Vu le décret n° 45-1610 du 23 juillet 1945;

Vu l'ordonnance de référé du 6 juin 1947, prise par le président du tribunal civil de la Seine, signifiée au ministre des finances le 25 juillet 1947;

Vu l'avis émis dans sa séance du 20 janvier 1948 par la commission spéciale instituée par l'article 3 de l'ordonnance du 9 juin 1945 susvisée,

Arrête:

Art. 1er. — Sont attribués à l'Etat les droits ayant fait l'objet des actes en date du 15 septembre 1941 et du 22 juin 1942 relatifs le premier à la gérance, le second à la cession par la Société anonyme du théâtre de l'Olympia (S. A. T. O.) à la société ennemie « S. O. G. E. C. », de la salle de cinéma l'Olympia, dont la nullité a été constatée.

Art. 2. — Le directeur des finances extérieures et le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 janvier 1948.

Le ministre des finances,
et des affaires économiques,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
PAUL DELOUVRIER.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret n° 48-91 portant règlement d'administration publique, modifiant et complétant certaines dispositions du décret du 20 août 1939 portant règlement général sur la police de la circulation et du roulage.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 janvier 1948: page 477, 1re colonne, article 9 (§ 7):

Au lieu de:

« En dehors des agglomérations urbaines, tout conducteur de véhicule dont la largeur, chargement compris, dépasse 2 m ou dont le poids en charge dépasse 3 t, doit, sans que sa responsabilité puisse être, du fait de l'inobservation de la présente disposition, substituée à celle du conducteur dépassant, signaler par le dispositif prescrit à l'article 22 qu'il a perçu l'avertissement de ce dernier »,

Lire:

« En dehors des agglomérations urbaines, tout conducteur de véhicule dont la largeur, chargement compris, dépasse 2 m ou dont le poids en charge dépasse 3 t doit signaler par le dispositif prescrit à l'article 22 qu'il a perçu l'avertissement du conducteur dépassant, sans que sa responsabilité puisse être, de ce fait, substituée à celle de ce dernier ».

Aviation civile et commerciale.

Par arrêté du 12 janvier 1948, les adjoints techniques stagiaires dont les noms suivent sont nommés à l'emploi d'adjoint technique de la météorologie de 4e classe et titularisés dans le grade correspondant, aux dates fixées ci-après :

A compter du 1er avril 1947 (effet pécuniaire à cette date) ancienneté reportée au 1er octobre 1946, compte tenu d'une réduction de six mois de stage : MM. Bailly (André), Colas (Charles).

A compter du 1er septembre 1947 (effet pécuniaire à cette date) ancienneté reportée au 1er septembre 1946, compte tenu d'un an de stage : M. Lascourgues.

A compter du 1er octobre 1947 (effet pécuniaire à cette date) ancienneté reportée au 1er octobre 1946, compte tenu d'un an de stage: MM. Ballet (Jean), Bon (Henri), Bourgary (André), Chiffoleau (René), Collier (Marcel), Florent (Roger), Heurtier (Raymond), Michaud (André), Olivier (Raoul), Pinot (André), Requillard (Gilbert).

A dater du jour où ils ont atteint vingt et un ans d'âge (effet pécuniaire à la même date).

4 juillet 1947: M. Bourcey (Marcel).
23 septembre 1947: M. Bourrely (Jean).
10 novembre 1947: M. Dill (Pierre).

La durée des services militaires actifs et de guerre à utiliser pour l'avancement ultérieur des intéressés est fixée ainsi qu'il suit:

MM.
Bon (Henri): 8 ans 2 mois 1 jour.
Olivier (Raoul): 3 ans 5 mois 23 jours.
Bourgary (André): 3 ans 3 mois 19 jours.
Ballet (Jean): 1 an 5 mois 18 jours.
Collier (Marcel): 1 an 2 jours.
Colas (Charles): 10 mois 13 jours.
Lascourgues (Marc): 9 mois 27 jours.
Dill (Pierre): 9 mois 3 jours.
Pinot (André): 3 mois 27 jours.
Michaut (André): 1 mois 2 jours.

En exécution des dispositions de l'ordonnance du 15 juin 1945 relative aux candidats aux services publics ayant été empêchés d'y accéder par suite d'événements de guerre, MM. Bailly (André) et Colas (Charles) sont reclassés ainsi qu'il suit:

Aides météorologistes de 8e classe

A dater du 25 avril 1945: M. Bailly (André), services militaires épuisés.

A dater du 24 mai 1945: M. Colas (Charles) (services militaires restant à utiliser: 10 mois 13 jours).

Compte tenu de ce reclassement, les aides-météorologistes désignés ci-dessus sont intégrés adjoints techniques de la météorologie de 4e classe aux dates ci-après:

25 avril 1945: M. Bailly (André).
24 mai 1945: M. Colas (Charles).

Par arrêté du 12 janvier 1948, M. Pradel (Marcel), commandant d'aérodrome adjoint stagiaire au ministère des travaux publics et des transports (service des ports aériens et de la circulation aérienne du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale), est nommé à l'emploi de commandant d'aérodrome adjoint de 4e classe au service susvisé et titularisé dans le grade correspondant, à dater du 1er novembre 1947, avec report d'ancienneté du 1er novembre 1946, en raison de l'année de stage qu'il a accomplie.

La durée des services militaires actifs et de guerre dont l'intéressé pourra se prévaloir pour un avancement ultérieur est fixé à 4 ans 1 mois 15 jours.

L'effet pécuniaire dudit arrêté est fixé au 1er novembre 1947.

Par arrêté du 12 janvier 1948, M. Gouet (André) est réintégré dans les cadres du personnel radioélectricien, à compter du 1er janvier 1948, en qualité d'opérateur radioélectricien ordinaire de 1re classe.

L'ancienneté de l'intéressé dans sa classe est reportée du 13 avril 1942 au 27 septembre 1947, compte tenu de 5 ans 5 mois 14 jours passés en dehors de l'administration.

Inspecteurs de la main-d'œuvre des transports.

Par arrêté du 16 janvier 1948, les inspecteurs de la main-d'œuvre des transports ci-dessous désignés ont été affectés, à dater du 1er janvier 1948, aux subdivisions suivantes:

Saint-Etienne: M. Verniseau.
Montluçon: M. Dillenseger.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 19 décembre 1947, M. Brousse (Guy), ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées, précédemment mis à la disposition du ministre de l'industrie et du commerce, a été réintégré, à compter du 1er janvier 1948, dans les cadres des services ordinaires des ponts et chaussées et chargé, à la résidence de Toulouse, du service de la navigation des canaux du Midi et latéral à la Garonne.

Par arrêté en date du 19 janvier 1948, M. Arribehaude, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, nommé à ce grade par décret du 16 janvier 1948, a été chargé, en cette qualité, à compter du 1er janvier 1948, à la résidence de Blois, des services ci-après désignés, en remplacement de M. Lifort de Buffevent, appelé à une autre destination:

1° Service ordinaire des ponts et chaussées et service vicinal du département de Loir-et-Cher;

2° 4e section du service de navigation de la Loire (dans le département de Loir-et-Cher).

Par arrêté du 19 janvier 1948, M. Malhieu, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, nommé à ce grade par décret du 16 janvier 1948, a été adjoint, en cette qualité, à compter du 1er janvier 1948, à la résidence de Marseille, à l'ingénieur en chef du service maritime du département des Bouches-du-Rhône.

Par arrêté du 15 janvier 1947, l'effet des dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 5 décembre 1947 en vertu desquelles M. Bernasse, ingénieur ordinaire de 2e classe des ponts et chaussées, a été chargé du service des ponts et chaussées du département de la Guadeloupe, a été reporté du 1er janvier 1948 au 1er février 1948.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 48-122 du 23 janvier 1948 modifiant l'article 9 du décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 21 avril 1810 modifiée, concernant les mines, les minières et les carrières;

Vu la loi n° 46-1072 du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux;

Vu le décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France;

Vu le décret n° 47-1065 du 12 juin 1947 modifiant le précédent;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le premier alinéa de l'article 9 du décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France est remplacé par les dispositions suivantes:

« Le conseil d'administration désigne dans son sein, dès sa nomination et après chaque renouvellement annuel, en tenant compte des incompatibilités prévues au dernier alinéa de l'article 21 de la loi du 17 mai 1946, un président. Celui-ci est rééligible ».

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécu-

tion du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Décret n° 48-123 du 23 janvier 1948 modifiant les articles 8 et 28 du décret n° 47-157 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des houillères de bassin.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 21 avril 1810 modifiée, concernant les mines, les minières et les carrières;

Vu la loi n° 46-1072 du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux;

Vu le décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France, modifié par le décret n° 47-1065 du 12 juin 1947;

Vu le décret n° 47-157 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des houillères de bassin, modifié par le décret n° 47-1066 du 12 juin 1947;

Vu le décret n° 48-122 du 23 janvier 1948 modifiant le décret n° 47-156 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des Charbonnages de France;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le premier alinéa de l'article 8 du décret n° 47-157 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des houillères de bassin, modifié par le décret n° 47-1066 du 12 juin 1947, est remplacé par les dispositions suivantes:

« Le conseil d'administration de chacune des houillères de bassin désigne en son sein, dès sa nomination, et après chaque renouvellement annuel, en tenant compte des incompatibilités posées par le dernier alinéa de l'article 22 de la loi du 17 mai 1946, un président. Celui-ci est rééligible ».

Art. 2. — Le premier alinéa de l'article 28 du décret n° 47-157 du 16 janvier 1947 portant fixation des statuts des houillères de bassin, modifié par le décret n° 47-1066 du 12 juin 1947, est remplacé par les dispositions suivantes:

« L'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique dans lequel se trouve située chacune des houillères de bassin, a entrée avec voix consultative aux séances du conseil d'administration; il peut se faire représenter par un fonctionnaire de son service ».

Art. 3. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Décret du 23 janvier 1948 instituant une commission de liquidation et d'arbitrage en ce qui concerne la réquisition des établissements Paul, à Marseille.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 3 septembre 1947 régularisant la situation des entreprises placées sous réquisition;

Vu l'arrêté du 8 novembre 1947 mettant fin à la réquisition des établissements Paul, 145, rue Ferrari, à Marseille, à compter du 1er décembre 1947,

Décrète:

Art. 1er. — Une commission de liquidation et d'arbitrage est instituée, conformément à l'article 2 de la loi du 3 septembre 1947, en ce qui concerne la réquisition des établissements Paul (Jean), 145, rue Ferrari, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Art. 2. — Cette commission comprend:

MM. Paul (Jean), délégué de l'ancienne gestion
Ducombs (Edmond), délégué de la gestion provisoire.
Pillat, représentant du ministre des finances.
Henri Durand, représentant du ministre de l'industrie et du commerce.
Joulet (Joseph), représentant des ouvriers de l'entreprise.
Di Meo (Joseph), représentant des cadres de l'entreprise.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret portant renouvellement partiel du conseil d'administration des Charbonnages de France.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 janvier 1948.

Page 730, 2e colonne, dernier visa:

Au lieu de:

« Vu l'arrêté du conseil d'Etat du 5 décembre 1947, annulant le décret du 27 mai 1946, portant nomination des administrateurs des Charbonnages de France, en tant qu'il désignait le représentant des ingénieurs »,

Lire:

« Vu l'arrêt du conseil d'Etat du 5 décembre 1947, annulant le décret du 27 mai 1946, portant nomination des administrateurs des Charbonnages de France, en tant qu'il désignait les représentants des ingénieurs ».

Même page, 3e colonne, article 1er, 1°, supprimer le 2e alinéa; 2°, 3e à 5e ligne, lire: « ...en qualité de représentant des consommateurs de combustibles minéraux désigné... ».

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Liste des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude au professorat des écoles normales (section histoire et géographie).

Sont admis, par ordre de mérite:

1 Rouquette (Denis-Laurent).
2 Colomb (Léon).
3 Blanc (Joseph).
4 Coquis (André).
5 Faure (Suzanne).

Session spéciale.

Eude (Maurice).

Liste, par ordre de mérite, des aspirants et aspirantes admis en 1947 à la deuxième partie du certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales (section langue et littérature française).

Aspirantes.

1 Mlles Jacques (Marthe).
2 Oer (Olga).
3 Parmentier (Colette).
4 Salor (Georgette).

Aspirants.

1 MM. Rose (Raymond).
2 Charleux (Pierre).
3 Gallier (René).
3 Lunel (Raymond).

Liste des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude au professorat des écoles normales (section sciences mathématiques et physiques), session de 1947.

Sont admis, par ordre de mérite:

Session normale.

1 Garde (Lucien-Henri).

Session spéciale.

1 Falgas (Maurice-Emile-Lucien).
2 Amat (Emile-Paul).
3 Malevergne (André).
4 Labranche (Frédéric-René-Léon-Auguste).

Aspirante.

1 Peyregne, née Spiner (Simone).

Liste des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel dans les écoles normales, session de 1947.

Sont admises, par ordre de mérite:

1 Cornet (Madeleine-Jeanne).
1 Housard (Odette).
3 Brussart (Gilberte-Juliette).
4 Trudeau (Jacqueline-Marie).
5 Paloumet, née Sornin (Claudine-Jeanne).
6 Brohon (Marie-Louise).
6 Lansiaux, née Top (Janine-Céline).
8 Mahaut (Denise-Françoise).
9 Michel, née Achard (Jeanne-Clémence).
10 Villanova, née Marcangeli (Lucie-Antoinette).

Est admis:

M. Portenseigne (Maurice-Michel-Charles)

Liste, par ordre de mérite, des candidats déclarés admis en 1947 au certificat d'aptitude à l'enseignement du chant choral dans les écoles normales et collèges modernes.

Degré élémentaire.

Classement normal.

MM.
1 Chevrière (Jacques).
2 Pillois (Jacques).
3 Kogan-Semenoff (Yvan).
4 Louvet (Guy).

Classement spécial.

1 M. Vaublier (Paul).
2 M. Chevalier (Edouard).

Degré supérieur.

Classement normal.

1 M. Bureaud (Jean).
2 M. Burel (Jacques).

Classement spécial.

1 M. Laurent (Joffre).

Liste, par ordre de mérite, des candidates déclarées admises au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (ordre des lettres), session de 1947.

1 Mlle Dubucq (Mireille).
2 Lastenet (Jeanne).
3 Chauvet (Josette).
4 Le Gloahec (Pierrette).
5 Mousiron (Geneviève).
6 Mougin (Cécile).
7 Lestage (Jacqueline).
8 Liebert (Hélène).
9 Pol (Claudine).
10 Roberet (Yvette).
11 Boisson (Huguette).
12 Costerousse (Marceline).
13 Perriollat (Ginette).
14 Pomas (Odette).
15 Pomas (Denise).
16 Truffy (Fernande).
17 Lachaux (Renée).
18 Goltsche (Liliane).
19 Edi (Viviane).
20 Lemoine (Micheline).

Liste des aspirantes admises au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (ordre des sciences), session de 1947.

Sont déclarées admises par ordre de mérite:

1 Ichas (Henriette).
2 Bispel (Hélène).
3 Perie (Monique).
4 Champier (Marie-Louise).
5 Chardon (Lucienne).
6 Germain (Germaine).
7 Gazet (Andrée).
8 Vignal (Andrée).
9 Lambert (Fabienne).
10 Munsch (Marthe).
10 Vial (Marie-Louise).
12 Ventre (Antoinette).
13 Maquet (Denise).
14 Daux (Jeanne).
14 Rideau (Odette).

Liste, par ordre de mérite, des candidats déclarés admis au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Saint-Cloud (ordre des lettres), session de 1947.

Classement normal.

MM.
1 Bessoré (Jacques).
2 Schricke (Gilbert).
3 Passot (Claude).
4 Moissinac (Claude).
5 Harenda (Jean).
6 Mouillon (Michel).
7 Dore (Roger).
8 Jacquart (Jean).
9 Gobin (Pierre).
9 Herpeux (Jacques).
11 Rey (Maurice).
12 Jacquin (Marcel).
13 Baridon (Michel).
14 Darmon (Serge).
15 Denaud (Jean).
15 Pradeau (Roger).
17 Eecke (Henri).

Classement spécial.

MM.
1 Klein (Claude).
2 Etienne (Marcel).
3 Buffet (Robert).

Liste, par ordre de mérite, des candidats déclarés admis au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Saint-Cloud (ordre des sciences), session 1947.

Classement normal.

MM.
1 Bernard (Jacques).
2 Brasquet (Robert).
3 Burillon (André).
4 Debarbieux (Gérard).
5 Marchal (Roger).
6 Barot (Pierre).
7 Thomas (Pierre).
8 Painchault (Jacques).
9 Machely (Jacques).
10 Lambinet (Marcel).
11 Texsier (André).
12 Carcanague (Jean-Marie).
13 Taillie (Louis).
14 Pavageau (Jean).
15 Brisonneau (Pierre).
15 Oyallon (Henri).
17 Langlois (Guy).
18 Calcine (André).
19 Vincent (René).
20 Vollaire (Jean).

Classement spécial.

1 Maurin (Gustave).

Liste, par ordre de mérite, des aspirantes admises au certificat d'aptitude à l'inspection des écoles maternelles, session de 1947.

Mmes
1 Adelin (Angèle).
2 Minne (Berthe-Marie-Louise).
3 Brule, née Delavenay (Hélène-Marguerite).
4 Kleiber (Jeanne-Marthe-Simone-Suzanne).
5 Kochhofer (Marguerite-Alberte-Alice).
6 Laureau (Paulette).
7 Valade, née Messague (Juliette-Hélène).
8 Guillaume, née Durand (Yvonne-Henriette-Augusta).
9 Lequeux, née Gromaire (Paulette-Armande).
10 Bordon (Hélène-Andrée).

Liste, par ordre de mérite, des aspirants et aspirantes admis au certificat d'aptitude à l'économat des écoles normales, session de 1947.

Aspirants.

Classement normal.

1 Gely (Fernand).
2 Briand (André).
3 Delacroix (Robert).
4 Jemeno (Georges).
4 Juhen (Georges).
6 Guillot (François).
7 Gaudet (Armand).
8 Fagnen (Paul).
9 Lagache (Emile).
9 Negre (Paul).
11 Bauche (Paul).
12 Foutean (Paul).
12 Veron (Alcide).
14 Montgenot (Maurice).
15 Fabry (Roger).
16 Zenard (Marcel).
17 Greis (André).
17 Le Breton (Ernest).
19 Fieuzal (René).

Classement spécial.

1 Leyris (Jean).
2 Finet (Jean).
3 Fabre (André).
4 Simon (Jules).

Aspirantes.

1 Morel (Renée).
2 Charasse (Jeanne).
3 Especel, née Roux (Léonce-Mélanie).
4 Niverd (Louise).
5 Maison (Marguerite).
6 Laurent, née Cordier (Annie).
7 Gluard (Hélène).
7 Payan (Simone).
9 Colton, née Nicoud (Roche-Aline).
9 Verron, née Peuven (Paule).
11 Bovrie (Irène).
12 Maire, née Renaud (Marie).
13 Tritschler (Philomène).
14 Grizaud (Adrienne).
15 Sulze, née Sabatier (Joséphine).
16 Salducci (Rose).
17 Bourg, née Tempere (Germaine).
17 Ortusi (Estelle).
17 Toussaint, née Caurier (Madeleine).

Liste, par ordre de mérite, des aspirants et aspirantes admis au concours pour l'emploi de stagiaire d'économat dans les écoles normales, session de 1947.

Aspirants

1 Magnen.
2 Taze.
3 Duponcelle (classement spécial).
3 Vanlerberghe.
5 Finckbohner.
6 Faugere.
6 Pougnet.
8 Combes.
9 Caron (classement spécial).
9 Lecoublet.
11 Dupire.
11 Filleule.
13 Courcoux.
13 Andre.
15 Mangeat.
16 Berilion.
16 Mathieu.
16 Poynet.
19 Mouilleron.
20 Dordan.

Aspirantes.

1 Mlles Cordia.
2 Autissier.
3 Mmes Bourly.
4 Ledtacre-Dumoulin.
5 Mlles Pellelier.
6 Pique.
7 Beaumel.

Liste, par ordre de mérite, des aspirants et aspirantes admis au concours pour l'emploi de rédacteur d'inspection académique, session de 1947.

Classement normal.

1 Mlles Aubert.
2 Taragnat.
3 Colon.
4 M. Rousseaux.
5 Mlles Massias.
6 Charles.
7 Mme Giraud.
8 MM. Blache.
8 Boy.
10 M. Ronvier.
11 Mlle Falloi.
11 M. Wagener.
13 Mlle Dubrunfaut.
13 Mmes Perron.
15 Girouin.
15 MM. Pelz.
17 Govin.

Classement spécial.

1 MM. Scheid
2 Lorren.
3 Menoire.
4 Goetschel.
5 MM. Pecheur.
6 Brion.
6 Ferry.
8 Roche.

Liste, par ordre de mérite, des aspirants admis au concours pour l'emploi de secrétaire d'inspection académique, session de 1947.

Classement normal.

1 MM. Gires.
2 Lucas.
3 Armand.
4 MM. Faure.
5 Moynault.

Classement spécial.

1 M. Romeuf.

Liste des candidats autorisés à prendre part au concours d'agrégation des facultés de médecine pour 1948, paragraphe 3.

Additif au *Journal officiel* du Jeudi 8 janvier 1948:

Sont autorisés à se présenter au concours d'agrégation, à titre étranger, selon les dispositions de l'arrêté du 14 août 1947:

Section I. — *Médecine générale.*

Ajouter: « M. Merab ».

Sanctions prises au titre de l'épuration administrative en application de l'ordonnance du 27 juin 1944.

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Par arrêté en date du 30 décembre 1947, M. Deverge (Roger), instituteur réintégré pour ordre dans le département de la Seine, sera placé en 6e classe sans ancienneté lors de sa réintégration effective, avec interdiction d'enseigner dans la France d'outre-mer ou d'accéder à un poste de direction ou d'inspection.

Par arrêté en date du 30 décembre 1947, Mlle Sire (Suzanne), institutrice à Seloncourt (Doubs), révoquée avec pension par arrêté ministériel en date du 19 novembre 1945, est rétablie dans ses fonctions à compter du 19 novembre 1945 et admise d'office à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 19 novembre 1945. En aucun cas, Mlle Sire ne pourra être employée comme institutrice auxiliaire.

Par arrêté en date du 30 décembre 1947, l'arrêté en date du 4 août 1945 concernant M. Bruneau (René), directeur d'école à Valtetot-sur-Mer (Seine-Inférieure), est modifié comme suit: M. Bruneau est déplacé d'office.

Par arrêté en date du 30 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 28 mai 1945 concernant M. Barbe (Hector), instituteur à Bourg-en-Bresse (Ain), est modifié comme il suit: M. Barbe est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 28 mai 1945.

Par arrêté en date du 16 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 19 septembre 1945 concernant M. Pouyet (Marcel), directeur de l'école de garçons de Sauxillanges (Puy-de-Dôme), est rapporté. M. Pouyet est rétabli dans ses fonctions à compter du 19 septembre 1945, dans un poste équivalent à celui qu'il occupait à Sauxillanges.

Par arrêté en date du 16 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 18 avril 1945 concernant M. Briard (Jean), instituteur adjoint à Saint-Malo-Rocabey (Ille-et-Vilaine), est modifié ainsi qu'il suit: M. Briard est rétabli dans ses fonctions à dater du 18 avril 1945 et déplacé d'office dans un poste voisin de Vitré (Ille-et-Vilaine) et rétrogradé d'une classe.

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, M. Lorenzi (J.-B.), directeur de cours complémentaire à l'Ile-Rousse (Corse), est rétrogradé d'une classe de son emploi et déplacé d'office.

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 28 mai 1945 concernant Mlle Muller (Nadine), directrice d'école au Cannet, est modifié ainsi qu'il suit: Mlle Muller est rétrogradée au rang d'institutrice adjointe avec interdiction définitive d'exercer les fonctions de directrice.

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, la suspension du payement de la pension de retraite allouée à M. Ginisty (Léon), directeur d'école retraité, est rendue définitive à compter du 10 janvier 1946.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 22 octobre 1947 concernant M. Bernardon (Georges), professeur au lycée d'Orléans (Loire), est modifié ainsi qu'il suit:

« M. Bernardon est maintenu dans le cadre normal des professeurs et déplacé d'office en dehors des lycées de Seine, Seine-et-Oise et du lycée d'Orléans ».

(Le reste sans changement.)

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 1er mars 1946 concernant M. Delahaye (Raoul), directeur du collège moderne de Chauny (Aisne), est rapporté.

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, le non-lieu accordé à Mlle Maurin (Marie), professeur au lycée de Guéret (Creuse), par lettre en date du 22 mai 1945, est annulé. Mlle Maurin est admise d'office à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 2 décembre 1947.

Par arrêté en date du 5 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 7 novembre 1947 concernant M. Kuhn (Charles) est modifié ainsi qu'il suit:

« Il est mis fin, à compter du 15 novembre 1947, au détachement dans les fonctions de surveillant général au collège de Tubingen (Wurtemberg) de M. Kuhn. M. Kuhn, professeur de collège, sera affecté comme professeur dans un poste hors de la zone française d'occupation en Allemagne et en Autriche et hors des académies de Strasbourg, Nancy et Besançon ».

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, l'arrêté ministériel en date du 21 août 1946 concernant M. Turbier (Jean), professeur au collège moderne de Valenciennes, est modifié ainsi qu'il suit:

« M. Turbier ne pourra bénéficier des avantages accordés aux prisonniers de guerre par l'arrêté du 21 juin 1946 et ne pourra, sa vie durant, accéder à des fonctions administratives: direction d'un établissement, inspection ».

ÉDUCATION PHYSIQUE

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, M. Chagnaud (Jean), directeur régional d'éducation générale et sportive à Poitiers (Vienne), est rétabli dans ses fonctions avec interdiction d'exercer toute fonction de direction administrative, à compter du 2 décembre 1947. Par lettre en date du 2 décembre 1947, la peine de la censure est infligée à M. Chagnaud.

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, M. Trial (René), moniteur d'éducation physique à la direction départementale d'Alençon, actuellement au collège moderne et technique de Caen, est révoqué avec pension, à compter du 2 décembre 1947.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Par arrêté en date du 2 décembre 1947, M. Patay (René), chef de travaux à la faculté des sciences de Rennes, est rétrogradé au rang d'assistant. Par lettre en date du 2 décembre 1947, la peine de la censure est infligée à M. Patay.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 janvier 1948:

Page 471, 2e colonne, *in fine*,

Au lieu de:

Au grade de chevalier.

« M. Gorge (Emile-Alfred), administrateur de 1re classe des colonies, etc. »,

Lire:

Au grade de chevalier.

« M. Gorce (Emile-Alfred), administrateur de 1re classe des colonies, etc. ».

Agriculture aux colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 janvier 1948, M. Lasseigne (Richard), ingénieur de 3e classe des services de l'agriculture aux colonies, a été déclaré démissionnaire de son emploi pour compter du 1er juin 1947.

M. Lasseigne sera tenu de rembourser à l'administration coloniale les dépenses occasionnées par son séjour à l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 janvier 1948, M. Philippe (René-Charles), ingénieur en chef de 1re classe avant trois ans des services de l'agriculture aux colonies, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté.

Eaux et forêts des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 janvier 1948, M. Terver (Pierre), conservateur de classe exceptionnelle des eaux et forêts aux colonies, a été placé dans la position de congé hors cadres et sans solde, pour une période de cinq années, à compter du 15 janvier 1948, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour servir auprès de l'organisation de l'agriculture et du ravitaillement des Nations Unies.

Les retenues auxquelles est astreint M. Terver au profit de la caisse intercoloniale de retraites et la contribution à laquelle est tenu envers le même organisme le ministre des affaires étrangères, seront versées dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

Géologues et géologues assistants des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été promus dans le cadre général des géologues des colonies, pour compter des dates ci-après, tant au point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde:

A la hors-classe du grade de géologue en chef.

(Pour compter du 1er novembre 1947.)

M. Besairie (Henri) (rappels pour services militaires conservés: 3 ans 4 mois 18 jours).

A la 3e classe du grade de géologue principal.

(Pour compter du 1er août 1947.)

M. Nickles (Maurice).

A la hors-classe du grade de géologue.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Kouliabko-Koretzky (Grégoire).

A la 3e classe du grade de géologue.

(Pour compter du 1er décembre 1947.)

M. Bodin (Léon) (rappels pour services militaires conservés: 11 mois).

Au grade de géologue de 4e classe.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

MM. Tessier (Fernand), Blanchot (André).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, en raison de son stage précolonial et de son stage outre-mer, qui correspondent à une ancienneté civile de deux ans, M. Ventalon (Henri), géologue assistant de 4e classe, a été promu rétroactivement à la 3e classe du grade de géologue assistant, pour compter du 1er janvier 1946, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été inscrits au tableau d'avancement complémentaire de l'année 1947 du personnel du cadre général des géologues des colonies:

Pour la hors-classe du grade de géologue en chef.

M. Besairie (Henri), géologue en chef de 1re classe.

Pour la 3e classe du grade de géologue principal.

M. Nickles (Maurice), géologue principal de 4e classe.

Pour la hors-classe du grade de géologue.

M. Kouliabko-Koretzky (Grégoire), géologue de 1re classe.

Pour la 3e classe du grade de géologue

M. Bodin (Léon), géologue de 4e classe.

Pour le grade de géologue de 4e classe.

MM. Tessier (Fernand), Blanchot (André), géologues assistants de 1re classe.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — En application des dispositions transitoires prévues à l'article 16 du décret du 19 avril 1946, M. Spindler (Jean) a été reclassé provisoirement dans le cadre général des géologues des colonies, au grade de géologue assistant de 2e classe, pour compter du 1er octobre 1946, date de l'obtention de sa licence ès sciences, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

II. — M. Spindler a été nommé définitivement au grade de géologue de 4e classe, pour compter tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde, du 7 novembre 1946, veille de son embarquement pour l'Afrique occidentale française.

Il a été attribué à l'intéressé un an de rappels pour services militaires.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, en application de l'article 18 du décret du 15 juillet 1944, une ancienneté civile de deux ans a été attribuée, dans leur grade et classe, aux géologues des colonies dont les noms suivent:

MM. Aicard (Pierre), géologue de 4e classe (Afrique occidentale française).
Blanchot (André), géologue de 4e classe (Afrique occidentale française).
Tessier (Fernand), géologue de 4e classe (Afrique occidentale française).
Devigne (Jean-Pierre), géologue de 4e classe (Afrique équatoriale française).
Gazel (Marie), géologue assistant de 1re classe (Cameroun).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — A été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944:

M. Delaire (Louis), géologue assistant stagiaire de 2e classe.

II. — En application de l'article 18 du décret du 15 juillet 1944, M. Delaire a été titularisé au grade de géologue assistant de 1re classe pour compter du 4 novembre 1947, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

Il a conservé à cette date une ancienneté civile de 2 ans, correspondant à son stage précolonial et à son stage outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — A été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944:

M. Robin (Hervé), géologue assistant stagiaire.

II. — M. Robin a été titularisé au grade de géologue assistant de 4e classe pour compter du 1er octobre 1946 et a conservé à cette date une ancienneté civile de 2 ans correspondant à son stage précolonial et à son stage outre-mer.

III. — M. Robin a été promu à la 3e classe du grade de géologue assistant pour compter du 1er octobre 1946, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde (ancienneté civile épuisée).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — A été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944.

M. Palausi (Guy), géologue assistant stagiaire de 2e classe.

II. — En application de l'article 18 du décret du 15 juillet 1944, M. Palausi a été titularisé au grade de géologue assistant de 1re classe pour compter du 4 novembre 1947, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

Il a conservé à cette date une ancienneté civile de 2 ans, correspondant à son stage précolonial et à son stage outre-mer.

Il lui a été attribué un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 4 mois 3 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — A été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944:

M. Pougnet (Robert), géologue assistant stagiaire de 2e classe.

II. — En application de l'article 18 du décret du 15 juillet 1944, M. Pougnet a été titularisé au grade de géologue assistant de 1re classe pour compter du 1er décembre 1946, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

Il a conservé à cette date une ancienneté civile de 2 ans, correspondant à son stage précolonial et à son stage outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — Ont été inscrits au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944:

MM. Gérard (Jean) et Gérard (Georges), géologues assistants stagiaires de 2e classe.

II. — En application de l'article 18 du décret du 15 juillet 1944, MM. Gérard (Jean) et Gérard (Georges) ont été titularisés au grade de géologue assistant de 1re classe, pour compter du 4 novembre 1947, tant au point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde.

Ils ont conservé à cette date une ancienneté civile de 2 ans, correspondant à leur stage précolonial et à leur stage outre-mer.

Il leur a été attribué 2 ans de rappels pour services militaires (service légal).

Mines des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — M. Silve (Jean), titulaire du diplôme d'ingénieur civil de l'école nationale supérieure des mines de Paris, ingénieur adjoint de 2e classe stagiaire des mines des colonies, a été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944.

II. — En application de l'article 18 du décret précité, M. Silve, qui a suivi le stage d'enseignement précolonial, a été titularisé au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe des mines des colonies, le 16 janvier 1947 avec ancienneté au 15 novembre 1944.

III. — M. Silve a été promu au grade d'ingénieur de 4e classe des mines des colonies, pour compter du 15 novembre 1946, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, M. Vidal (Camille), ingénieur principal de 4e classe, 2e échelon, des mines des colonies, a été reclassé comme suit dans le cadre général des mines des colonies, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

Ingénieur principal de 4e classe, 1er échelon, pour compter du 1er juillet 1941;
Ingénieur principal de 4e classe, 2e échelon, pour compter du 1er juillet 1943;
Ingénieur principal de 3e classe, pour compter du 1er juillet 1945;
Ingénieur principal de 2e classe, pour compter du 1er juillet 1947.

Il a conservé dans ce dernier grade un rappel d'ancienneté de 2 mois 18 jours pour services militaires.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — M. Arnaud (Gilbert), ingénieur en chef de 1re classe des mines des colonies, a été inscrit au tableau d'avancement complémentaire de l'année 1947 du personnel du cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles, pour la hors-classe du grade d'ingénieur en chef des mines des colonies.

II. — M. Arnaud (Gilbert) a été promu, dans le cadre général visé ci-dessus, à la hors-classe du grade d'ingénieur en chef des mines des colonies, pour compter du 1er juillet 1947, tant au point de vue de l'ancienneté que de la solde.

Ports et rades des colonies.

Par arrêté du 5 janvier 1948, M. Taddei (Jean), ancien élève de l'école navale, enseigne de vaisseau de 1re classe, dégagé des cadres actifs, a été nommé dans le cadre général des ports et rades des colonies en qualité de lieutenant de port de 4e classe stagiaire, pour compter de la veille du jour de son embarquement. M. Taddei a été affecté à l'Afrique équatoriale française.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 janvier 1948:

I. — Sont intégrés et reclassés dans le cadre général des transmissions coloniales, pour compter du 1er octobre 1944, les fonctionnaires du cadre local des postes, télégraphes et téléphones de l'Indochine dont les noms suivent:

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE D'INTÉGRATION	ANCIENNETÉ CONSERVÉE	
		Civile.	R. S. M.
MM. Lucas (Edouard)	Directeur de 1re classe	2 ans 3 mois.	»
Ioig (Marcel)	Directeur de 3e classe	3 mois.	4 ans 9 mois 22 jours, dont 4 ans non utilisables pour l'avancement automatique.
Timmermans (Pierre)	Receveur supérieur hors classe	6 ans 9 mois.	»
Sauvage (Henri)	Receveur supérieur de 1re classe avant deux ans	3 mois.	»
N'Guyen Van Mo	Contrôleur rédacteur de 1re classe	9 mois.	»
Trac Phu Tri	Contrôleur rédacteur de 2e classe	1 an 3 mois.	»
Urbain (Evariste)	Receveur après trois ans	5 ans 9 mois.	»
N'Guyen Tan Thinh	Contrôleur de 3e classe	9 mois.	»
Ferrol (Gaston)	Receveur avant trois ans	3 mois.	3 ans 10 mois 10 jours, dont 3 ans non utilisables pour avancement automatique.
Vuial (Louis)	Contrôleur du service des lignes	2 ans 3 mois.	»
Nutini (Emile)	Chef d'équipe principal de 1re classe	10 ans 3 mois.	1 ans 7 mois 15 jours.
Gaucher (Marie)	Chef d'équipe principal de 1re classe	7 ans 3 mois.	7 ans 9 mois 15 jours.
Bertrand (Auguste)	Chef d'équipe principal de 1re classe	6 ans 3 mois.	3 ans 1 mois 8 jours.
Mealtares (Théophile)	Chef d'équipe principal de 1re classe	5 ans 3 mois.	2 ans 3 mois 8 jours.
Lucciani (Charles)	Chef d'équipe principal de 1re classe	1 an 9 mois.	9 jours.
Bobichon (Edouard)	Chef d'équipe principal de 2e classe	1 an 9 mois.	3 mois 26 jours.
Colonna d'Istria (Paul)	Vérificateur principal de 1re classe du service des installations	2 ans 9 mois.	»

II. — Sont intégrés et reclassés dans le cadre général des transmissions coloniales les fonctionnaires du cadre commun supérieur de l'Afrique occidentale française ou contractuels dont les noms suivent:

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE D'INTÉGRATION	ANCIENNETÉ CONSERVÉE	
		Civile.	R. S. M.
	Pour compter du 18 septembre 1947.		
M. Frontou (Pierre)	Contrôleur de 3e classe des installations radioélectriques	1 an 11 mois 26 jours.	2 ans.
	Pour compter du 30 septembre 1947.		
M. Manville (Henri)	Contrôleur de 1re classe	4 ans 9 mois.	1 an 2 mois 21 jours.
	Pour compter du 21 décembre 1947.		
M. Fischer (Eugène)	Sous-chef de poste radioélectricien de 1re classe	7 mois 22 jours.	»

III. — Est intégré et reclassé dans le cadre général des transmissions coloniales l'agent contractuel en service à Madagascar dont le nom suit:

NOM ET PRÉNOM	GRADE D'INTÉGRATION	ANCIENNETÉ CONSERVÉE	
		Civile.	R. S. M.
	Pour compter du 22 août 1947.		
M. Grisvard (Marcel)	Sous-chef de poste radioélectricien de 1re classe	8 mois 22 jours.	»

IV. — Est intégré et reclassé dans le cadre général des transmissions coloniales l'agent du cadre local de la Guyane dont le nom suit.

NOM ET PRÉNOM	GRADE D'INTÉGRATION	ANCIENNETÉ CONSERVÉE	
		Civile.	R. S. M.
	Pour compter du 13 octobre 1947.		
M. Bolore (Idéphonse)	Contrôleur de 4e classe	3 mois 13 jours.	»

V. — Est titularisé et reclassé dans le cadre général des transmissions coloniales le fonctionnaires en service en Indochine dont le nom suit:

NOM ET PRÉNOM	GRADE D'INTÉGRATION	ANCIENNETÉ CONSERVÉE	
		Civile.	R. S. M.
	Pour compter du 1er octobre 1944.		
M. Solar (Jean)	Sous-chef de poste radio de 3e classe	11 mois 1 jour.	2 ans.
	Pour compter du 1er janvier 1945.		
M. Solar (Jean)	Sous-chef de poste radio de 2e classe	»	1 an 2 mois 1 jour.

VI. — Les présentes intégrations et reclassements auront effet pour compter des dates susindiquées tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 janvier 1948:

I. — Les arrêtés nos 4389 et 4392 du 7 novembre 1946 portant promotion de personnel dans le cadre général des transmissions coloniales et attribution à ce personnel de rappels d'ancienneté pour services militaires sont rapportés en ce qui concerne M. Groult (Henri), receveur des transmissions coloniales.

II. — M. Groult (Henri) est promu receveur avant deux ans du cadre général des transmissions coloniales pour compter du 1er janvier 1946, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Il conserve dans ce grade un rappel d'ancienneté pour services militaires de 4 mois 27 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 janvier 1948:

I. — M. Bourgeois (Jean), chef de poste de 3e classe des transmissions coloniales, est maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une nouvelle période d'un an à compter du 1er janvier 1948.

II. — Il pourra être mis fin à cette position après préavis d'un mois.

Travaux publics des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été promus dans le cadre général des travaux publics des colonies, pour prendre effet des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

A la 1re classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er janvier 1945.)

M. Delcros (Rémy), ingénieur de 2e classe.

A la 3e classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er janvier 1947.)

M. Bernard (Georges), ingénieur de 4e classe (ancienneté civile effective épuisée).

Au grade d'ingénieur de 4e classe.

(Pour compter du 1er janvier 1947.)

M. Lesage (Edouard), ingénieur adjoint de 1re classe (ancienneté civile effective épuisée).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — En application du dernier alinéa de l'article 36 du décret du 15 juillet 1944, a été constaté l'avancement automatique à la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux publics des colonies, des ingénieurs adjoints de 4e classe dont les noms suivent, pour compter des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde:

(Pour compter du 1er avril 1947.)

M. Giraudet (Pierre).

(Pour compter du 16 mai 1947.)

MM. Verbeke (François), Lafouge (André).

(Pour compter du 16 septembre 1947.)

M. Chailloux (André).

(Pour compter du 16 octobre 1947.)

MM. Longueval (Jacques), Le Coq (Paul), Deytieux (Bernard), Annes (Henri), Gaillet (Fernand), Chagnoux (Henri) (ancienneté civile effective épuisée), Neve (René) (ancienneté civile effective épuisée).

II. — En application du seizième alinéa de l'article 43 du décret du 11 juillet 1945, a été constaté l'avancement automatique à la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux publics des colonies, à titre temporaire, des ingénieurs adjoints de 4e classe, à titre temporaire, dont les noms suivent, pour compter du 1er août 1947, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde:

MM. Jeanon-Cazimir (Charles), Ruffier (Louis), de Merindol (Eugène), Gauchet (Louis), Fonbonne (André), Malherbe (Maurice), de Balmann (Louis).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, l'arrêté n° 936 du 17 juin 1947, portant classement de M. Dupré dans le cadre général des travaux publics des colonies, a été modifié comme suit:

« M. Dupré (Yves), ingénieur de 3e classe des travaux publics de l'Etat, détaché dans le cadre local des travaux publics de l'Indochine, est classé dans le cadre général des travaux publics des colonies, dans les conditions suivantes, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

« 1° Ingénieur de 3e classe, pour compter du 15 juillet 1944 (ancienneté civile effective conservée de 6 mois 14 jours);

« 2° Ingénieur de 2e classe, pour compter du 1er janvier 1945 (ancienneté civile effective épuisée) ».

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, l'arrêté n° 777 du 19 mai 1947, portant intégration de M. Cros dans le cadre général des travaux publics des colonies, a été modifié comme suit:

« M. Cros (Robert), ingénieur principal de 1re classe, 1er échelon, du cadre local des travaux publics de l'Indochine, est intégré dans le cadre général des travaux publics des colonies, au grade d'ingénieur principal de 2e classe, pour compter du 1er juillet 1946, tant au point de vue de l'ancienneté que de la solde ».

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, l'arrêté n° 778 du 19 mai 1947, portant intégration de M. Bénard dans le cadre général des travaux publics des colonies, a été modifié comme suit:

« M. Bénard (André), ingénieur hors classe après 3 ans du cadre local des travaux publics de l'Indochine, est intégré dans le cadre général des travaux publics des colonies, au grade d'ingénieur hors classe, pour compter du 15 juillet 1944, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

« Il conserve à cette date une ancienneté civile effective de 14 jours et un rappel de services militaires de 9 mois 8 jours ».

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, l'arrêté n° 776 du 19 mai 1947, portant intégration de M. Juzau dans le cadre général des travaux publics des colonies, a été modifié comme suit:

« M. Juzau (André), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées détaché en Indochine, a été classé dans le cadre général des travaux publics des colonies dans les conditions suivantes, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

« 1° Ingénieur principal de 1re classe après 3 ans, pour compter du 15 juillet 1944;

« 2° Ingénieur en chef de 2e classe, pour compter du 1er janvier 1946 ».

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — En application de l'article 48 du décret du 15 juillet 1944, M. Mondon (Raoul), diplômé de l'école des ingénieurs de Marseille, chef de district du cadre local des chemins de fer de Madagascar, a été intégré dans le cadre général des travaux publics des colonies, au grade d'ingénieur adjoint de 4e classe, pour compter du 15 mars 1943, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

Il lui a été attribué dans ce grade un rappel pour services militaires de 9 mois,

II. — M. Mondon a été promu comme suit dans le cadre général des travaux publics des colonies, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

A la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint, pour compter du 15 juin 1944 (rappel pour services militaires épuisés);

A la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint, pour compter du 15 juin 1946.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — Les ingénieurs du cadre local des travaux publics de l'Indochine, dont les noms suivent, ont été intégrés dans le cadre général des travaux publics des colonies, aux grades indiqués ci-après, pour compter du 15 juillet 1944, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

Au grade d'ingénieur principal de 3e classe, 1er échelon.

M. Jarry (Pierre) (ancienneté civile effective conservée de 1 an 6 mois 14 jours).

Au grade d'ingénieur hors classe.

M. Massé (Louis) (ancienneté civile effective conservée: 3 ans 9 mois; rappel pour services militaires conservé: 3 ans 7 mois 21 jours).

M. Berhouague (Pierre) (ancienneté civile effective conservée: 14 jours; rappel pour services militaires conservé: 1 an 1 mois 28 jours).

M. Lefebvre (Henri) (ancienneté civile effective conservée: 14 jours; rappel pour services militaires conservé: 28 jours).

Au grade d'ingénieur de 1re classe.

M. Pompon Lavainville (Roger) (ancienneté civile effective conservée: 1 an 8 mois 4 jours).

M. Hanriot (Marius) (ancienneté civile effective conservée: 2 ans 9 mois 14 jours).

Au grade d'ingénieur de 2e classe.

M. Bazin (Hugues) (ancienneté civile effective conservée: 1 an 6 mois 14 jours).

M. Robert (Léon) (ancienneté civile effective conservée: 1 an 6 mois 14 jours; rappel pour services militaires conservés : 9 mois 11 jours).

M. Puvillani (Louis) (ancienneté civile effective conservée: 6 mois 14 jours).

M. Antoine (François) (ancienneté civile effective conservée: 14 jours).

Au grade d'ingénieur de 3e classe.

M. Sivigliani (Henri) (ancienneté civile effective conservée: 14 jours; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois).

II. — Ont été promus dans le cadre général des travaux publics des colonies, pour compter des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde;

Au 2e échelon du grade d'ingénieur principal de 4e classe.

(Pour compter du 1er janvier 1945.)

M. Jarry (Pierre) (avancement automatique) (ancienneté civile effective épuisée).

A la 3e classe du grade d'ingénieur principal.

(Pour compter du 1er janvier 1947.)

M. Jarry (Pierre).

A la hors-classe du grade d'ingénieur.

Toutes anciennetés civiles effectives épuisées.

(Pour compter du 21 septembre 1944.)

M. Hanriot (Marius).

(Pour compter du 11 novembre 1945.)

M. Pompon Levainville (Roger).

A la 1re classe du grade d'ingénieur.

Toutes anciennetés civiles effectives épuisées.

(Pour compter du 1er janvier 1946.)

M. Robert (Léon) (rappel pour services militaires conservés: 9 mois 11 jours).

M. Puvilland (Louis).

(Pour compter du 1er juillet 1946.)

M. Antoine (François).

(Pour compter du 1er janvier 1947.)

M. Bazin (Hugues).

A la 2e classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er juillet 1945.)

M. Sivigliani (Henri) (ancienneté civile effective épuisée; rappel pour services militaires conservé: 6 mois).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, M. Dessel (Henri), ingénieur adjoint de 2e classe du cadre local des travaux publics de l'Indochine, a été intégré dans le cadre général des travaux publics des colonies au grade d'ingénieur adjoint de 3e classe, pour compter du 1er juillet 1946, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — En application des dispositions transitoires prévues au vingt-deuxième alinéa du décret du 15 juillet 1944, complété par le décret du 11 juillet 1945, ont été inscrits au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944:

MM. Lara (Moïse), Salomon (Félix), Chaumont (Louis), Schmitt (Georges), Pintiau (Jacques), Maze (François), ingénieurs adjoints de 4e classe des travaux publics des colonies, à titre temporaire.

II. — Les intéressés ont été titularisés au grade d'ingénieur adjoint de 4e classe, pour compter des dates indiquées ci-après:

M. Lara, 1er janvier 1943 (rappels pour services militaires attribués: néant).

M. Salomon, 1er janvier 1943 (rappel pour services militaires attribués: 2 jours).

M. Chaumont, 1er juillet 1944 (rappels pour services militaires attribués: 11 mois 14 jours).

M. Schmitt, 1er juillet 1944 (rappels pour services militaires attribués: 11 mois 23 jours).

M. Pintiau, 1er juillet 1944 (rappels pour services militaires attribués: 11 mois 27 jours).

M. Maze, 1er juillet 1944 (rappels pour services militaires attribués: 1 an).

III. — A été constaté l'avancement automatique à la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint:

(Pour compter du 1er janvier 1945.)

MM. Lara, Salomon (rappels pour services militaires conservés: 2 jours).

(Pour compter du 1er juillet 1946.)

M. Chaumont (rappels pour services militaires conservés: 11 mois 14 jours).

M. Schmitt (rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).

M. Pintiau (rappels pour services militaires conservés: 11 mois 27 jours).

M. Maze (rappels pour services militaires conservés: 1 an).

IV. — Ont été promus à la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint pour compter du 1er janvier 1947:

M. Lara.

M. Salomon (rappels pour services militaires conservés: 2 jours).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, en application du dernier alinéa de l'article 43 du décret du 15 juillet 1944, complété par le décret du 11 juillet 1945, M. Levanti (Hyacinthe), titulaire du diplôme d'ingénieur de l'école des travaux publics de Paris, ingénieur de 2e classe des travaux publics des colonies, a été reclassé au grade d'ingénieur de 4e classe des travaux publics des colonies, pour compter du 1er janvier 1946, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

Les rappels d'ancienneté pour services militaires que conservait M. Levanti sont épuisés dans son nouveau grade.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, au titre du 1er alinéa de l'article 43 du décret du 15 juillet 1944, complété par le décret du 11 juillet 1945, les ingénieurs principaux à titre temporaire dont les noms suivent, ont été promus dans le grade d'ingénieur des travaux publics des colonies dont ils sont titulaires, pour compter des dates ci-après tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

A la hors classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er janvier 1946.)

M. Feuillard (Louis).

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Mahoux (Maurice) (rappel pour services militaires conservés: 2 jours).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, l'arrêté no 237 du 17 juin 1947 portant classement de M. Concord dans le cadre général des travaux publics des colonies, a été modifié comme suit:

M. Concord (Roger), ingénieur de 3e classe des travaux publics de l'Etat, détaché dans le cadre local des travaux publics de l'Indochine, est classé dans le cadre général des travaux publics des colonies dans les conditions suivantes, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

« 1o Ingénieur de 3e classe, pour compter du 15 juillet 1944 (ancienneté civile effective conservée: 1 an 11 jours);

« 2o Ingénieur de 2e classe, pour compter du 1er juillet 1945 (ancienneté civile effective épuisée) ».

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, M. Couderq (Pierre), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées, détaché en Indochine, a été classé dans le cadre général des travaux publics des colonies, dans les conditions suivantes, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde:

1o Ingénieur en chef de 2e classe, pour compter du 15 juillet 1944 (ancienneté civile effective conservée de 6 mois 14 jours);

2o Ingénieur en chef de 1re classe, pour compter du 1er juillet 1945 (ancienneté civile effective épuisée).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, les rappels d'ancienneté ci-après pour services militaires ont été attribués aux ingénieurs des travaux publics des colonies dont les noms suivent, dans le grade dont ils sont titulaires:

M. Derlijand (René), Afrique occidentale française, ingénieur hors classe (rappel pour services militaires attribué: 1 an 6 mois).

M. Thirion (Antoine), Madagascar, ingénieur de 1re classe (rappel pour services militaires attribué: 4 ans 5 jours).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été rapportées, en ce qui concerne M. Satragne (Albert), ingénieur du cadre local des travaux publics de la Nouvelle-Calédonie, les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 1945 intégrant l'intéressé au grade d'ingénieur de 3e classe, pour compter du 1er août 1945, dans le cadre général des travaux publics des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — Ont été inscrits au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1944:

MM. Gatineau (Jean), Goga (Paul), ingénieurs adjoints de 2e classe stagiaires des travaux publics des colonies.

II. — Les intéressés ont été titularisés au grade d'ingénieur adjoint de 2e classe, pour compter des dates indiquées ci-après:

M. Gatineau, 6 janvier 1947 (1). — 25 juillet 1945 (2).

M. Goga, 12 juin 1947. — 20 novembre 1945.

III. — A été constaté l'avancement automatique à la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint de:

M. Gatineau, pour compter du 25 juillet 1947.

M. Goga, pour compter du 20 novembre 1947.

(1) Date de la titularisation.
(2) Point de départ de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948:

I. — Ont été et demeurent rapportées les dispositions de l'arrêté no 1067 en date du 15 octobre 1945 portant nomination de M. Hubner (René) au grade d'ingénieur adjoint de 4e classe stagiaire, pour compter du 1er octobre 1945.

II. — M. Hubner (René), candidat admis au concours direct pour l'emploi d'ingénieur adjoint des travaux publics des colonies (session de 1938), a été admis dans le cadre général des travaux publics des colonies, en qualité d'ingénieur adjoint de 4e classe, pour compter du 1er janvier 1942.

Il lui a été attribué dans ce grade un rappel pour services militaires de 2 ans.

III. — La situation administrative de M. Hubner a été rétablie de la manière suivante:

Ingénieur adjoint de 3e classe pour compter du 1er janvier 1944 (rappel pour services militaires conservés: 2 ans);

Ingénieur adjoint de 2e classe pour compter du 1er janvier 1946 (rappel pour services militaires conservés: 2 ans);

Ingénieur adjoint de 1re classe pour compter du 1er octobre 1947 (rappel pour services militaires conservés: 1 an 9 mois).

IV. — La nouvelle situation de M. Hubner n'a d'effet qu'au point de vue de l'ancienneté, à l'exception, toutefois, de la dernière promotion au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe, pour compter du 1er octobre 1947, laquelle prend effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été nommés, à titre temporaire, dans les conditions fixées par les dispositions transitoires de l'article 43 du décret du 11 juillet 1945, et pour compter des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

Au grade d'ingénieur principal de 4e classe, 1er échelon, des travaux publics des colonies.

(Pour compter du 31 mai 1947.)

M. Donatien (Alexandre), ingénieur de 3e classe des travaux publics des colonies.

Au grade d'ingénieur adjoint de 4e classe des travaux publics des colonies.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Rousseau (Roland), adjoint technique principal de classe exceptionnelle du cadre local des travaux publics de l'Indochine.

Travaux publics, mines et techniques industrielles des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été inscrits au tableau d'avancement supplémentaire de l'année 1947 du personnel du cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles des colonies:

A. — Travaux publics

Pour la hors-classe du grade d'ingénieur en chef.

MM. Maurice (Pierre), Henry (Georges), Crouzet (Etienne), Reffay (Louis), ingénieurs en chef de 1re classe.

Pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

MM. Lachamp (Robert), Mesmin (Pierre), ingénieurs principaux de 1re classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur principal.

MM. Joneaux (René), Bonnal (Robert), Borel (Maurice), ingénieurs principaux de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade d'ingénieur principal.

MM. Nesterenko (Georges), Raynaud (Robert), Guillot (Edouard), Huet (Yves), Boilot (Pierre), ingénieurs principaux de 4e classe, 2e échelon, des travaux publics des colonies, ingénieurs ordinaires de 2e classe des ponts et chaussées.

M. Raffaneau (Charles), ingénieur principal de 3e classe.

Pour la 3e classe du grade d'ingénieur principal.

MM. Guyot (Louis), Beaumont (Marcel), Roque (Louis), ingénieurs principaux de 4e classe, 2e échelon.

Pour la hors-classe du grade d'ingénieur.

MM. Marchi (Jean), Derijard (René), Bonniel-Veyron (Jean), ingénieurs de 1re classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur.

MM. Puissant (Robert), Concord (Roger), Meige (André), Riou (André), Dupré (Yves), ingénieurs de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade d'ingénieur.

MM. Gracianet (Henri), Clet (Maurice), Gendre (Edmond), Brunet (René), Cazaban-Mazerolles (Jean), ingénieurs de 3e classe.

Pour la 3e classe du grade d'ingénieur.

MM. Guener (Albert), Suchet (Charles), ingénieurs de 4e classe.

Pour le grade d'ingénieur de 4e classe.

MM. Benczeth (Fernand), Thivolle (Henri), Faure (René), Squarcioni (Jules), Giraud (Gaston), ingénieurs adjoints de 1re classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint.

MM. Gallier (Georges), Hugue (Gustave), Palat (Etienne), Palud (Marcel), Furet (Pierre), ingénieurs adjoints de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint.

M. Planchette (Albert), ingénieur adjoint de 3e classe.

B. — Mines

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur principal.

M. Murard (Robert), ingénieur principal de 2e classe.

Pour le grade d'ingénieur de 4e classe.

MM. Jochyms (Pierre), Bedouret (Daniel), Berthouly (Pierre), ingénieurs adjoints de 1re classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint.

MM. Pouillaude (Pierre), Seren (André), ingénieurs adjoints de 2e classe.

C. — Techniques industrielles

Pour la 3e classe du grade d'ingénieur.

Mme Théodore (Marie-Madeleine), ingénieur de 4e classe.

Pour la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint.

M. Hibon (Paul), ingénieur adjoint de 2e classe.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, ont été promus dans le cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles des colonies, pour compter des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de l'ancienneté que du point de vue de la solde:

A. — Travaux publics

A la hors classe du grade d'ingénieur en chef.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Maurice (Pierre) (rappels pour services militaires conservés: 11 mois 5 jours).

(Pour compter du 1er décembre 1947.)

M. Henry (Georges).

(Pour compter du 31 décembre 1947.)

MM. Crouzet (Etienne), Reffay (Louis).

A la 1re classe du grade d'ingénieur principal.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Joneaux (René) (ancienneté civile effective épuisée).

M. Bonnal (Robert).

(Pour compter du 1er décembre 1947.)

M. Borel (Maurice) (rappels pour services militaires conservés: 3 mois 21 jours).

A la 2e classe du grade d'ingénieur principal.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Nesterenko (Georges) (ancienneté civile effective épuisée).

MM. Raynaud (Robert), Guillot (Edouard), Huet (Yves), Boilot (Pierre).

(Pour compter du 1er août 1947.)

M. Raffaneau (Charles).

A la 3e classe du grade d'ingénieur principal.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Guyot (Louis) (rappels pour services militaires conservés: 1 an 25 jours).

M. Beaumont (Marcel) (rappels pour services militaires conservés: 1 mois 1 jour).

M. Roque (Louis).

A la hors classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Marchi (Jean) (rappels pour services militaires conservés: 2 mois 8 jours).

(Pour compter du 1er décembre 1947.)

M. Derijard (René).

M. Bonniel-Veyron (Jean) (rappels pour services militaires conservés: 19 jours).

A la 1re classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

MM. Puissant (Robert), Concord (Roger), Meige (André).

M. Riou (André) (rappels pour services militaires conservés: 3 mois 13 jours).

M. Dupré (Yves).

A la 2e classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Gracianet (Henri) (rappels pour services militaires conservés: 5 mois 28 jours).

MM. Clet (Maurice), Gendre (Edmond).

M. Brunet (René) (ancienneté civile effective épuisée).

M. Cazaban-Mazerolles (Jean) (rappels pour services militaires conservés: 6 mois).

A la 3e classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Guener (Albert) (rappels pour services militaires conservés: 15 jours).

M. Suchet (Charles).

Au grade d'ingénieur de 4e classe.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Benczeth (Fernand) (rappels pour services militaires conservés: 11 mois 17 jours).

M. Thivolle (Henri) (rappels pour services militaires conservés: 9 mois).

MM. Faure (René), Squarcioni (Jules), Giraud (Gaston).

A la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Gallier (Georges) (ancienneté civile effective épuisée).

M. Hugue (Gustave) (ancienneté civile effective épuisée).

MM. Palat (Etienne), Palud (Marcel), Furet (Pierre).

A la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Planchette (Albert).

B. — Mines

A la 1re classe du grade d'ingénieur principal.

(Pour compter du 1er août 1947.)

M. Murard (Robert) (ancienneté civile effective épuisée).

Au grade d'ingénieur de 4e classe.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

MM. Jochyms (Pierre), Bedouret (Daniel).

M. Berthouly (Pierre) (rappel d'ancienneté pour services militaires attribué: 11 mois 19 jours).

A la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Pouillaude (Pierre) (ancienneté civile effective épuisée).

M. Seren (André) (rappel pour services militaires conservés: 1 mois 26 jours).

C. — Techniques industrielles

A la 3e classe du grade d'ingénieur.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

Mme Théodore (Marie-Madeleine) (ancienneté civile effective épuisée).

A la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint.

(Pour compter du 1er juillet 1947.)

M. Hibon (Paul) (ancienneté civile effective épuisée).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 16 décembre 1947 portant admission à la retraite (directions régionales de la sécurité sociale).

Par décret en date du 16 décembre 1947, M. d'Estournelles de Constant, directeur de l'ancien office général des assurances sociales d'Alsace et de Lorraine, chargé des fonctions de directeur régional de la sécurité sociale à Strasbourg, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er janvier 1948, dans les conditions fixées par l'article 8 de la loi du 14 avril 1924.

Caisse de compensation de congés payés autorisée à acquitter les cotisations de sécurité sociale.

Par arrêté du 14 janvier 1948, la caisse interprofessionnelle des congés payés de la région méditerranéenne, 29, la Canebière, à Marseille, précédemment autorisée à acquitter pour le compte des employeurs de main-d'œuvre qui lui sont affiliés, les cotisations ouvrières et patronales d'assurances sociales des dockers et salariés assimilés dont la profession comporte des embauchages et des débauchages fréquents, travaillant dans le port de Marseille, a été autorisée à verser, pour le compte de ces mêmes employeurs, l'ensemble des cotisations de sécurité sociale, dans les conditions prévues par l'arrêté du 27 août 1947.

Mutualité.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 16 janvier 1948, ont été approuvés les statuts des sociétés mutualistes ci-après:

NORD

Société mutualiste d'entreprise Tapilaine, n° 59-2505, à Lys-lès-Lannoy (Nord), 9, rue Calmat.

SEINE-INFÉRIEURE

Société mutualiste et d'entr'aide des ateliers de réparations maritimes Foure-Lagadec et Cie, n° 76-719, au Havre, 2, rue de la Paix.

Caisses régionales d'assurance-vieillesse.

Par arrêté en date du 19 janvier 1948, ont été approuvés et enregistrés les statuts de la caisse régionale d'assurance-vieillesse de Dijon, sous le n° 21 V.

Institutions de prévoyance.

Par arrêté du 19 janvier 1948, l'institution de prévoyance des cadres de la parfumerie, 19, rue Cambon, Paris (1er), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Administration centrale.

Par arrêtés en date du 10 janvier 1948, ont été nommés secrétaires rédacteurs de 2e classe, 4e échelon, à l'administration centrale et titularisés dans le grade correspondant à la suite des épreuves d'admission des 9 et 10 décembre 1947, les secrétaires d'administration stagiaires ci-après:

(A compter du 22 juillet 1947.)

Mlles Kleynhoff, Richard.

(A compter du 1er octobre 1947.)

M. Depommier.

(A compter du 15 juillet 1947.)

MM. Haton, Guionnet, Lefèvre, Fayet.

Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté du 26 décembre 1947, M. Bridier, contrôleur général adjoint de la sécurité sociale, a été chargé de mission à la direction régionale de la sécurité sociale de Strasbourg, pour y assumer les fonctions de directeur régional, à compter du 1er janvier 1948, en remplacement de M. d'Estournelles de Constant, directeur, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 1948.

Liste, par ordre de mérite, des candidats déclarés admissibles à l'emploi de secrétaire d'administration à la suite des épreuves d'admission des 9 et 10 décembre 1947.

MM. Haton, Depommier, Guionnet, Mlle Kleynhoff, MM. Lefèvre, Fayet, Mlle Richard.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 23 janvier 1948 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du président de la République en date du 23 janvier 1948, rendu sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 13 janvier 1948 portant que les promotions ou nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés:

Au grade d'officier.

MM.

Jobert (Charles), président fondateur de l'association des anciens combattants (poilus de France) de Mareuil-le-Port et de la vallée de la Marne. Chevalier depuis le 27 février 1936; 33 ans de services civils et militaires.

Hérand (Marcel), administrateur de l'association générale des mutilés de guerre. Chevalier depuis le 19 janvier 1922; 27 ans de services civils et militaires.

Fagnen (Henri), secrétaire général de la fédération des fonctionnaires anciens combattants. Chevalier depuis le 13 juillet 1934; 33 ans 10 mois de services civils et militaires.

Manent (Jean-Marie-Gaston), président de la fédération des anciens combattants des Hautes-Pyrénées. Fondateur administrateur de la *Semaine du Combattant*. Chevalier depuis le 14 septembre 1926; 45 ans de services civils et militaires.

Beaudier (Fernand-Arsène-Désiré), président fondateur de l'association melunaise des anciens combattants et victimes de la guerre. Chevalier depuis le 1er octobre 1919; 35 ans 2 mois de services civils et militaires.

Lefevre (Fernand), vice-président de la fédération nationale des trépanés et blessés de la tête. Chevalier depuis le 6 juillet 1919; 46 ans de services civils et militaires.

Santouil (Jean), vice-président de l'union des mutilés rééduqués. Chevalier depuis le 7 juillet 1933; 35 ans de services civils et militaires.

Privat (Achille-Fernand), président de l'association des prisonniers de guerre du Calvados. Chevalier depuis le 15 juin 1920; 18 ans de services civils et militaires.

Le docteur Monnet (René), ophtalmologiste à l'institution nationale. Chevalier depuis le 21 février 1934; 49 ans de services civils et militaires.

Le Pors (Yves-Marie), vice-président de la fédération nationale des mutilés, victimes de guerre et anciens combattants. Chevalier depuis le 20 août 1923; 33 ans de services civils et militaires.

Varenne (Alfred), délégué départemental de l'entr'aide française des Deux-Sèvres. Chevalier depuis le 20 mars 1934; 56 ans 5 mois de services civils et militaires.

Baissac (André), agent supérieur de 1re classe au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre. Chevalier depuis le 12 janvier 1933; 28 ans 4 mois de services civils et militaires

Charruyer (Henri-Joseph), gestionnaire de la commission consultative médicale des anciens combattants et victimes de la guerre. Chevalier depuis le 25 décembre 1929; 39 ans 3 mois de services civils et militaires.

Nouvelles (Raymond-Séverin-Michel), chef de section, directeur départemental de la Loire-Inférieure. Chevalier depuis le 16 juin 1920; 46 ans de services civils et militaires.

Boucheron-Seguin (Marcel-Nicolas-Jacques), directeur adjoint de l'état civil des recherches. Chevalier depuis le 13 mars 1923; 50 ans de services civils et militaires.

Morin (André-Jean), administrateur civil de 1re classe au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre. Chevalier depuis le 2 août 1931; 37 ans de services civils et militaires.

Docteur Lièvre-Brizard (Louis-Fernand), membre et président de l'association nationale des médecins mutilés et pensionnés de guerre. Chevalier depuis le 16 juin 1920; 54 ans 2 mois de services civils et militaires.

Cassel (Paul-Prosper-Léon), secrétaire général de l'office départemental du Nord-anciens combattants. Chevalier depuis le 11 septembre 1925; 47 ans 8 mois de services civils et militaires.

Ducellier (Claude), vice-président de l'union nationale des évadés de guerre. Chevalier depuis le 9 novembre 1927; 45 ans de services civils et militaires.

Au grade de chevalier.

MM.

Chassaigne (Jean-Georges-Gaston), ancien chef adjoint de cabinet du ministre; 27 ans de services civils et militaires. Titres de résistance.

Audoul (René-Pierre-Marie), président de l'association de l'union française des anciens combattants de Versailles; 40 ans 8 mois de services civils et militaires.

Bourdier (Marcel), vice-président de la section des combattants volontaires du Loiret; 30 ans 9 mois de services civils et militaires.

Augier (Siméon-Emile), président de l'association des mutilés des yeux des Alpes-Maritimes; 48 ans 11 mois de services civils et militaires.

Cambray (Georges-Eugène), vice-président du conseil central des médaillés militaires; 36 ans de services civils et militaires.

Courtin (Pierre), président départemental de la F. N. C. R. du Pas-de-Calais; 45 ans 9 mois de services civils et militaires.

Quere (Jean-Marie-François-Joseph), ancien directeur des services administratifs de l'association parisienne des anciens combattants; 36 ans 3 mois de services civils et militaires.

Dusserre-Telmon (Adolphe), vice-président de l'union fédérale des Hautes-Alpes; 25 ans de services civils et militaires.

Lecuyer (Jean), vice-président de l'union fédérale du Doubs; 49 ans 6 mois de services civils et militaires.

Lacrambe (Marie-Joseph-Charles), président du groupe basque de l'union nationale des combattants; 33 ans 6 mois de services civils et militaires.

Protais (Henri-Paul), secrétaire général de l'union des anciens combattants d'Orient; 25 ans 7 mois de services civils et militaires.

Pommier (Joseph-François-Auguste), membre du bureau directeur de l'association Rhin et Danube; 35 ans de services civils et militaires.

Besançon (Robert), secrétaire général adjoint de l'union fédérale de la Nièvre; 25 ans 6 mois de services civils et militaires.

Heuriaut (Raoul-Richard-Espérance), président de la section des trépanés et blessés de la tête de la 15e région; 32 ans 1 mois de services civils et militaires.

Maure (Paul), président de la fédération des blessés multiples du Puy-de-Dôme; 39 ans 3 mois de services civils et militaires.

Lombaert (Alfred), président de l'union des mutilés et réformés de Roubaix-Lannoy (Nord); 35 ans de services civils et militaires.

Cavenel (Pierre-Marie-Julien), président départemental, délégué régional des prisonniers de guerre de Laon; 35 ans de services civils et militaires.

Coulliaud (Louis-Abel), président des fonctionnaires anciens combattants et victimes de guerre d'Issy-les-Moulineaux (Seine); 28 ans 1 mois de services civils et militaires.

Roveaux (Simon-Emile), président de la section des poilus nivernais de Luzy, secrétaire général du comité départemental d'aide aux prisonniers; 43 ans 8 mois de services civils et militaires.

Magne (André-Laurent), directeur régional au ministère des prisonniers à la libération; 25 ans de services civils et militaires.

Juif (Georges), secrétaire général de l'association cantonale des anciens combattants de Lure; 33 ans 6 mois de services civils et militaires.

Kah (Jean-Michel), résistant; 23 ans de services civils et militaires.

Billot (Henri-Marie-Emile), secrétaire de la commission des pensions, administrateur principal de l'Assemblée nationale; 35 ans de services civils et militaires.

Calelas (Maurice), prisonnier et résistant; 26 ans 8 mois de services civils et militaires.

Sendrin (Isidore), administrateur de la fédération nationale des mutilés, anciens combattants et victimes de guerre; 42 ans de services civils et militaires.

Mlle Braillon (Marie-Louise), auxiliaire de bureau à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre; 29 ans 2 mois de services.

Docteur Zolliger (Vladimir), médecin vacataire au ministère des anciens combattants et victimes de guerre; 34 ans 6 mois de services civils et militaires.

Blanc (René-Pierre), chef de bureau, direction départementale du Lot; 46 ans 2 mois de services civils et militaires.

Pasquier, huissier du ministre des anciens combattants et victimes de guerre; 43 ans 3 mois de services civils et militaires.

Dupuis (André-Charles), inspecteur à l'office national des anciens combattants et victimes de guerre; 29 ans 4 mois de services civils et militaires.

Tinlillier (Maurice-Georges), commis principal de 1re classe, ministère des anciens combattants et victimes de guerre; 31 ans 4 mois de services civils et militaires.

Vautiers (Pierre-François), secrétaire d'administration principal au ministère des anciens combattants et victimes de guerre; 33 ans de services civils et militaires.

Bonnet (Lucien-Pierre-Eugène), secrétaire d'administration de 1re classe au ministère des anciens combattants et victimes de guerre; 32 ans 1 mois de services civils et militaires.

Docteur Cousin (Maurice), conseiller technique au centre d'appareillage de Tours; 35 ans 4 mois de services civils et militaires.

Mouillon (Henri), directeur de 1re classe de rééducation professionnelle des mutilés de guerre et du travail à Roubaix; 42 ans 3 mois de services civils et militaires.

Bosselet (Alfred-Alexandre), chef de secteur de l'état civil de la Meuse; 45 ans 6 mois de services civils et militaires.

Beauchamp (René), administrateur de 3e classe au ministère des anciens combattants et victimes de guerre; 24 ans 9 mois de services civils et militaires.

Dussert (Pierre), secrétaire général de l'amicale des déportés de Neuengamme; 27 ans de services civils et militaires.

Texier (Joseph-Marie-Octave), secrétaire général de l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre de la Loire-Inférieure; 28 ans 1 mois de services civils et militaires.

Morel (Gustave), vice-président des médaillés militaires; 40 ans 10 mois de services civils et militaires.

Mme Savale (Suzanne-Blanche), née Leblond, résistante; 32 ans de services.

Papeloux (Henri-Auguste), vice-président de la fédération des blessés du poumon de l'Allier; 48 ans 8 mois de services civils et militaires.

Décret du 23 janvier 1948 portant nominations à titre exceptionnel dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 23 janvier 1948, pris en conseil des ministres sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 13 janvier 1948, portant que les nominations comprises au présent décret sont faites en conformité des lois et décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier

MM.

Barietty (Louis), membre du comité directeur de la fédération des prisonniers de guerre. Titres exceptionnels: services actifs rendus à la Résistance.

Docteur Uzan, docteur de la fédération nationale des déportés et internés de la Résistance. Titres exceptionnels: services rendus à la Résistance.

Dutreil (Pierre-Henri), président fondateur du centre d'entr'aide de prisonniers de guerre de Bordeaux. Titres exceptionnels.

Buisson (Pierre), chirurgien dentiste de la fédération nationale des plus grands invalides de guerre. Titres exceptionnels.

Apelloig (Georges), secrétaire général adjoint du consistoire central des israélites de France. Titres exceptionnels: dévouement à la cause des victimes du racisme et de l'oppression.

Décret du 23 janvier 1948 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 23 janvier 1948, rendu sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et vu la délibération du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 13 janvier 1948, portant que les nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés:

CONTINGENT EXCEPTIONNEL

(AFRIQUE DU NORD)

Au grade de chevalier.

MM.

Djian Messaoud, vice-président de l'union fédérale de sociétés de gymnastique, de tir et de préparation militaire; 40 ans 4 mois de services civils et militaires.

Abecassis (Jacques-Jacob), vice-président, 42e section médaillés militaires; 40 ans de services civils et militaires.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du lundi 26 janvier 1948.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination des membres des dix-neuf commissions générales et de la commission de comptabilité.

2. — Nomination de membres appelés à figurer sur la liste des quatre-vingt-seize jurés de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée.

3. — Suite de vérification des pouvoirs:

Département du Cher (rapport supplémentaire de M. Labrosse).

4. — Fixation de l'ordre du jour.

Séance du lundi 26 janvier 1948.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Lespès, jusques et y compris M. Lucas.

Tribunes. — Depuis M. de Boysson, jusques et y compris M. Cance.

Modifications aux listes électorales des membres des groupes.

I. — GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.

(4 membres au lieu de 3.)

Supprimer les noms de MM. Mekki, Smaïl.

II. — GROUPE MUSULMAN INDÉPENDANT POUR LA DÉFENSE DU FÉDÉRALISME ALGÉRIEN

(3 membres au lieu de 4.)

1° Ajouter les noms de MM. Mekki, Smaïl;
2° Supprimer le nom de M. Laribi.

III. — GROUPE DU PARTI RÉPUBLICAIN DE LA LIBERTÉ

Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.

(3 membres au lieu de 2.)

Ajouter le nom de M. Mutter (André).

Listes rectifiées des candidats aux commissions générales et à la commission de comptabilité, établies par les bureaux des groupes et remises au président de l'Assemblée nationale, le 15 janvier 1948, en exécution de l'article 17 du règlement.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MM. Apithy, Barel, Bégouin, Bergasse, Bergeret, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Cartier (Marcel) (Drôme), Catrice, Cercller, Chambeiron, Chausson, Chaze, Christiaens, Mme Degrond, MM. Denis (André) (Dordogne), Doyen, Duforest, Errecart, Fareud, Gazier, Mme Girollin, MM. Girardot, Greffier, Guérin (Maurice) (Rhône), Joubert, Jules-Julien (Rhône), Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Krieger (Alfred), Leenhardt, Mme Le Jeune (Hélène),

(Côtes-du-Nord), MM. Lescorat, Mauroux, Michel, Moynet, Mme Nedelec, MM. Palewski, Poimbœuf, Ramonet, Ribeyre (Paul), Rigal (Albert) (Loiret), Smaïl, Solinhac, Villard, Wolff

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MM. Aragon (d'), Aumeran (Général), Bardoux (Jacques), Paul Bastid, Benchennouf, Biscarlet, Edouard Bonnefous, Bonte (Florimond), Bouhey (Jean), Boysson (de), Mme Madeleine Braun, MM. Cachin (Marcel), Chambrun (de), Chevigné (de), Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Pierre Cot, Cudenet, Delbos (Yvon), Dhers, Fajon (Etienne), Gay (Francisque), Gorse, Grenier (Fernand), Hervé (Pierre), Hutin-Desgrées, Jouve (Géraud), Lapie (Pierre Olivier), Le Bail, Letourneau, Marin (Louis), Moustier (de), Muller (André), Philip (André), Pourtalet, Raymond-Laurent, Rivet, Roclore, Rosenblatt, Scherer, Schumann (Maurice) (Nord), Teitgen (Henri) (Gironde), Terrenoire, Mme Vaillant-Couturier, M. Vendroux.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

MM. Bas, Baudry d'Asson (de), Baurens, Blanchet, Bocquet, Mme Boutard, MM. Cadi (Abdelkader), Castera, Charpentier, Delcos, Durroux, Farinez, Garavel, Genest, Gros, Guille, Kauffmann, Lalle, Lamarque-Cando, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Legendre, Lucas, Martineau, Masson (Jean) (Haute-Marne), Monin, Montagnier, Moussu, Olmi, Orvoen, Paumier, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Prigent (Tanguy) (Finistère), Rochet (Waldeck), Ruffe, Sesmaisons (de), Sourbet, Terpend, Valay, Vée, Vaillaume, Zunino.

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

MM. Anxionnaz, Archidice, Arnal, Bartolini, Bas, Billat, Bougrain, Bouvier-O'Cottereau (Mayenne), Cardeville, Caron, Chevigné (de), Clostermann, Coulibaly Ouezzin, Dassonville, David (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Evrard, Forcinal, Froment, Girardot, Gosnat, Gresa (Jacques), Jacquinot, Jeanmot, Joinville (Général) (Alfred Malleret), Labrosse, Lambert (Emile-Louis) (Doubs), Le Troquer (André), Manceau, Maurellet, Mekki, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Métayer, Michelet, Monjaret, Monteil (André) (Finistère), Montel (Pierre), Penoy, Récy (de), Roucaute (Roger) (Ardèche), Tillon (Charles), Tourné, Pierre Villon, N...

COMMISSION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MM. Airoldi, Baudry d'Asson (de), Bèche, Billères, Binot, Mlle Bosquier, MM. Calas, Cayol, Césaire, Mme Charbonnel, MM. Coulibaly Ouezzin, Deixonne, Devinat, Diallo (Yacine), Mlle Dienesch, MM. Doutrellot, Doyen, Faraud, Farine (Philippe), Fauvel, Finet, Garaudy, Gau, Geoffre (de), Giovoni, Mme Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure), MM. Guillou (Louis) (Finistère), Hamani Diori, Hamon (Marcel), Kir, Mlle Lamblin, Mme Lempereur, MM. Marc-Sangnier, Marin (Louis), Masson (Albert) (Loire), Petit (Eugène) dit Claudius, Petit (Guy) (Basses-Pyrénées), Ramonet, Rincent, Mlle Rumeau, MM. Saïd Mohamed Cheikh, Simonnet, Viatte, N...

COMMISSION DE LA FAMILLE, DE LA POPULATION ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

MM. Arnal, Arlhaud, Barbier, Barrot, Bissol, Boulet (Paul), Bouxom, Cayeux (Jean), Chassaing, Cordonnier, Deshors, Dezarnaulds, Dixmier, Mme Douteau, MM. Dubois (René-Emile), Dupuy (Marceau) (Gironde), Fauvet, Mme François, MM. Frédet (Maurice), Gallet, Guilbert, Mme Hertzog-Cachin, MM. Lacaze (Henri), Macouin, Maillocheau, Mazuez, Mehaignerie, Jean Meunier (Indre-et-Loire), Michaud (Louis) (Vendée), Mora, Mme Rabaté, M. Regaudie, Mme Roca, MM. Roques, Savard, Segelle, Thamier, Vergès, Mme Vermeersch, M. Very (Emmanuel), Mlle Weber, MM. N..., N..., N...

COMMISSION DES FINANCES

MM. Aubry, Auguet, Barangé (Charles) (Maine-et-Loire), Bétolaud, Blocquaux, Burlot, Buron, Cadi (Abdelkader), Cogniot, Dagain, Daladier (Edouard), Denais (Joseph), Duclos (Jacques) (Seine), Marc Dupuy (Gironde), Mme Duvernois, MM. Faure (Edgar), Gabelle, Garcia, Gozard, Gresa (Jacques), Guesdon, Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond) (Gironde), Lamps, Laniel (Joseph), Lejeune (Max) (Somme), Maurice-Petsche, Mendès-France, Menthon (de), Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Paumier, Pinay, Pleven (René), Prigent (Robert) (Nord), Pronteau, Ramadier, Ramelle, Reynaud (Paul), Rigal (Eugène) (Seine), Taillade, Tinguy (de), Tourtaud, Truffaut, Viollette (Maurice).

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR

MM. Aragon (d'), Astier de La Vigerie (d'), Badiou, Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Barrachin, Benchennouf, Bentaïeb, Ben Tounes, Borra, Bouret (Henri), Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Chevalier (Fernand) (Alger), Cordonnier, Cristofol, Crouzier, Demusois, Dreyfus-Schmidt, Fagon (Yves), Fievez, Fonlupt-Esperaber, Godin, Guyomard, Halbout, Hugues, Hussel, Ihuel, Jaquet, Kuehn (René), L'Huillier (Waldeck), Marty (André), Mokhtari, Mondon, Mont, Pantaloni, Petit (Albert) (Seine), Pourtalet, Quilici, Rabier, Rencurel, Schaff, Serre-Servin, Mme Sportisse, M. Wagner.

COMMISSION DE LA JUSTICE ET DE LÉGISLATION

M. Angeletti, Mlle Archimède, MM. Berger, Bourbon, Chamant, Charpin, Chautard, Citerne, David (Marcel) (Landes), Delos du Rau, Delahoutre, Depreux (Edouard), Desjardins, Dominjeon, Fonlupt-Esperaber, Gallet, Gally-Gasparrou, Garet, Grimaud, Mme Hertzog-Cachin, MM. Juge, Jules-Julien (Rhône), Kriegel-Valrimont, Lamine-Gueye, Laribi, Llante, Mabrut, Marcellin, Marty (André), Médecin, Minjoz, Mondon, Montillot, Moro Giafferri (de), Péron (Yves), Petit (Guy) (Basses-Pyrénées), Rollin (Louis), Mme Schell, MM. Silvandre, Tinaud (Jean-Louis), Toujas, Valentino, Wasmer, N...

COMMISSION DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PÊCHES

MM. Aubame, Ben Aly Chérif, Bergasse, Bianchini, Bissol, Calas, Cance, Cayol, Cermolacce, Chevalier (Fernand) (Alger), Chevallier (Jacques) (Alger), Colin, Coudray, Courant, Defferre, Duveau, Fayet, Félix-Tchicaya, Fouyet, Gaborit, Gavini, Gervolino, Giacobbi, Gouge, Guiguen, Guilbert, Guitton, Hamon (Marcel), Henneguelle, Laurelli, Mamadou Konaté, Mazier, Michaud (Louis) (Vendée), Monteil (André) (Finistère), Pierrard, Pleven (René), Ramarony, Reeb, Mme Reyraud, MM. Rousseau, Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Signor, Yvon.

COMMISSION DES MOYENS DE COMMUNICATION

MM. Ahnne, Aku, Allonneau, Babet (Raphaël), Barbier, Barthélémy, Beauquier, Béné (Maurice), Benoist (Charles), Bianchini, Billat, Bougrain, Bour, Bouret (Henri), Bruyneel, Chevallier (Jacques) (Alger), Costes (Alfred) (Seine), Couston, David (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Dutard, Frédet (Maurice), Geoffre (de), Hulin, Lamarque-Cando, Lécrivain-Servoz, Livry-Level, Martel (Louis), Mme Mety, MM. Jean Meunier (Indre-et-Loire), Midol, Môquet, Morand, Penoy, Poumadère, Regaudie, Mme Reyraud, MM. Rincent, Sarravane-Lambert, Schaff, Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Schmitt (Albert) (Bas-Rhin), Vergès, Verneyras, Very (Emmanuel).

COMMISSION DES PENSIONS

MM. Anxionnaz, Auban, Aubry, Badie, Bentaïeb, Billères, Brusset (Max), Camphin, Casanova, Cherrier, Darou, Mme Darras, MM. Devemy, Douala, Draveny, Duclos (Jean) (Seine-et-Oise), Dufour, Fagon (Yves), Forcinal, Guillou (Louis) (Finistère), Hamani Diori, Hulin, Lalle, Lambert (Emile-Louis) (Doubs), Le Coutaller, Lécrivain-Servoz, Macouin, Mallez, Mazel, Mekki, Mouton, Mme Péri, MM. Pierre-Grouès, Pinçon, Poirot (Maurice), Pouyet, Raulin-Laboureur (de), Récy (de), Rosenblatt, Roucaute (Roger) (Ardèche), Touchard, Tourné, Mlle Weber, N...

COMMISSION DE LA PRESSE

MM. Angeletti, Antier, Astier de La Vigerie (d'), Bacon, Barel, Baylet, Benoist (Charles), Bichet, Borra, Bouhey (Jean), Bourdan (Pierre), Brault, Mme Madeleine Braun, MM. Brussset (Max), Chaban-Delmas (général), Chambrun (de), Chevallier (Louis) (Indre), Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Delcos, Desson, Félix (Colonel), Gosset, Grenier (Fernand), Mme Guérin (Rose) (Seine), MM. Hutin-Desgrées, Jouve (Géraud), Lefèvre-Pontalis, Charles Lussy, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Mont, Mme Nédelec, MM. Noël (André) (Puy-de-Dôme), Noël (Marcel) (Aube), Pierrard, Pourtier, Rivet, Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Temple, Thibault, Thuillier, Vedrines, Verneyras, Wagner, N...

COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

MM. Bèche, Ben Aly Chérif, Bessac, Boccagny, Bouvier-O'Cottereau (Mayenne), Cartier (Marius) (Haute-Marne), Catoire, Charlot (Jean), Couston, Degoutte, Deixonne, Denis (André) (Dordogne), Durroux, Fievez, Finet, Furaud, Gavini, Goudoux, Hugues, Kauffmann, Krieger (Alfred), Labrosse, Lecœur, Le Sciellour, Lespès, Loustau, Louvel, Mallez, Maton, Mehaignerie, Michel, Mudry, Paul (Marcel) (Haute-Vienne), Peyrat, Peytel, Pinçon, Poulain, Rencurel, Roucaute (Gabriel) (Gard), Rousseau, Sauder, Mme Schell, MM. Sion, Vedrines.

COMMISSION DU RAVITAILLEMENT

MM. André (Pierre), Asseray, Bégouin, Cerclier, Charpentier, Chautard, Coffin, David (Marcel) (Landes), Mme Degrond, MM. Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Deshors, Dixmier, Mme Douteau, MM. Dumet (Jean-Louis), Duprat (Gérard), Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Dupuy (Marceau) (Gironde), Dutard, Farine (Philippe), Farinez, Mme Galicier, MM. Garavel, Genest, Mme Ginollin, MM. Gros, Guyot (Raymond) (Seine), Juge, Kir, Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), M. Mauroux, Mme Méty, MM. Minjoz, Mouchet, Mlle Prévert, MM. Prigent (Tanguy) (Finistère), Raulin-Laboureur (de), Roulon, Sigrist, Smaïl, Thamier, Thoral, Triboulet, Vée, N...

COMMISSION DE LA RECONSTRUCTION ET DES DOMMAGES DE GUERRE

MM. Billoux, Brault, Brillouet, Chevallier (Pierre) (Loiret), Coudray, Crouzier, Darou, Devemy, Dezarnaulds, Fouyet, Gaborit, Garet, Gaulier, Gernez, Gouge, Greffier, Guiguen, Guitton, Halbout, Henneguelle, Kuehn (René), Lareppe, Lecacheux, Le Coutaller, Lenormand, Levindrey, Livry-Level, Michaut (Victor) (Seine-Inférieure), Midol, Nisse, Petit (Eugène) (dit Claudius), Poirot (Maurice), Prot, Queuille, Mme Rabaté, MM. Raymond-Laurent, Schmitt (Albert) (Bas-Rhin), Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Theetten, Thiriet, Triboulet, Yvon, N...

COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU RÈGLEMENT ET DES PÉTITIONS

MM. Bardoux (Jacques), Barrachin, Paul Bastid, Beauquier, Ben Tounes, Edouard Bonnefous, Bour, Bouxom, Castellani, Chastellain, Citerne, Cristofol, Delos du Rau, Delachenal, Demusois, Desson, Djemad, Dominjon, Dreyfus-Schmidt, Duclos (Jacques) (Seine), Dumas (Joseph), Dumet (Jean-Louis), Frédéric-Dupont, Giacobbi, Girard, Gosset, Hussel, Jaquet, Jeanmot, Lecacheux, Leenhardt, Mmes Lefebvre (Francine) (Seine), Lempereur, MM. Llante, Lucas, Mazuez, André Mercier (Oise), Péron (Yves), Mme Peyroles, MM. Ramette, Reille-Soult, Valentino, Viard, Pierre Villon.

COMMISSION DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

MM. Aku, Audegui, Aujoulat, Bartolini, Boganda, Caillavet, Castellani, Cermolacce, Césaire, Defferre, Devinat, Diallo (Yacine), Dumas (Joseph), Marc Dupuy (Gironde), Duveau, Félix-Tchicaya, Frédéric-Dupont, Guillon (Jean) (Indre-et-Loire), Houphouet-Boigny, Juglas, July, Lamine-Guèye, Laurelli, Le Scielour, Liseile, Lozeray, Malbrant, Mamadou Konate, Mamba Saño, Martine, Ninine, Noël (André) (Puy-de-Dôme), Ramarony, Reille-Soult, Tony Révillon, Saravane Lambert, Sanchor, Silvandre, Sissoko (Fily-Dabo), Temple, Theetten, Thibault, Villard, N...

COMMISSION DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

MM. Amiot (Octave), André (Pierre), Asseray, Auban, Bacon, Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Béranger (André), Besset, Beugniez, Bonnet, Boutavant, Caillavet, Capitant (René), Chassaing, Costes (Alfred) (Seine), Croizat, Mme Darras, MM. Degoutte, Delachenal, Duprat (Gérard), Duquesne, Fayet, Gau, Gazier, Joubert, Laribi, Laurent (Augustin) (Nord), Lavergne, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Lespès, Levindrey, Mazier, Meck, Moisan, Moynet, Musmeaux, Ninine, Patinaud, Paul (Gabriel) (Finistère), Renard, Segelle, Sion, Sourbet, Viatte.

COMMISSION DE COMPTABILITÉ

MM. Aubry, Bouvier O-Cottereau (Mayenne), Barlot, Draveny, Dulour, Gaty-Gasparrou, Marcellin, André Mercier (Oise), Petit (Albert) (Seine), Mlle Prévert, M. Reille-Soult.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du lundi 26 janvier 1948.

A quinze heures. — RÉUNION DANS LES BUREAUX

Nomination d'une commission de six membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs:

Quatrième bureau.

Election du général Petit par l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Knecht (M. Lero, rapporteur).

Sixième bureau.

Election de M. Ferrier, en remplacement de M. Max André (Seine) (Mme Saunier, rapporteur).

2. — Nominations des commissions générales.

3. — Nomination de la commission de comptabilité.

4. — Fixation de l'ordre du jour.

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Liénard, jusques et y compris M. Monnet.

Tribunes. — Depuis M. de Montalembert, jusques et y compris M. Prévost.

Liste des candidats aux commissions générales et à la commission de comptabilité établies par les bureaux des groupes et remises au président du Conseil de la République le 16 janvier 1948, en exécution de l'article 16 du règlement.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES DOUANES ET DES CONVENTIONS COMMERCIALES

MM. Armengaud, Bardon-Damarzid, Mme Brion, MM. Brizard, Charles-Cros, Duclercq (Paul), Gadoin, Gargominy, Gautier (Julien), Guenin, Le Coent, Le Contel (Corentin), Liénard, Longchambon, Merle (Toussaint), Mermet-Guyennet, Molinié, Noval, Ou Rabah (Abdelmadjid), Paquirissamypoullé, Pontille (Germain), Mme Roche (Marie), MM. Rochereau, Romain, Sauer, Staul, Soldani, Mlle Tringuier, Mme Vialle, M. Walker (Maurice).

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MM. Agnesse, Bendjelloul (Mohamed-Salah), Berlioz, Brizard, Mme Brossolette (Gilberte-Pierre), MM. Buard, Carcassonne, Charles-Cros, Colonna, Delmas (Général), Mme Dumont (Yvonne), MM. Gasser, Gabling, Gilson, Salomon Grumbach, Hellen, Jacques-Destrée, Juillen, Léonetti, Nicol, Ott, Mme Palenôtre (Jacqueline-Thômel, MM. Paul-Boncour, Petit (Général), Ernest Pezet, Pinton, Primet, Sérot (Robert), Willard (Marcel), Zyromski.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

MM. Ballon, Béné (Jean), Boyer (Jules), Brelles, Brune (Charles), Cardin (René), Champeix, Chochoy, Dadu, David (Léon), Djamah (Ali), Dulin, Félice (de), Gravier (Robert), Henry, Jayr, Laurent, Le Coent, Le Goff, Lemoine, Le Terrier, Montalembert (de), Morel (Charles), Primet, Roudel (Baptiste), Saint-Cyr, Sempé, Simard (René), Tognard, Mme Vigier.

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

MM. Alric, Amiot (Edouard), Barré (Henri), Boyer (Max), Cherrier (René), Clairefond, Debray, Delmas (Général), Djaument, Gerber (Marc), Guirriec, Jauneau, Legeay, Le Sassier-Boisauné, Mercier (François), Monnet, Patrault, Paul-Boncour, Petit (Général), Fialoux, Poirault (Emile), Prévost, Rogier, Rosset, Rotinat, Serrure, Southon, Tubert (Général), Vanrullen, Westphal.

COMMISSION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DES BEAUX-ARTS, DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

MM. Baron, Bonnefous (Raymond), Bordeneuve, Bouloux, Cayrou (Frédéric), Champeix, Djaument, Mlle Dumont (Mireille), Mme Eboué, MM. Ehm, Fraisseix, Gilson, Amédée Guy, Ignacio-Pinto (Louis), Janton, La Gravière, Léro, Menu, Morel (Charles), Ott, Mme Pacaut, MM. Pajot (Hubert), Pfleger, Pinton, Poisson, Pujol, Racault, Mme Saunier, MM. Southon, Victoor.

COMMISSION DE LA FAMILLE, DE LA POPULATION ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

MM. Ascencio (Jean), Baret (Adrien), Bonnefous (Raymond), Boudet, Mlles Dubois (Juliette), Dumont (Mireille), Mme Dumont (Yvonne), M. Fraisseix, Mme Girault, MM. Amédée Guy, Jouve (Paul), Lafay (Bernard), Landry, Le Goff, Leuret, Liénard, Masson (Hippolyte), Molle (Marcel), Montgascon (de), Mme Oyon, MM. Paget (Alfred), Georges Pernot, Mmes Pican, Roche (Marie), Rollin, Saunier, MM. Sid Cara, Teyssandier, Mme Vigier, M. Voure'h.

COMMISSION DES FINANCES

MM. Avinin, Baron, Boudet, Cardonne (Gaston), Courrière, Dorey, Duchet, Gerber (Marc), Gerber (Philippe), Grenier (Jean-Marie), Hocquard, Ignacio-Pinto (Louis), Janton, Lacaze (Georges), Laffargue, Landaboure, Lauley, Marrane, Merle (Faustin), Minvielle, Monnet, Pauly, Peschaud, Pohor (Alain), Reverbori, Roubert (Alex), Sauer, Thomas (Jean-Marie), Victoor, Vieljeux.

COMMISSION DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

MM. Anghilley, Aussel, Brunhes (Julien), Brunot, Claireaux, Colardeau, David (Léon), Diop, Duhourquet, Durand-Réville, Etifier, Flory, Grassard, Guirriec, Gustave, Jauneau, Jayr, Lafleur (Henri), Le Sassier-Boisauné, Maiga (Mohamadou Djibrilla), Merle (Toussaint), Moutet (Marius), Okala (Charles), Pohor (Alain), Poisson, Rucart (Marc), Serrure, Streiff, Verdeille, Voyant.

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE)

MM. Benoit (Alcide), Borgeaud, Mme Devaud, MM. Dorey, Doumenc, Dujardin, Dumas (François), Dupic, Mme Eboué, MM. Guenin, Guissou, Léo Hamon, Hocquard, Hyvrard, Larribère, Lemoine, Marintabouret, Marrane, Rehault, Richard, Rogier, Sabie, Saiah, Sarrien, Trémintin, Tubert (général), Vanrullen, Verdeille, Vergnole, Vignard (Valentin-Pierre).

COMMISSION DE LA JUSTICE ET DE LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

MM. Aussel, Bardon-Damarzid, Berthelot (Jean-Marie), Bolvin-Champeaux, Bordeneuve, Carcassonne, Carles, Charlet, Chaumel, Cherrier (René), Colardeau, Courrière, Félice (de), Fournier, Fourre, Giacomoni, Mme Girault, MM. Hauriou, Laurenti, Maire (Georges), Mammonat, Minvielle, Molle (Marcel), Georges Pernot, Pialoux, Rausch (André), Sablé, Simard (René), Viltori, Willard (Marcel).

COMMISSION DE LA MARINE ET DES PÊCHES

MM. Abel-Durand, Anghilley, Bocher, Chauvin, Claireaux, Defrance, Denvers, Djamah (Ali), Etifier, Ferracci, Franceschi, Giacomoni, Jaouen (Albert), Jaouen (Yves), Lagarosse, Le Contel (Corentin), Le Diuz, Léonetti, Lero, Mammonat, Marintabouret, Montier (Guy), Renaison, Siabas, Sid Cara, Simon (Paul), Soldani, Vieljeux, Vignard (Valentin-Pierre), Voure'h.

COMMISSION DES MOYENS DE COMMUNICATION ET DES TRANSPORTS (POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES, CHEMINS DE FER, LIGNES AÉRIENNES, ETC.)

MM. Baratgin, Barre (Henri), Bechir Sow, Benoit (Alcide), Bocher, Boyer (Jules), Brunhes (Julien), Buffet (Henri), Cardin (René), Cayrou (Frédéric), Chambriard, Denvers, Dubois, (Célestin), Duhourquet, Dujardin, Gianque, Grimaldi, Jouve (Paul), Lacaze (Georges), Lagarrosse, Maiga (Mohamadou Djibrilla), Masson (Hippolyte), Montgascon (de), Montier (Guy), Prévost, Quessot (Eugène), Rochette, Roucl, Saiah, Satonnet.

COMMISSION DES PENSIONS (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)

MM. Ascencio (Jean), Bechir Sow, Fellon, Rossanne (André), Brier, Mmes Cardot (Marie-Hélène), Claeys, MM. Coste (Charles), Dassaud, Dumas (François), Fournier, Fourré, Gadoin, Gatuing, Gianque, Guissou, Hellen, Juillen, Leuret, Mendille (de), Okala (Charles), Mmes Oyon, Pican, MM. Romain, Salvago, Sauvertin, Teyssandier, Thomas (Jean-Marie), Vilhet, Viltori.

COMMISSION DE LA PRESSE, DE LA RADIO ET DU CINÉMA

MM. Agnesse, Béné (Jean), Bouloux, Boyer (Max), Mme Brossolette (Gilberte Pierre), MM. Charlet, Delforirle, Diop, Duchet, Dulin, Ehm, Ferrier, Grangeon, Guyot (Marcel), Hauriou,

Jacques-Destrée, La Gravière, Legeay, Mendilto (de), Merle (Faustin), Muller, Mme Pacaut, M. Pajot (Hubert), Mme Patenôtre (Jacqueline Thome), MM. Ernest Pezet, Pontillo (Germain), Quesnot (Joseph), Racart (Marc), *Vergnole, Wehrung.*

COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

MM. Aitic, Armengaud, Berthelot (Jean-Marie), Calonne (Nestor), Caspary, Chambriard, Colonna, Delforlie, Depreux (René), Doucouré (Amadou), Doumenc, Gautier (Julien), Grimal, Gustave, Lafleur (Henri), Lazare, Longchambon, Mauvais, Mercier (François), Molinié, Noval, Pairault, Paquirissamypoullé, Paumelle, Poirot (René), Rehault, Rochette, Rouel, Salvago, Slaut.

COMMISSION DU RAVITAILLEMENT

MM. Boisrond, Bossanne (André), Brettes, Mme Brion, MM. Brunet (Louis), Calonne (Nestor), Mme Cerdot (Marie-Hélène), MM. Chaigner, Dadu, Mlle Dubois (Juliette), MM. Gerard, Grassard, Henry, Jarrie, Lafay (Bernard), Lefranc, Le Terrier, Mermet-Guyonnet, Ou-Rabah (Abdelmadjid), Paget (Alfred), Plait, Poincelot, Mme Rollin, MM. Rondel (Baptiste), Sarrien, Sauvertin, Tognard, Touré (Fodé-Mamadou), Vilhet, Werhung.

COMMISSION DE LA RECONSTRUCTION ET DES DOMMAGES DE GUERRE

MM. Amiot (Edouard), Boisrond, Bolvin-Champeaux, Brier, Brunet (Louis), Buffet (Henri), Carles, Chauvin, Chochoy, Clairefond, Decaux (Jules), Duclercq (Paul), Dupic, Ferracci, Gerber (Philippe), Grangeon, Gravier (Robert), Jaouen (Albert), Jaouen (Yves), Lazare, Le Diuz, Muller, Paumelle, Poincelot, Poirault (Emile), Quessot (Eugène), Racault, Rausch (André), Richard, Westphal.

COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU CONTRÔLE CONSTITUTIONNEL, DU RÈGLEMENT ET DES PÉTITIONS

MM. Avinin, Baratgin, Bendjelloul (Mohamed-Salah), Borgeaud, Brune (Charles), Buard, Chalagner, Chaumel, Francoschi, Grimal, Salomon Grumbach, Guyot (Marcel), Hamon (Léon), Landaboure, Lefranc, Maire (Georges), Montalembert (de), Moutet (Marius), Naime, Nicod, Pauly, Peschaud, Plait, Rotinat, Roubert (Alex), Sempé, Simon (Paul), Socé (Ousmane), Trémintin, Zyromski.

COMMISSION DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

MM. Abel-Durand, Baret (Adrien), Mme Brisset, M. Caspary, Mme Claeys, MM. Dassaud, Decaux (Jules), Defrance, Mme Devaud, MM. Durand-Reville, Gargominy, Grimaldi, Hyvrard, Jarrie, Mariel (Henri), M'Bodje (Mahmadou), Menu, Naime, N'Joya (Arounat, Pujol, Quesnot (Joseph), Renaison, Rosset, Saint-Cyr, Satonnet, Siabas, Mme Valle, MM. Viple, Voyant, Walker (Maurice).

COMMISSION DE COMPTABILITÉ

MM. Baratgin, Bouloux, Brizard, Cardonne (Gaston), Hyvrard, Reverbori, Mme Roche (Marie), MM. Thomas (Jean-Marie), Vignard (Valentin-Pierre).

ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du jeudi 29 janvier 1948.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Discussion des derniers articles du projet de règlement.

AVIS ET COMMUNICATIONS

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Publication des recettes.

I. — **Evaluation des recettes de la première semaine du 3 au 9 janvier 1948.** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1948 — Recettes évaluées.	1947 — Recettes comptables.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1948 — En valeur absolue.	1948 — Pourcentage	1947 — En valeur absolue.	1947 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	893.380	618.429	274.951	44,5		
Bagages et consigne	20.500	10.216	10.284	100,7		
Colis postaux, petits colis	146.500	71.238	75.262	105,6		
Marchandises (détail et wagons)	3.167.710	1.441.580	1.726.130	219,7		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	4.228.090	2.141.463	2.086.627	97,4		

II. — **Evaluation des recettes au 9 janvier 1948.**

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables	RECETTES évaluées du 1er janvier au 9 janvier 1948.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 9 janvier 1948.	RECETTES comptables du 1er janvier au 9 janvier 1948.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1948 — En valeur absolue.	1948 — Pourcentage.	1947 — En valeur absolue.	1947 — Pourcentage.
1	9	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs		1.143.110	1.143.110	840.115	302.995	36,1		
Bagages et consigne		24.540	24.540	13.281	11.259	84,8		
Colis postaux, petits colis		165.260	165.260	84.876	80.384	94,7		
Marchandises (détail et wagons)		3.609.470	3.609.470	1.724.859	1.884.611	109,3		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français		4.942.380	4.942.380	2.663.131	2.279.249	85,6		

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris

ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Compagnie de l'Industrie et des Transports Automobiles des Charentes " CITRAM "

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 36 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: ROUTE D'ANGOULÊME, A MATHA (CHARENTE-MARITIME)
R. C.: Saint-Jean-d'Angély n° 461.

Bons 4 1/4 0/0 de 5.000 F.

Quatrième amortissement du 1er mars 1948.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ces bons, la Compagnie de l'Industrie et des transports automobiles des Charentes a racheté sur le marché la quantité de bons nécessaire à son amortissement du 1er mars 1948.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des bons amortis aux précédents tirages et non encore remboursés.

121 à 125 — 518 à 520 — 1.161 à 1.165 — 1.209 — 1.399 et 1.400 — 1.791 et 1.792 — 1.798 à 1.800 — 1.896 — 2.029 — 2.261 à 2.265 — 2.317 à 2.320 — 2.376 à 2.380 — 2.467 à 2.470 — 2.496 à 2.702 — 2.721 et 2.722 — 2.736 à 2.740 — 2.768 à 2.770 — 2.776 et 2.777 — 2.806 à 2.810 — 2.881 à 2.885 — 2.890.

SOCIÉTÉ LYONNAISE
POUR
l'Exploitation de Véhicules Electriques

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 16.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 13, RUE DE GERLAND, A LYON
Registre du commerce: Lyon n° B 6813.

Obligations de 2.000 F 4 1/4 0/0 1943.

Cinquième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société lyonnaise pour l'exploitation de véhicules électriques a racheté en Bourse la totalité des 290 obligations 4 1/4 0/0 1943 dont l'amortissement est prévu pour le 1er avril 1948.
En conséquence, il ne sera procédé à aucun tirage au sort.

Les amortissements des années 1944 à 1947 ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

(Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 27 avril 1943.)

Société nouvelle de Raffinerie Lebaudy-Sommier

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 345.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 19, RUE DE FLANDRE, PARIS (19e)
Registre du commerce: Seine n° 211395 B.

Obligations 4 0/0 1943 de 5.000 F.

Cinquième amortissement du 1er avril 1948.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 0/0 1943, la société a procédé au rachat en Bourse de la quantité d'obligations à amortir le 1er avril 1948; en conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations amorties antérieurement et restant à rembourser.

611 à 615 — 619 et 620 — 735 et 736 — 738 — 2.761 — 2.762 — 2.767 — 2.768 — 2.811 à 2.815 — 4.041 à 4.045 — 4.047 — 4.048 — 5.116 à 5.119 — 6.822 — 7.521 à 7.530.

VILLE DE THOUARS
(DEUX-SÈVRES)

Emprunt de 277.000 F 4 0/0 du 24 novembre 1942

Obligations remboursables au 1er janvier 1948.

1 5 45 54 158 204

Numéros sortis à des tirages précédents et non encore remboursés.

Echéance du 1er janvier 1945.
25 34
Echéance du 1er janvier 1946.
24
Echéance du 1er janvier 1947.
93

Etablissements RUGGIERI

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 16 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: PARIS, 21, RUE BALLU
R. C.: Paris n° 172249.

Obligations 4 1/2 0/0 1947 de 5.000 F.

Premier tirage du 20 novembre 1947.

Les cinquante-quatre obligations nos 1.209 à 1.262 sont remboursables à partir du 15 janvier 1948 à 5.000 F net d'impôts.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel *du 22 février 1947.)*

Caisse de Garantie des Coopératives de France

SOCIÉTÉ ANONYME
A PERSONNEL ET CAPITAL VARIABLES
SIÈGE SOCIAL: 61, RUE BOISSIÈRE, PARIS (16e)
R. C.: Seine 281030 B.

Obligations 4 1/4 0/0 1941.

Quatrième amortissement.

MM. les obligataires sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la totalité des 242 obligations à amortir le 15 février 1948.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des obligations sorties au premier tirage restant à rembourser.

150 729 791 1.025 1.119 1.121 6.287 6.462 6.711 6.859 7.676 9.256 10.321 10.395 11.309 11.507 11.871

Société Indochinoise d'Electricité

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 63.265.500 F
SIÈGE SOCIAL: 62 *bis*, AVENUE D'IÉNA, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 58631.

Cinquième amortissement du 20 mars 1948.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 0/0 1943 de 5.000 F, la Société indochinoise d'électricité a racheté sur le marché la quantité d'obligations à amortir le 20 mars 1948.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ayant été opérés par voie de rachats, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

Société d'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL: 50 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 52, RUE D'ANJOU, PARIS
R. C.: Seine n° 242085 B.

Obligations 4 1/2 0/0 1947.

Usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission de l'emprunt, la société a procédé au rachat en Bourse du nombre d'obligations fixé pour la première année par le tableau d'amortissement publié au *Journal officiel* du 9 mai 1947.
En conséquence, aucun tirage n'aura lieu en 1948.

Le conseil d'administration.

Société Agricole du Cambrésis

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE
CAPITAL ACTUEL : 750.000 F
SIÈGE SOCIAL :
80-82-84, AVENUE DE DUNKERQUE, CAMBRAI
R. C. : Cambrai n° 434 B.

Liste des onze obligations hypothécaires 5 0/0 1937 sorties au tirage du 10 janvier 1948.

308 558 72 165 346 122 301 566 246 582 561

Obligations amorties précédemment.

2	4	9	12	15	17	20	29	32	37
47	53	55	56	57	60	63	65	68	69
73	78	80	86	88	91	101	107	116	121
127	129	130	133	138	140	144	156	160	163
170	172	175	177	178	183	188	189	193	199
202	208	211	214	215	219	222	226	231	234
242	252	253	256	257	258	266	268	272	273
277	278	281	282	287	293	294	295	296	297
299	306	312	313	315	323	327	330	332	338
339	345	350	351	362	364	366	374	378	383
384	388	391	393	398	406	412	414	415	421
433	435	441	444	446	459	463	465	467	468
472	475	478	480	491	492	496	505	508	509
510	512	516	519	520	521	525	529	532	533
535	538	549	552	557	560	562	569	571	576
581	589	595	596	598					

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz

68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 1/4 0/0 1944
DE LA
Société des forces motrices du Plateau central.

Les porteurs d'obligations 4 1/4 0/0 de 5.000 F (émission 1944) de la Société des forces motrices du Plateau central, société anonyme au capital de 65 millions de francs, dont le siège social est à Paris, 20, rue d'Athènes, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er avril 1948. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Tirage 1945.

14.446 à 448 — 14.826 à 830 — 14.955 — 15.304 à 305 — 16.111 à 113 — 16.828 et 829 — 17.576 et 577 — 18.047 et 048 — 18.050 — 18.991 et 992 — 18.995 — 19.527 — 19.530 — 19.571 et 572.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Secrétariat aux postes, télégraphes et téléphones.

AVIS D'ADJUDICATION

Fourniture de combustibles.

Le 28 février 1948, à dix heures, il sera procédé à la direction régionale des postes, télégraphes et téléphones, 2e étage (salle 254), 10, place Antonin-Poncet, à Lyon, à l'adjudication publique, sur soumissions fermées et au rabais, de la fourniture de combustibles solides aux différents services de l'administration des postes, télégraphes et téléphones de la région de Lyon, pendant la période du 1er avril 1948 au 31 mars 1949. Cette adjudication comprendra seize lots, dont le détail est donné ci-après :

LOTS	TONNAGE	DÉSIGNATION ET CALIBRE du combustible.	MODE de livraison (sacs ou vrac).	LIEUX DE LIVRAISON	QUANTITÉ APPROXIMATIVE		
					Stockage avant le 1er septembre 1948.	A livrer en cours d'hiver.	Totale.
					tonnes.	tonnes.	tonnes.
		Ain.					
1	171,5	Anthracite gailletins 50/80	Sacs.	Bourg-R. P.	30	35	65
		Idem	Sacs.	Bourg-Direction	25	»	25
		Idem	Sacs.	Hauteville	20	»	20
		Idem	Sacs.	Oyonnax	24	»	24
		Idem	Sacs.	Ambérieu	12,5	»	12,5
		Coke métallurgique	Sacs.	Bellegarde-sur-Valserine	25	»	25
		Ardèche.					
1	24	Boulets	Vrac.	Privas	14	10	24
2	27	Houille quart-gras	Vrac.	Annonay	17	10	27
3	40	Idem	Vrac.	Aubenas	10	4	14
		Idem	Vrac.	Le Teil	10	1	11
		Idem	Vrac.	Tournon	10	5	15
		Drôme.					
1	209,5	Anthracite têtes de moineau 30/50	Sacs.	Valence-Direction	10	8	18
		Idem	Vrac.	Valence-R. P.	15	30	45
		Idem	Sacs.	Valence-Gare	10	17	27
		Idem	Sacs.	Valence-LSGD	20	»	20
		Idem	Sacs.	Bourg-les-Valence	1,5	»	1,5
		Idem	Sacs.	Romans	20	10	30
		Idem	Sacs.	Montélimar	10	8	18
		Idem	Vrac.	Saint-Vallier	20	»	20
		Idem	Sacs.	Donzère-LSGD	30	»	30
		Isère.					
1	333,5	Anthracite gailletins 50/80	Sacs.	Grenoble-Hôtel des Postes	50	45	95
		Idem	Sacs.	Grenoble-Gare	5	12	17
		Idem	Sacs.	Grenoble-Berriat	9	»	9
		Idem	Sacs.	Grenoble-C.N.E.	1,5	4,5	6
		Idem	Sacs.	Vienne	30	»	30
		Anthracite têtes de moineau 30/50	Sacs.	La Tour-du-Pin	20	»	20
		Idem	Sacs.	Voiron	35	»	35
		Idem	Sacs.	Les Abrets-LSGD	20	»	20
		Idem	Sacs.	Les Abrets	5,5	»	5,5
		Idem	Sacs.	Crémieu	10	»	10
		Idem	Sacs.	Pont-de-Beauv.	10	»	10
		Idem	Sacs.	La Tronche	5	»	5
		Idem	Sacs.	Fontaine	7	»	7
		Idem	Vrac.	Roussillon-LSGD	20	»	20
		Idem	Sacs.	Vizille	11	»	11
		Anthracite têtes de moineau 8/15	Sacs.	Bourgoin	18	»	18

LOTS	TONNAGE	DÉSIGNATION ET CALIBRE du combustible.	MODE de livraison (sacs ou vrac).	LIEUX DE LIVRAISON	QUANTITÉ APPROXIMATIVE		
					Stockage avant le 1er septembre 1948.	A livrer en cours d'hiver.	Totale.
					tonnes.	tonnes.	tonnes.
		Loire.					
1	488	Coke métallurgique 80/120	Vrac.	Saint-Etienne-Hôtel des Postes	150	62	212
		Idem	Vrac.	Saint-Etienne-Préfecture	6	6	12
		Idem	Vrac.	Satellite Bellevue	25	»	25
		Coke métallurgique 40/70	Vrac.	Saint-Chamond	9	11	20
		Idem	Vrac.	Firminy	10	7	17
		Coke métallurgique 50/80	Vrac.	Roanne	20	95	115
		Coke métallurgique 40/70	Vrac.	Feurs	4	8	12
		Idem	Vrac.	Charlieu	19	»	19
		Idem	Vrac.	Montbrison	12	»	12
		Anthracite braisette 20/30	Vrac.	Rive-de-Gier	13	»	13
		Anthracite gailletins 50/80	Vrac.	Saint-Symphorien de Lay-LSGD	32	»	32
		Rhône.					
1	700	Grains gras 5/10 1er choix	Vrac.	Lyon-Hôtel des Postes	200	500	700
2	35	La Mure grésil n° 2 anthracite grains 10/20	Vrac.	Villeurbanne-Principal	10	25	35
3	800	Gailletins anthraciteux 50/80	Vrac.	Lyon-Bordeau	20	70	90
		Idem	Vrac.	Lyon-Chèques	80	150	230
		Idem	Vrac.	Lyon-Imler	30	210	240
		Idem	Vrac.	Lyon-Gare	90	80	170
		Idem	Vrac.	Satellite X Rous	5	35	40
		Idem	Vrac.	Garage	10	40	50
		Idem	Vrac.	Atelier télép	3	12	15
4	369	Anthracite braisettes 20/30	Sacs.	Magasin	5	10	15
		Idem	Sacs.	17 bureaux de Lyon	80	124	204
		Idem	Sacs.	Villeurbanne-Cité	2	2	4
		Idem	Sacs.	Charpennes	3	4	4
		Idem	Sacs.	Bron	3	»	3
		Idem	Sacs.	Champagne-au-Mont-d'Or	2	2	4
		Idem	Sacs.	Charbonnières	2	3	5
		Idem	Sacs.	Caluire	2	1	3
		Idem	Sacs.	La Mulatière	2	»	3
		Idem	Sacs.	Oullins	4	3	7
		Idem	Sacs.	Saint-Fons	2	»	2
		Idem	Sacs.	Sainte-Foy-les-Lyon	2	»	2
		Idem	Sacs.	Saint-Genis-Laval	3	2	5
		Idem	Sacs.	Vénissieux	10	6	16
		Anthracite gailletins 50/80	Vrac.	Tassin-L.S.G.D.	34	»	34
		Coke de gaz	Vrac.	TSF Lyon-La Doua	50	25	»
5	40	Gailletins anthraciteux 50/80	Vrac.	Villefranche	20	20	40
6	25	Grains d'anthracite maigres 10/20	Vrac.	Tarare	20	5	25
7	10	Gailletins anthraciteux 50/80	Vrac.	Givors	10	»	10
		Savoie.					
1	285	Anthracite gailletins 50/80	Vrac.	Chambéry	40	50	80
		Idem	Sacs.	Aix-les-Bains	30	»	30
		Idem	Vrac.	Albertville	30	»	30
		Idem	Sacs.	Ugine	15	»	15
		Idem	Vrac.	Moutiers	15	»	15
		Idem	Vrac.	Bourg-Saint-Maurice	15	»	15
		Idem	Vrac.	Saint-Jean-de-Maurienne	15	»	15
		Idem	Vrac.	Modane	35	»	35
		Idem	Vrac.	Modane-L. S. G. D.	30	»	30
		Idem	Vrac.	Aiguebelle-L. S. G. D.	20	»	20
		Savoie (Haute-).					
1	415	Anthracite gailleterie 80/120	Sacs.	Annecy-Hôtel des Postes	60	42	102
		Idem	Sacs.	Rumilly	10	»	10
		Anthracite gailletins 50/80	Sacs.	Thones	10	»	10
		Anthracite braisettes 20/30	Sacs.	Annecy-LSGD	15	12	27
		Anthracite gailleterie 80/120	Sacs.	Annemasse	15	13	28
		Idem	Sacs.	Evian-les-Bains	20	10	30
		Idem	Sacs.	Saint-Julien-en-Ge.	15	»	15
		Idem	Sacs.	Thonon-les-Bains	20	»	20
		Anthracite gailletins 50/80	Sacs.	Gaillard	5	»	5
		Anthracite gailleterie 80/120	Sacs.	Bonneville	11	»	11
		Idem	Sacs.	Cluses	10	»	10
		Idem	Sacs.	Sallanches	16	»	16
		Idem	Sacs.	Saint-Gervais	13	»	13
		Anthracite gailletins 50/80	Sacs.	Le Fayet	10	»	10
		Anthracite braisettes 20/30	Sacs.	Cluses-LSGD	15	8	23
		Anthracite grains 10/20	Sacs.	Chamonix	20	15	35
		Anthracite grains 1/2 gras 10/20.	Sacs.	Mégève	20	»	35
		Anthracite gailletins 50/80	Sacs.	La Roche	5	»	5

Les prix s'entendent à la tonne de 1.000 kg, tels qu'ils figurent aux tarifs de détail homologués en vigueur au moment de la livraison et fixés par arrêté préfectoral pour le combustible rendu soute, tous frais de camionnage, transports, pourboires aux livreurs, etc., restant à la charge du fournisseur. Ces prix subiront la diminution correspondant au rabais consenti.

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir à la direction régionale des services postaux de Lyon (salle 253), 10, place Antonin-Poncet, le 4 février 1948 au plus tard.

Elles seront accompagnées des pièces prévues à l'article 2 du cahier des charges générales, et notamment:

D'une pièce justifiant que le candidat est patenté pour l'année courante et pour la spécialité, objet de l'adjudication;

D'une attestation d'adhésion à une caisse de compensation pour les allocations familiales;

D'une attestation du service régional de la sécurité sociale constatant la régularité de la situation de l'entreprise au regard de cette administration.

Le cahier des charges spéciales peut être consulté à la direction régionale des services postaux de Lyon.

Tous renseignements complémentaires utiles pourront, en outre, être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus, les jours ouvrables de neuf heures à onze heures et de quinze heures à dix-sept heures.

Il ne sera pas exigé de cautionnement provisoire.

Le cahier des charges générales peut être acquis dans tous les bureaux de poste moyennant le prix de 100 F (référence administrative: *Bulletin officiel* des postes, télégraphes et téléphones, n° 21 de 1947, page 412) ou consulté dans toutes les directions régionales et départementales des postes, télégraphes et téléphones.

Lyon, le 22 janvier 1948.

Le directeur régional,
Signé: BAURES.

Postes, télégraphes et téléphones.

Direction des Services Radioélectriques

5, RUE FROIDEVAUX, PARIS (14e)

L'administration des postes, télégraphes et téléphones procédera prochainement à l'attribution des travaux de construction des centres radioélectriques d'Agde et de Florensac (Hérault), 3e tranche:

1° Par appel d'offres généralisé au forfait et à l'entreprise générale pour travaux prévus à Agde, soit, notamment, clôtures et entrée principale du centre;

2° Par adjudication publique restreinte au forfait et à l'entreprise générale pour travaux prévus à Florensac, soit, notamment, pavillons habitation, garage, château d'eau, clôtures.

L'importance des travaux est évaluée approximativement pour Agde, à 3 millions de francs; pour Florensac, à 12 millions de francs.

20 février 1948: date limite de dépôt à l'adresse précitée des demandes d'admission à soumissionner accompagnées des pièces suivantes: certificat authentique, constatant qualité de Français du concurrent; deux certificats sur timbre délivrés par hommes de l'art, de moins d'un an de date; certificat patente année en cours; certificat attestant régularité situation en matière sécurité sociale; pièce justifiant que concurrent appartient à profession dont relèvent travaux envisagés.

Renseignements complémentaires: direction services radioélectriques, 5, rue Froidevaux, Paris.

AVIS DIVERS

APPEL

Bertha Stern-Simonin, née le 24 juin 1867, femme d'Alfons Stern, huissier; Alfons Stern, né le 19 décembre 1861, huissier, époux de la prénommée Bertha Stern-Simonin, et leurs deux fils: Jakob-Georg Stern, né le 17 juin 1893; Renatus-Samuel Stern, né le 27 août 1895, ont disparu.

Les disparus étaient autrefois domiciliés à Mulhouse (Alsace). De là, ils annoncèrent leur départ pour Francfort-sur-le-Main, le 16 décembre 1918. On ne peut déterminer s'ils y ont élu domicile et quel a été leur sort dès ce moment.

Toute personne pouvant donner des renseignements sur le sort des susnommés est invitée à s'annoncer à la chancellerie du tribunal signataire dans un délai d'un an à partir de ce jour. Si, dans ce délai, aucune réponse n'est donnée à cet appel, une déclaration de disparition sera prononcée. On pourra alors faire valoir les droits résultant du décès des susnommés, comme si celui-ci avait été prouvé, à l'égard de la succession d'Edgar-Samuel Simonin, décédé à Zurich en 1943.

Zurich, le 15 janvier 1948.

Au nom du tribunal de district de Zurich (Suisse), section 5.

Le greffier du tribunal *ad interim*,
Dr ROMANO.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de tirage de l'emprunt Afrique occidentale française 3 0/0 1903, 1907, 1910, à effectuer au Comptoir national d'escompte, 14, rue Bergère, à Paris, le jeudi 26 février 1948, à partir de neuf heures.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 27 novembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts de toute nature appartenant au sieur Wittig (François), de nationalité allemande, en fuite, domicilié en dernier lieu, 51, rue Sainte-Anne, à Paris (2e), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 25 novembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant au sieur Boerner (Guillaume), de nationalité allemande, en fuite, domicilié en dernier lieu 7, rue Florence-Blumenthal, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 25 novembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant au sieur Salvi (Emilio), de nationalité italienne, en fuite, domicilié en dernier lieu, 34, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Asnières (Seine), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 25 novembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Sbaiz (Antonio), de nationalité italienne, en fuite, domicilié en dernier lieu 63, rue de Colombes, à Asnières (Seine), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 décembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de la dame Vilma Szlahtyat-Voinic, demeurant 16, avenue Charles-Floquet, à Paris, et notamment le mobilier garnissant un appartement sis 16, avenue Charles-Floquet, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 décembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts revenant aux héritiers de nationalité allemande, domiciliés en Allemagne, dans la succession de la dame Teillet, née Finck (Rose), décédée le 3 juillet 1941 en son domicile, 13, rue de Paris, à Bagneux, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 décembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Balz (Fritz), de nationalité allemande, en fuite en Allemagne, domicilié en dernier lieu, à Paris, 44, rue La Boétie, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 27 novembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts de toute nature appartenant au sieur Winkler, de nationalité allemande, en fuite, domicilié 25, rue Marsoulan, à Paris (12e), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 5 décembre 1947 le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société anonyme Compagnie française du bâtiment et des travaux publics, 4, rue Caumartin, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 5 avril 1945.

Par ordonnance en date du 8 décembre 1947, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Nicolesco, 24, rue Pétrelle, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 6 juillet 1945.

Par ordonnance en date du 27 novembre 1947 le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Mme Grenier (Alphonsine), épouse divorcée de M. Nigon, 26, rue Saint-Denis, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 27 juin 1945.

Demandes de changement de nom

M. Meerovich (René-Bernard), né à Lille (Nord) le 28 décembre 1905; Mme Jeanne Meerovich, née Gilbert, née à Paris le 22 septembre 1907, son épouse; M. René Meerovich, né à Lille le 14 mars 1926, leur fils, demeurant tous trois à Toulouse, 6, rue Tournaniede-Luppé, demandent l'autorisation de substituer à leur nom patronymique celui de Moreau.

M. Gérard-Joseph Levy dit Levy-Ranville, industriel, né à Bordeaux le 17 février 1922, demeurant à Paris (16e), 53, boulevard Lannes, agissant en son nom personnel et comme administrateur légal de ses enfants: Elisabeth, née à Neuilly (Seine) le 17 mai 1946, et Didier, né à Neuilly (Seine) le 24 novembre 1947, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Ranville.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

29 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Union-Athénia-Club. But: organisation des loisirs en France en vue de l'élévation de l'esprit, du relèvement du sens moral et de la perfection physique. Siège social: 81, rue Saint-Lazare, Paris.

24 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Union des associations d'auxiliaires du foyer. But: aider les mères de famille dans les travaux du ménage et le soin des enfants. Siège social: 22, rue Georges-Bizet, Paris.

24 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Le Réveil benonais. But: pratique du sport boulliste. Siège social: café Durand, à Benon.

24 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. Société amicale de jeu de boules de fort La Liberté. But: pratique du sport pour développer l'état physique et moral. Siège social: 67, rue de Saint-Germain, la Flèche.

24 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de Tulle. Association sportive saint-jaloise. But: pratique des sports, football, basket-ball, athlétisme. Siège social: mairie de saint-Jal.

23 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. Amicale d'encouragement de l'Avenir musical de Saulnes. But: développer l'étude de l'art musical, en particulier favoriser le développement de la société L'Avenir musical de Saulnes. Siège social: salle Gustave Raty, à Saulnes.

27 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. Association communale des chasseurs d'Oison. But: syndiquer les propriétaires et habitants de la commune, organisation de la chasse et protection des propriétés et des récoltes. Siège social: mairie d'Oison.

28 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Foyer rural. But: éducation technique, civique, sportive et artistique; amélioration des conditions de vie, de rendement de travail; diminution de la désertion des campagnes. Siège social: mairie de Gareoult.

29 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Foyer rural. But: éducation technique, civique, sportive et artistique; amélioration des conditions de vie et de rendement de travail; diminution de la désertion des campagnes. Siège social: Vieux-Château, le Castellet.

29 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Foyer rural. But: éducation technique, civique, sportive et artistique; amélioration des conditions de vie, de rendement de travail; diminution de la désertion des campagnes: Siège social: école de garçons, la Garde.

29 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. Ciné-Club boulonnais. But: grouper les cinéphiles en vue de faire connaître et aimer le bon cinéma. Siège social: 40, rue du Vieil-Atre, Boulogne-sur-Mer.

30 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. Association familiale rurale de Mayrinhac-Lentour. But: étude et défense des intérêts généraux des familles rurales. Siège social: mairie de Mayrinhac-Lentour.

31 décembre 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association d'entr'aide du personnel des établissements Boisserin et fils. But: entr'aide sociale sous toutes ses formes, à l'exclusion de toutes questions professionnelles. Siège social: 254, cours La Fayette, Lyon.

31 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Association familiale et sociale du quartier de Plaisance change son titre et devient Association familiale et sociale du 14e arrondissement. Siège social: 11, rue Georges-Lafenestre, Paris.

1er janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Creuse. Sporting-Club clugnatais. But: pratiquer les exercices physiques et entretenir entre ses membres des relations de bonne camaraderie. Siège social: mairie de Clugnat.

2 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Comité des fêtes de la Beaume-d'Hostun. But: organisation des fêtes et des œuvres sociales. Siège social: mairie de la Beaume-d'Hostun.

2 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. Les Moments musicaux de la maison de la pensée française. But: répandre l'amour de la musique sous toutes ses formes. Siège social: 2, rue de l'Elysée, Paris.

5 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. Cantine scolaire de Savigny. But: service d'un repas chaud aux élèves de l'école publique. Siège social: école publique de Savigny.

5 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. Association sportive du centre d'apprentissage de Saint-Amand. But: organiser, favoriser la pratique de l'éducation physique et des sports par les élèves de l'école. Siège social: centre d'apprentissage de jeunes gens de Saint-Amand, vieille route de Meillant, à Saint-Amand.

5 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. Association départementale des prisonniers de guerre, section de Ban-de-Laveline. But: fournir à ses membres des allocations aux naissances, des allocations aux décès, des indemnités journalières de maladie. Siège social: domicile du président, M. Valette (Adrien), Ban-de-Laveline.

5 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Harmonie municipale de Rieulay. But: l'art de la musique et la formation de jeunes musiciens. Siège social: M. Desprez (Gabriel), secrétaire, Rieulay.

5 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Finistère. Espérance Sainte-Croix. But: pratique des sports. Siège social: 15, rue Brémond-d'Ars, Quimperlé.

5 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. Union sportive centre coiffure. But: épreuves sportives. Siège social: 7, rue Barboy, Paris.

6 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. Association Groupe Sainte-Irénée. But: éducation physique et morale de l'enfance, colonies de vacances. Siège social: place Saint-Louis, Rouvroy-Mines.

6 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Cahors. Etoile sportive grezelouse. But: pratique du sport football. Siège social: café de la Terrasse, à Grezels.

6 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. Les Amis de l'école publique de Kichompré. But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque; rechercher les moyens susceptibles d'augmenter les revenus de la coopérative scolaire; organiser des représentations cinématographiques, théâtrales ou des voyages au profit de ses membres. Siège social: école de Kichompré, à Gérardmer.

6 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. Le Bayon qui chante. But: éducation artistique de ses membres et du public. Siège social: au cercle catholique, 3, rue Jeanne-d'Arc, à Châtellerault.

6 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. Vélo-Club Epinay-Ormesson (V. C. E. O.). But: pratiquer le sport cycliste. Siège social: 99, route d'Argenteuil, Epinay-sur-Seine.

6 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des locataires des rues Claude-Matrat et Voisembert. But: défense des intérêts des locataires de ces immeubles. Siège social: 8, rue Claude-Matrat, Issy-les-Moulineaux.

6 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Sporting-Club de Croissy. But: développement physique et moral par la pratique des sports, tels que basket-ball, football, tennis, volley-ball, etc. Siège social: mairie de Croissy-sur-Seine.

7 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Valenciennes. Association amicale des anciennes et anciens élèves et amis des écoles de Petite-Forêt. But: s'occuper de toutes les œuvres post et périscolaires: défense et développement de l'école publique. Siège social: aux écoles, rue Jean-Jaurès, Petite-Forêt.

7 janvier 1948. Déclaration à la préfecture des Vosges. Société amicale des sapeurs-pompiers. But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social: 11, rue de la Gare, Darney.

7 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. Association amicale des anciens élèves de l'école Saint-Joseph. But: modifications aux statuts. Siège social: 92, rue de Solférino, Lille.

7 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. Société communale de chasse de Maudétour. But: groupement des chasseurs de la commune, défense de leurs intérêts; repeuplement du gibier et destruction des fauves; protection des récoltes et poursuite des délits de chasse. Siège social: mairie de Maudétour, par Arthies

8 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. L'Association des familles de Montluçon modifie la composition de son bureau, représentant officiellement les familles auprès des pouvoirs publics et transfère son siège social du 2, rue Molière, chez M. Vallat, 57 *bis*, boulevard de Courtais, Montluçon.

8 janvier 1948. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. Anoye-Football-Club. But: pratique des sports. Siège social : auberge Moura, à Anoye.

8 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Chaumont. Etoile sportive breuvannaise. But : pratique du football. Siège social: mairie de Breuvannes.

8 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. CLUB DES CADETS. But : émulation lyrique et philharmonique des jeunes. Siège social : 3, rue Jules-Ferry, Fontenay-sous-Bois.

10 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. GROUPEMENT PROFESSIONNEL ET AMICAL DES CONCESSIONNAIRES ET AGENTS DE LA GÉNÉRALE FRANÇAISE AUTOMOBILE DE LA RÉGION DE LYON. But : resserrer les liens d'amitié entre concessionnaires et agents; créer un centre d'information; organiser des enquêtes d'intérêt général; représenter les intérêts des adhérents près de la G. F. A.; créer des organisations d'entr'aide; obtenir des conditions particulières des fournisseurs communs. Siège social : 63 *bis*, rue du Bocage, Lyon.

10 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. CAISSE D'ENTR'AIDE D'APPRENTISSAGE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL FÉMININ DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. But : entr'aide et loisirs éducatifs. Siège social : 57, rue de Belleville, Villefranche-sur-Saône.

10 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Sarlat. AMICALE LAÏQUE DE LA CANEDA. But : activités sociales, éducatives et sportives. Siège social : école de la Caneda.

10 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. UNION SPORTIVE DE GOURNAY-SUR-MARNE. But : pratique des sports. Siège social : café Marie, place de l'Eglise, Gournay-sur-Marne.

12 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. ASSOCIATION FÉMININE DES LOISIRS ÉTUDIANTS. But : organisation des loisirs des étudiants. Siège social : maison d'œuvre, 6, rue Sidoine-Apollinaire, Clermont-Ferrand.

13 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES DE BOISGUILLAUME. But : grouper les familles pour la défense des intérêts familiaux. Siège social : mairie de Boisguillaume.

13 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE. But : organiser, faire fonctionner et favoriser l'école Libre de Saint-Jean-le-Centenier et toutes autres œuvres d'éducation populaire et d'activités sociales, religieuses ou morales. Siège social : école libre, Saint-Jean-le-Centenier.

EDOUARD BERCK, EXPERT-ÉDITEUR
6, place de la Madeleine, PARIS (8e)
ACHAT DE TOUTES COLLECTIONS
Vente timbres-poste FRANCE et OUTRE-MER
Catalogue spécialisé POUCET — BULLETINS
L'Album France " MET LE TIMBRE EN RELIEF "
Modèle luxueux avec catalogue depuis **500 F.**
Albums spéciaux tous modèles
Le plus beau choix de reliures du monde.

13 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche. ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS, MOBILISÉS ET VICTIMES CIVILES DES DEUX GUERRES DE SAINT-GERMAIN-DES-GROIS. But : entretenir les liens de camaraderie; entr'aide et défense des intérêts des anciens combattants et victimes civiles des deux guerres. Siège social : mairie de Saint-Germain-des-Grois.

14 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. INDIANO-CLUB DU CANET-GARE. But : pratique du football. Siège social : bar du Téléphone, 8, boulevard Finat-Duclos, Marseille.

14 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. A. S. C. C. ROSENDAËL (association sportive du cours complémentaire de garçons de Rosendaël). But : organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social : école Paul-Machy, place Abbé-Bonpain, Rosendaël.

14 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. ASSOCIATION DES ARBITRES DU SUD-EST. But : organisation de l'arbitrage. Siège social : bar La Provence, 2, cours Lieutaud, Marseille.

14 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. ASSOCIATION AMICALE DES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES EMPLOYÉS DÉPARTEMENTAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE. But : apporter à ses membres toute aide matérielle et morale possible. Siège social : hôtel de la préfecture, à Marseille.

14 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ACCÉLÉRÉE. But : resserrer les liens d'amitié entre anciens élèves. Siège social : café Européen, place de la Libération, à Dijon.

14 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. MOUVEMENT D'ACTION FAMILIALE DE LOZANNE. But : étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social : mairie de Lozanne.

15 janvier 1948. Déclaration à la préfecture d'Orléans. SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'INSTRUCTION LAÏQUE. But : développement de l'instruction et de la culture intellectuelle; gestion d'une bibliothèque populaire. Siège social : 25, rue des Pensées, Orléans.

15 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Orne. AMICALE DES ANCIENS POILUS D'ORIENT DE L'ORNE, section de la Ferté-Macé—Briouze—Domfront. But : venir en aide à nos camarades dans le besoin; création d'une assurance en cas de décès d'un camarade faisant partie de la section. Siège social : 1, rue du Château, la Ferté-Macé.

15 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. ENTENTE SPORTIVE BRAMETOT-AUTIGNY. But : pratique des sports. Siège social : mairie de Brametot.

15 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Vienne. LES AMIS DU RUGBY POITEVIN. But : encouragement au rugby. Siège social : café de la Comédie, rue de la Marne, à Poitiers.

16 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. ASSOCIATION DES FAMILLES DE BUSSIÈRES, SAINTE-AGATHE-EN-DONZY ET SAINTE-COLOMBE-SUR-GAND. But : défense des intérêts des familles. Siège social : mairie de Bussières.

17 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. ASSOCIATION AMICALE DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES DE MONTPELLIER. But : représentation et défense des adhérents, secours aux étudiants malades ou nécessiteux. Siège social : 5, rue de la Croix-d'Or, Montpellier.

17 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. COMITÉ DES FÊTES DE BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX. But : création éventuelle d'un centre rural et organisation des fêtes communales. Siège social : mairie de Bretteville-du-Grand-Caux.

17 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. FOOTBALL-CLUB DE BRETTEVILLE. But : pratique de tous les sports et en particulier du football association. Siège social : mairie de Bretteville-du-Grand-Caux.

19 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE PÉRIER. But : réunion amicale des anciens élèves. Siège social : lycée Périer, boulevard Périer, Marseille.

20 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Besançon. LES AMIS DE LA NATURE. But : faire connaître la nature. Siège social : chez le président, 10, rue de la Bergère, Besançon-Saint-Ferjeux.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

16 décembre 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Saint-Dié le 9 janvier 1948.) ASSOCIATION DES VOLONTAIRES ITALIENS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE (A. V. I. A. F.), section des Vosges, à Saint-Dié. But : défense des droits matériels et moraux des engagés volontaires italiens dans l'armée française et dans la Résistance. Siège social : brasserie de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Dié.

ASTIER
MEUBLES DE BUREAUX
34, rue de Citeaux
SPÉCIALISTE **PARIS-12e**

UNIQUE A PARIS
142, Rue MONTMARTRE
LE VÉRITABLE SALON DE LA T.S.F.
EST OUVERT
TOUS LES JOURS -- MÊME LE DIMANCHE
VENTE SUR PLACE AVEC TRÈS LONGS CRÉDITS
REPRISE DES ANCIENS POSTES
142, Rue MONTMARTRE -- MÉTRO : BOURSE OU MONTMARTRE

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.